

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 22 | ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 2 SEPTEMBRE 1965 | PRIX 10c

Dernière session du Concile: procession de 2,500 évêques

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI dirigera dans les rues de Rome, le 14 septembre, une longue procession formée de 2,500 évêques venant de toutes les parties du monde pour marquer l'ouverture de la quatrième et dernière session du Concile oecuménique du Vatican.

Le pape a annoncé cette nouvelle samedi dernier en exhortant les catholiques du monde entier à prier pour le succès du concile et en les priant de faire pénitence à cette occasion.

Voici quelques extraits de l'exhortation du Saint-Père:

"Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique.

"La quatrième session du second Concile oecuménique du Vatican va s'ouvrir le jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, et les pères conciliaires, venant de tout l'univers, vont retourner à Rome, près de la tombe de l'apôtre Pierre, en apportant, pour ainsi dire, avec eux, à ce centre de l'unité catholique l'attente, les désirs et les aspirations de leurs peuples, qui mettent de grands espoirs dans cette assemblée oecuménique. Ils auront à mener à bonne fin, par leur travail, la grande entreprise du concile, qui, réuni dans l'Esprit Saint, s'emploie depuis quatre ans à étudier et à résoudre les plus urgents et les plus graves problèmes de la vie actuelle de l'Eglise, pour qu'elle puisse montrer au regard des hommes un visage rayonnant d'un éclat nouveau et qu'elle exerce sur eux une attraction spirituelle qui les aide à croire au Christ sauveur et à le suivre avec plus d'empressement.

. . . "C'est pourquoi, l'après-midi de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, jour d'ouverture de la session, les pères conciliaires se rendront avec nous en procession de pénitence, en chantant les louanges du Seigneur et en portant les reliques insignes de la Sainte Croix, à partir de la basilique qui porte ce nom et dans laquelle on les honore, jusqu'à la basilique St-Jean-de-Latran, cathédrale de l'évêque de Rome. Pour la même raison, dans la chapelle Pauline du Palais du Vatican, durant toute la quatrième session, le Saint Sacrement demeurera exposé, afin que vers Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie, centre de la charité et lien de l'unité dans l'Eglise, soient continuellement orientés les coeurs et les prières des pères conciliaires, de tous ceux qui travaillent au concile, et de ceux, prêtres, âmes consacrées à Dieu, laïques fidèles, qui prêtent service dans notre maison."

Oeuvre de Jean XXIII

Le Concile oecuménique, convoqué par le pape Jean XXIII au mois d'octobre 1962, doit encore étudier onze questions très importantes, parmi lesquelles on retrouve la question de la liberté de religion, des relations avec les Juifs et autres non-chrétiens et les problèmes du monde moderne comme la guerre nucléaire et la limitation des naissances.

Le pape a terminé son exhortation en disant:

"En témoignage de notre reconnaissance pour la correspondance que cette invitation trouvera dans vos coeurs, vénérables frères et chers fils, prêtres et fidèles, de l'Eglise catholique, invitation qui sera, nous l'espérons, accueillie également par les frères des autres communautés chrétiennes, nous sommes heureux d'accorder dans la plénitude de notre coeur de Père, une large bénédiction apostolique, gage des faveurs du ciel.

"Donné à Rome, près Siant-Pierre, le 28 août 1963, 3e année de notre pontificat.

Paul PP. VI"

Le synode général anglican du Canada approuve la fusion à la United Church

VANCOUVER — Le synode général de l'Eglise anglicane du Canada a approuvé par un vote quasi unanime le principe de sa fusion avec l'Eglise unie du Canada.

Cette prise de position des délégués au synode général signifie que l'Eglise anglicane devra dès maintenant préparer en détail le plan de sa fusion avec l'Eglise unie, ce qui produira la plus grande Eglise protestante du pays.

Le concile général de l'Eglise unie, pour sa part, doit se réunir en septembre 1966 pour se prononcer sur le même principe.

Le synode de l'Eglise anglicane est constitué de deux groupes qui forment une sorte de chambre haute et de chambre basse. Le premier groupe, composé des 38 évêques du pays, a approuvé unanimement le principe de l'union; l'autre, formé de 300 délégués clercs et laïcs, a eu trois dissidents, les représentants du diocèse Rupert's Land, de la région de Winnipeg.

Le très révérend Howard H. Clark, primat anglican du Canada, a plus tard qualifié le vote d'engagement absolument irrévocable à un mariage qui devra suivre 'en temps et lieu".

Le débat sur les principes de l'union a duré trois heures, le jeudi 26 août, pendant l'après-midi et la soirée. Un seul délégué, M. Derek Debson, un laïc de Winnipeg, s'est levé pour annoncer qu'il voterait contre le projet.

L'éventuelle union des deux Eglises protestantes formera un groupe de 3,300,000 chrétiens, le second en importance au Canada, tout de suite après l'Eglise catholique.

Un Conseil pour les Prairies

KAMLOOPS, C.-B. (The Daily Sentinel) — L'un des résultats les plus intéressants quoique les moins connus de la récente conférence des premiers ministres, tenue à Winnipeg, c'est l'accord concernant la création d'un conseil économique des Prairies dont feraient partie les trois provinces de l'Ouest qui collaboreraient ainsi au développement de toute la région.

Voilà une tendance des plus encourageantes à l'exemple de l'initiative des Maritimes qui ont mis sur pied un Conseil de développement de la région atlantique. Celui-ci a déjà fait beaucoup pour stimuler l'économie de cette région, depuis longtemps dans le marasme . . .

Le besoin d'une action collective semblable dans les Prairies n'est peut-être pas aussi apparent, à prime abord, parce que cette région est traditionnellement agricole, la production du blé étant sa principale préoccupation. Mais les développements survenus au cours des dernières années ont commencé à changer tout cela. La découverte d'importants puits de pétrole en Alberta et en Saskatchewan, la découverte plus récente de potasse en Saskatchewan, la mise en valeur du potentiel énergétique de la rivière Saskatchewan-Sud et l'aménagement d'un système d'irrigation sont autant de facteurs qui confèrent aux Prairies des promesses d'un avenir industriel plus considérable.

Une coopération comme celle proposée pour les Prairies ou comme celle mise en pratique dans les Maritimes devrait permettre de hisser la population de ces régions sur un pied d'égalité avec celle des deux provinces centrales.

De grands liseurs

Les Hollandais ont acheté l'an derniers 50,000,000 de livres (de lecture), soit 10,000,000 de plus qu'en 1963; et ces chiffres ne comprennent pas les manuels scolaires. Si près de la moitié des livres vendus sont des "éditions de poche", 57 pour cent sont des éditions nouvelles.

L'enseignement français sera amélioré en Nouvelle-Ecosse

HALIFAX — Le premier ministre Robert Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré, aux congressistes de l'ACELF, qu'il ne voit pas pourquoi le Canada n'aurait pas deux cultures et deux langues pouvant vivre côte à côte.

Conférencier d'honneur à un banquet donné par son gouvernement aux délégués au congrès annuel de l'Association Canadiennes des Educateurs de Langue Française, il a dit que les anglophones doivent accepter comme un fait accompli la langue et la culture françaises au Canada.

M. Stanfield a parlé en français et en anglais.

Il a exprimé sa confiance dans l'avenir du Canada.

Nous,. a-t-il continué, qui assistons aux conférences fédérales-provinciales et aux conférences des premiers ministres des provinces, n'avons pas l'impression que le Canada est en voie de tomber en pièces.

Relations harmonieuses

Le premier ministre s'est dit heureux des relations harmonieuses qui existent entre les anglophones et les francophones en Nouvelle-Ecosse.

Par suite d'un manque de professeurs compétents, a-t-il dit, l'enseignement du français dans les écoles anglophones de la province n'est pas ce qu'il devrait être.

Il a exprimé l'espoir que la nouvelle école normale de Moncton, au Nouveau-Brunswick, dont la construction est prévue pour le printemps prochain, pourra aider la Nouvelle-Ecosse à former des professeurs de français. Il a ajouté que son gouvernement tentera quelque chose en ce sens.

S'il n'est pas possible de bien enseigner le français dans les écoles anglophones, a continué le premier ministre, on peut certes voir à ce que cette langue soit bien enseignée et parlée dans les écoles de la province fréquentées par des écoliers dont la langue maternelle est le français.

Une association interparlementaire France-Canada sera fondée à Ottawa

OTTAWA — Une délégation canadienne a été formée afin d'étudier, de concert avec une délégation de l'Assemblée nationale française, le projet de fondation d'une association interparlementaire France-Canada.

La délégation canadienne est présidée par M. Paul Tardif, député libéral de Russell. Elle comprend de plus MM. Théogène Ricard, député conservateur de St-Hyacinthe-Bagot, J. J. Greene, député libéral de Renfrew-sud, Bernard Pilon, député libéral de Chambly-Rouville, Heward Grafftey, député conservateur de Brome-Missisquoi, Andrew Brewin, député néo-démocrate de Toronto-Greenwood, Gilles Grégoire, député du Ralliement des créditistes de Lapointe, et Marcel Lessard, député créditiste du Lac St-Jean.

Le groupe français dirigé par M. Achille Peretti, vice-président de l'Assemblée nationale, arrivait à Ottawa le lundi 30 août.

M. Peretti est accompagné de quatre autres membres de l'Assemblée nationale, MM. René Le Bault de La Morinière,, un descendant du duc de Lévis, Lucien Neuwirth, Xavier Deniau et Roger Julien.

Au cours du séjour de trois jours de la délégation française à Ottawa, deux séances d'études sont tenues avec la délégation canadienne.

Ces séances sont présidées par MM. Alan MacNaughton, président de la Chambre des communes, et Lucien Lamoureux, vice-président.

La délégation française a rencontré de plus le premier ministre Pearson, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, de même que le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, celui du Commerce M. Mitchell Sharp et le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne.

Itinéraire de la délégation

Les députés, ainsi que les journalistes de la tribune canadienne de la presse, rencontreront les visiteurs français lors d'une réception, jeudi.

La délégation se rendra par la suite à Victoria, à Vancouver, à Banff, à Montréal et à Québec.

A Victoria et à Québec, les visiteurs seront reçus par les autorités provinciales; à Montréal, ils seront les invités du maire de Montréal et du commissaire général de la Compagnie de l'exposition universelle canadienne.

Ils retourneront en France le 11 septembre.

Cette réunion à Ottawa fait suite à des rencontres qui ont eu lieu à Paris en janvier et juin derniers entre MM. Chaban-Delmas, président de l'Association nationale, Alan MacNaughton, président de la Chambre des communes, et Lucien Lamoureux, vice-président de la Chambre des communes.

Le Club Sertoma de Winnipeg a organisé une randonnée "gratuite" de trois heures sur la rivière Rouge à bord du bateau "Queen" muni de roues à palettes, le mercredi 25 août, pour les malades de paralysie cérébrale de l'hôpital Taché de St-Boniface. Le groupe complet qui profita de l'aubaine comptait 22 religieuses et malades. Dans la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, Sr Juliette Gagnon, M. J. Lawson, M. I. Beardy, Sr Irène Desbiens, Mme B. McCallum, Sr Marcelle Tétrault et M. L. Faraci. (Photo Winnipeg Tribune)

Saskatchewan: la production de potasse quadruplera d'ici 1970

La Saskatchewan, riche en potasse, cherche maintenant à attirer chez elle l'industrie secondaire de nature à servir et à compléter cette industrie de base. Une délégation dirigée par M. Gordon B. Grant, ministre du Commerce et de l'Industrie de la Saskatchewan, s'est rendue à Toronto au début de la semaine dernière et séjourna ensuite à Montréal dans le but de convaincre les hommes d'affaires des possibilités d'investissement et des avantages particuliers qu'offre cette province aux industriels canadiens.

"La production de potasse en Saskatchewan dépassera vraisemblablement 3,000,000 de tonnes cette année, a dit M. Grant au cours d'une conférence de presse. Ce chiffre représente plus de 17 pour cent de la production mondiale de potasse.

"Il n'y a actuellement que trois mines en production, a-t-il ajouté, celles de International Minerals and Chemical Corp., de Kalium Chemicals Ltd. et de Potash Company of America, mais les travaux de construction ont déjà été entrepris dans cinq autres mines. Nous estimons qu'en 1970 nous produirons plus de 10,000,000 de tonnes de potasse annuellement, soit l'équivalent de toute la production mondiale actuelle."

Consolidated Mining and Smelting Ltd., U.S. Borax and Chemical Co. Ltd., Alwinsal Potash Co. of Canada Ltd., Noranda Mines Ltd. et Duval Suphur Corp. sont les compagnies qui forent actuellement des puits. De plus, Southwest Potash Co. Ltd., de Los Angeles, et Kerr-MaGree Co. Ltd., de Carlsbad, N.M., se livrent à l'exploration.

Les développements en cours dans l'industrie de la potasse en Saskatchewan impliquent des investissements globaux de quelque $400,000,000, chiffre qui pourrait s'élever jusqu'à $1,000,000,000 en 1970, a dit M. Grant.

La délégation, outre M. Grant, comprend M. G. W. Cameron, sous-ministre du Commerce et de l'Industrie, M. S. G. Fawcett, commissaire industriel pour la ville de Saskatoon, et M. G. L. Colborne, directeur de la section minière du ministère du Commerce et de l'Industrie et un des responsables de l'organisation de l'Exposition sur l'industrie de la potasse qui se tiendra, sous les hospices du gouvernement provincial, du 24 au 27 octobre prochains à Saskatoon.

M. Grant et ses collègues ont insisté sur l'importance que prend à leurs yeux cette exposition. "L'industrie de la potasse présente un immense intérêt non seulement pour notre province, mais aussi pour l'ensemble du pays, car environ 95 pour cent de notre production de potasse est exportée, principalement vers les Etats-Unis, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande".

L'exposition réunira des experts de l'industrie de la potasse d'un grand nombre de pays qui participeront à des conférences publiques conçues dans le but de mieux faire connaître cette industrie aux industriels, d'une part, et à la population de la Saskatchewan, d'autre part.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a, en effet, souligné que le principal problème qui se pose dans cette province concerne la main d'oeuvre spécialisée. La source de ce problème est double. D'une part, un nombre considérable d'ouvriers spécialisés et de techniciens de la Saskatchewan émigrent chaque année aux Etats-Unis ou dans d'autres provinces canadiennes, et, d'autre part, depuis 10 ou 12 ans le nombre de fermes diminue constamment, laissant sur le marché du travail des gens qu'il faut maintenant réadapter à la vie industrielle.

De province typiquement agricole qu'elle était il y a une douzaine d'années, la Saskatchewan s'industrialise de jour en jour. Ainsi, il y a dix ou douze ans, les produits agricoles comptaient pour 60 pour cent du produit national brut de la province. Le pourcentage est aujourd'hui inversé, alors que l'industrie fournit plus de 60 pour cent du PNB.

A elle seule, l'industrie de la potasse emploiera, en 1970, entre 4,000 et 5,000 ouvriers dans les mines.

Son importance se vérifie aussi au niveau de la consommation et c'est ce qu'à l'occasion de l'exposition on tentera de démontrer aux hommes d'affaires. On a établi à $12 millions de dépenses que doit effectuer annuellement chaque mine de potasse qui produit 1.2 millions de tonnes de minerai.

Le Manitoba à l'honneur

Lors de sa réunion d'été à Sun Valley, dans l'Idaho, l'American Association of Conservation Information a rendu hommage au gouvernement du Manitoba pour son programme d'éducation sur la pêche, destiné aux quelque 3,500 pêcheurs commerciaux de la province et lui a décerné le troisième prix d'un concours international. Le directeur du service de l'éducation sur la conservation au Ministère des Mines et des Ressources naturelles de la province, M. Allan Murray, a accepté la citation au nom de son gouvernement.

Le programme du Manitoba vise principalement les pêcheurs des régions isolées du nord de la province. Environ 60 pour cent des pêcheurs commerciaux sont d'origine indienne, et beaucoup parlent ou lisent l'anglais avec difficulté.

L'effort du Manitoba utilise quatre aspects différents de la diffusion de l'information: la radio, la communication directe, le contact personnel et des cours de perfectionnement. Chaque semaine, Radio-Canada et deux postes de radio, CFAR de Flin Flon et CESM de Thompson, offrent des programmes de nouvelles de portée générale et de renseignements sur les marchés et sur les prix. Les textes sont rédigés par le service de l'éducation sur la conservation et livrés prêts à être diffusés par Radio-Canada. Pour les postes septentrionaux, ce sont des fonctionnaires du service de l'éducation qui se chargent eux-mêmes de préparer les émissions sur bandes magnétiques qui sont partiellement enregistrées en dialecte cree par l'un des employés indiens du service.

Chaque semaine également, le service envoie à quelque 50 villages et postes de pêcheurs des affiches qui complètent ces renseignements. Cinq fois par an, tous les détenteurs de permis de pêche commerciale reçoivent gratuitement un bulletin de 24 pages, qui donne des renseignements très divers; il est rédigé dans un anglais facile à comprendre, de manière à être accessible au plus grand nombre possible de pêcheurs.

D'autre part, un officier d'éducation capable de s'exprimer en cree et en saulteux se rend périodiquement sur place; des fonctionnaires du service des pêcheries et du service de la conservation font également des tournées de conférences, présentent des films et organisent pour les pêcheurs des séances de projection. Cette année deux séries de cours techniques ont été organisées. Se déclarant particulièrement heureux du prix qui a été décerné au Manitoba, l'honorable Sterling Lyon, ministre des Mines et des Ressources naturelles, a ajouté que cet honneur témoigne de l'intérêt majeur que son gouvernement porte à la pêche commerciale et de l'efficacité des méthodes qu'il emploie pour l'améliorer.

Les parents indiens veulent sauver leur école secondaire de Qu'Appelle

(Spécial)

Les parents indiens de plus de neuf réserves de la Saskatchewan ont lancé un mouvement pour "sauver" leur école secondaire de Qu'Appelle, à Lebret, en Saskatchewan. L'agitation a été déclenchée quand les élèves qui devaient commencer la douzième année à cette école au début du mois de septembre ont été avertis que l'école n'offrirait plus ce grade et donc qu'il leur fallait choisir d'aller ailleurs. Les parents, qui n'ont pas été consultés d'avance et qui ont vu des représentants du département des Affaires indiennes venir dans leur propre maison conseiller leurs enfants, sans s'occuper du père et de la mère, ont manifesté leur mécontentement, d'abord à l'occasion du congrès de la Ligue indienne catholique à Pasqua.

Au nom des délégués, représentant une dizaine de réserves, Mme L. Cyr, secrétaire, a fait parvenir à l'hon. Lester Pearson, l'hon. J. Nicholson et l'hon. R. Thatcher, ce dernier à Regina, un télégramme de forte protestation. Les signataires se plaignaient des façons de procéder des autorités et d'une décision prise sans consultation préalable.

Dans sa lettre-réponse, le ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, M. Nicholson, faisait ressortir les insuffisances de l'équipement et du milieu de l'école de Lebret, en comparaison avec les avantages des écoles de Blancs de la province. A Lebret, écrivait-il notamment, il manque la stimulation d'un milieu social et intellectuel.

Mme Cyr, au nom d'un comité de parents, a commenté cette réponse dans une lettre ouverte. Nous connaissons nos enfants, dit-elle, et nous savons quand ils seront prêts à s'intégrer avec les Blancs. Elle a vanté l'école de Lebret, où des Blancs se dévouent avec confiance et compétence, ainsi qu'en témoignent les succès que les anciens et anciennes de l'école obtiennent partout. Dans les autres écoles, l'Indien ne sera pas bien accueilli (car l'intégration demande une adaptation chez les Blancs, qui n'y sont pas préparés), il se découragera, il n'aura pas l'avantage de la discipline de l'école de Lebret ni de son propre foyer. Mme Cyr se plaint surtout qu'après avoir pendant plusieurs années stimulé les Indiens à agir avec plus de sens social et de responsabilité civique, on les a mis de côté avant de prendre une décision si élémentaire.

Une délégation indienne a essayé de voir M. Nicholson, sur rendez-vous, à Saskatoon, lors de son passage. Selon les rapports aux journaux, ce dernier les a rudoyés. "Ils nous a dit de nous fermer", de commenter Sidney Fineday.

Plus tard, le comité a demandé à M. Thatcher d'intervenir, ce qui fut fait, mais la question relève de l'autorité fédérale. Entre-temps des anciens élèves et des anciens professeurs de l'école, parmi lesquels des gardes-malades spécialisées, ainsi que M. L. McMahon, instituteur, ont témoigné dans la "Tribune Libre" du **Leader-Post** que l'enseignement et la formation donnés à Lebret se comparent avantageusement avec ce que l'on trouve ailleurs. M. McMahon, qui a enseigné dans une école 'anglaise" et quatre ans à Lebret, fait ressortir l'ambiance de compréhension qui entoure l'élève à Lebret et lui inspire la sécurité et l'ambition. Il relate que l'inspecteur de l'école (qui a maintenant quitté le service fédéral) avait donné la note "excellente" dans son rapport sur l'école. Il fait remarquer qu'il n'est pas facile de trouver des foyers nourriciers où l'Indien aurait un milieu aussi propice à l'étude et au progrès.

M. McMahon, avec d'autres porte-parole, signale une manoeuvre répréhensible des subalternes du département, à savoir que, dans leurs consultations avec les 24 élèves actuels, ils ont fait "choisir" après avoir dit que l'école de Lebret n'aurait plus de douzième année.

Un haut fonctionnaire du département a su aussi démontrer une attitude pour le moins curieuse. Il a parlé des facilités "inadéquates" de l'école, comme si les directeurs en étaient responsables, sans faire allusion à un mémoire demandant des agrandissements et améliorations à l'école. Il a cité le texte de l'Acte des Indiens, pour souligner l'autorité absolue du ministre de disposer des enfants à son gré, sans tenir compte que le droit réservé aux parents sur l'éducation confessionnelle impliquait un droit semblable sur l'avenir de leurs enfants sur d'autres points. En somme, il a traité les parents comme des mineurs. Ces derniers se rendent compte d'ailleurs que l'abolition de la douzième année à Lebret aura comme effet de décapiter l'école dont ils sont tellement fiers, et préparera des gestes dans le même sens dans toutes les autres écoles, moins importantes historiquement ou moins bien établies.

Pas d'écoles primaires publiques non catholiques en Espagne

MADRID (CCC) — Selon un récent décret du ministère de l'éducation, l'Espagne ne peut autoriser l'établissement d'écoles primaires publiques non catholiques romaines.

Le ministère considère que la législation en matière d'instruction doit être conforme à la doctrine catholique romaine et que le prêtre local doit informer les autorités civiles de la situation religieuse des maîtres et du directeur de tout nouvel établissement scolaire.

Autoriser l'installation d'une école non catholique serait contrevenir au concordat signé en 1953 entre l'Espagne et le Saint-Siège, dit le décret ministériel qui exempte les enfants non catholiques romains de l'étude et de la pratique de la religion officielle.

Thatcher annonce une prime annuelle de $50 à tout proprio d'une maison

MOOSE JAW — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. W. Ross Thatcher, a annoncé à Moose Jaw que son gouvernement paiera des primes de $50 annuellement à partir du prochain exercice financier à chaque propriétaire d'une résidence, que cette dernière soit située à la ville ou à la campagne. On espère en outre augmenter le versement initial graduellement à mesure que les finances de la province le permettront.

"Il est encore assez difficile, a déclaré le premier ministre, d'évaluer ce qu'il en coûtera au juste aux contribuables, mais des fonctionnaires mentionnent un montant annuel variant entre huit et dix millions de dollars."

Bien qu'aucune décision finale n'ait été prise quant au fonctionnement du système, l'on prévoit généralement que les primes seront versées aux propriétaires uniquement et non aux locataires, que les primes ne seront attribués que pour une seule résidence, et que l'on exigera de l'habitant qu'il habite la maison qui est l'objet de la prime.

Des subventions aux municipalités

Deux façons d'opérer la redistribution des revenus additionnels originant du développement des ressources naturelles et de l'industrie se présentaient devant le gouvernement. M. Thatcher a mentionné que son gouvernement pouvait, par exemple, augmenter les subventions provinciales aux cités et aux municipalités dans l'espoir que ces dernières puissent alléger les taxes municipales, rejoignant ainsi indirectement le propriétaire foncier. Sur ce point, M. Thatcher a déclaré qu'il poserait des gestes précis mais modestes dans cette direction lors de la préparation du prochain budget, ce qui laisse prévoir qu'en plus des primes directes, le gouvernement de la province subventionnera les cités et municipalités.

L'autre façon, celle qui fut choisie, consiste en des subventions directes aux propriétaires résidants. Une telle méthode est déjà en vigueur en Alberta et en Colombie-Britannique.



Hon. W. Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan

Message de l'Episcopat canadien pour la Fête du Travail 1965

"La solidarité internationale dans la répartition du produit du travail"

En ce premier lundi de septembre, on célèbre le travail. Partout, au pays, on rappelle la grandeur de l'activité laborieuse, on met en lumière les divers aspects de cette fonction qui tient une si grande place dans la vie de l'homme. On réfléchit aussi sur ses implications tant économiques et politiques que spirituelles et morales.

Nous voudrions proposer, à l'occasion de la Fête du Travail 1965, quelques réflexions sur un point d'une particulière actualité: la solidarité internationale dans la répartition des richesses que produit le travail.

Le travail est destiné à mettre au service de tous les hommes les ressources de l'univers entier: il a réussi jusqu'à présent à satisfaire les besoins d'une minorité d'humains seulement. Le travail est voulu par le Créateur comme un facteur d'unité: le fait que les hommes en ont réparti injustement le produit a coupé le monde en deux catégories: les nantis et les affamés. Pourquoi une telle situation, ferment de division et de discorde?

Les deux dernières encycliques du regretté Jean XXIII, les préoccupations conciliaires, l'appel de Paul VI à Bombay, la proclamation de 1965 comme "Année de Coopération internationale" par l'Assemblée générale des Nations-Unies invitent notre regard et notre pensée à considérer plus attentivement l'angoissant problème de la faim dans le monde; à nous demander aussi tous ensemble comment nous pouvons rendre plus efficace notre aide aux affamés.

Situation de fait

Pour faire voir combien tragique peut être l'inégale répartition des richesses produites par le travail, les exemples ne manquent pas: ils mettent en singulier relief les besoins d'une partie nettement défavorisée de l'Humanité.

Ainsi, en 1965, la mort de millions de personnes provient directement ou indirectement de la malnutrition et de la faim, plus de la moitié de l'Humanité ne mange pas convenablement et le mal semble s'aggraver sans cesse; la distance entre niveaux de dépense des peuples les moins développés et niveaux de dépense des peuples les plus développés que l'on peut actuellement estimer par habitant de 1 à 40 pourrait bien devenir de 1 à 100, accentuant l'écart entre privilégiés et non-privilégiés; au XXe siècle un enfant sur trois voit le jour sans avoir aucune chance de mener une existence normale; l'espérance de vie à la naissance varie du simple au double selon le degré de développement économique du pays, etc. . . (1)

Est-il concevable que nous ayons sur la conscience un milliard et demi d'affamés et que nous ne réagissions pas plus fortement? Si le problème est terrible, n'est-elle pas aussi terrible l'indifférence de tant d'humains et de tant de chrétiens qui calment tranquillement leur conscience alors que des populations entières se débattent dans la misère?

Principes

Quelques principes particulièrement importants doivent inspirer les efforts de tous les hommes de bonne volonté sur ce plan.

Le premier est celui de l'unité fondamentale de la famille humaine. Qui que nous soyons, sans distinction de race, de langue, de religion, de sexe, quelle que soit la latitude sous laquelle nous ayons vu le jour, nous sommes tous frères, appelés au même destin en ce monde et dans l'autre. Issus d'un même Père, ayant la même nature, rachetés par le même Sauveur, tous les hommes ont les mêmes droits parmi lesquels le droit à la vie et à une honnête subsistance. Dans cette unique et grande famille, la souffrance des uns doit être ressentie par les autres et apaisée par ceux qui ont les moyens de le faire.

Les ressources économiques doivent être administrées et réparties pour servir au bien de toute la communauté humaine et non à l'intérêt de quelques-uns: l'égoïsme collectif comme l'égoïsme individuel doit être surmonté.

"Dieu n'a pas créé les hommes ennemis mais frères. Il leur a donné la terre à cultiver par leur travail et leurs efforts, pour que tous puissent jouir de ses fruits et en tirer ce qui est nécessaire à leur alimentation et à leurs besoins." (2)

Les biens ont donc une destination universelle et ceux qui en ont la propriété — hommes comme pays — doivent savoir que cette propriété est grevée d'une dette envers tous les hommes. Nul n'a le droit de laisser son frère dans le besoin et si l'on peut déterminer, dans un pays, un minimum décent de la part de chacun aux ressources, une semblable mesure doit exister au niveau du genre humain.

Le respect des droits imprescriptibles de la personne humaine et la destination universelle des biens entraînent, comme conséquence, la nécessité d'appliquer la justice distributive entre les peuples, ce qui ne peut être obtenu que par un effort organisé.

Il y a une sérieuse obligation de justice à partager nos biens avec ceux qui ont faim. Trop longtemps, l'aide apportée aux pays en voie de développement a été considérée comme un acte de bonté, de générosité et non comme une exigence de justice. La méconnaissance de la portée de cette obligation est peut-être due au fait que les hommes ont pris bien tard conscience d'un bien commun universel. Il est clair aujourd'hui qu'un pays qui n'aiderait pas les pays en voie de développement et cela, non d'une façon mesquine mais dans la mesure de ses possibilités, manquerait, et gravement, au devoir de la justice sociale internationale. Cette obligation devient d'autant plus impérieuse que le groupe social ou national dispose de plus de ressources et que certains pays sont aux prises avec des besoins plus pressants.

Nous raisonnons souvent en termes de dons aux pays en voie de développement; c'est beaucoup plus l'esprit de la loi de l'échange qui devrait prédominer: les pays qui aujourd'hui réclament notre aide matérielle abritent, pour la plupart, des nations de haute civilisation qui, au cours des siècles, ont enrichi le patrimoine culturel et spirituel de l'Humanité.

De ces civilisations, de ces cultures, nous avons tous reçu et nous continuons à profiter encore du fruit de leur pensée: ces valeurs extra-économiques valent bien — et au-delà — la part de richesses matérielles dont nous consentons à nous départir.

Devant une telle situation de mauvaise répartition des richesses et des maux qu'elle engendre, spécialement celui de la faim dans le monde, les hommes doivent saisir l'importance vitale de leur solidarité et s'acheminer vers une efficace coopération internationale.

Appel à la conscience des hommes

Nous faisons d'abord appel à la conscience de tous les chrétiens et de tous les hommes de bonne volonté.

"Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas, que celui qui a de quoi manger agisse de même" (Lc, 3, 11).

"Nous sommes tous solidairement responsables des populations sous-alimentées. C'est pourquoi il faut éveiller les consciences au sens de la responsabilité qui pèse sur tous et chacun, et spécialement sur les favorisés", disait Jean XXIII en 1961. (3)

L'inconscience des nantis est peut-être le plus grand mal contemporain: il faut de toute urgence que personne n'ignore les contradictions actuelles de l'Humanité et que chacun s'en sente responsable: cela suppose une révolution spirituelle qui nous fasse considérer l'autre comme un égal, porteur des mêmes droits que nous, qui nous fasse nous dégager d'égoïsme sordide pour aboutir à un altruisme sincère, qui nous fasse en un mot nous charger d'amour fraternel dont la première expression prend de nos jours la forme de partage et d'échange de nos biens.

Que les hommes veillent cependant à ne pas se donner bonne conscience à bon marché en versant ici et là une maigre obole: cela ne suffit pas. Ils doivent axer leurs efforts vers la réalisation d'une civilisation solidaire, se préoccuper des causes profondes et souvent structurelles qui engendrent le déséquilibre et déboucher sur l'engagement personnel dans un effort d'ensemble où chacun, à tous les niveaux, reconnaîtra et assumera ses propres responsabilités.

Et chaque chrétien doit considérer sa part dans la lutte contre la misère et l'injustice non comme une activité marginale mais comme une dimension normale et permanente de toute vie chrétienne intégralement vécue: le Christ n'a-t-il pas d'ailleurs lié la récompense éternelle à une telle conception de la vie chrétienne?

Appel aux nations

Mais ce sont les nations comme telles qui doivent se reconnaître responsables les unes des aures dans cette bataille immense entreprise contre la faim.

L'appel pathétique de Paul VI à Bombay résonne encore à nos oreilles:

"Nous vous confions notre message spécial au monde; que les nations cessent la course aux armements et emploient leurs ressources et leurs énergies à l'assistance fraternelle aux pays en voie de développement. Que chaque nation ayant des pensées de paix et non d'affliction et de guerre contribue, par une partie de ses dépenses pour les armements, à un important fonds mondial pour la solution des problèmes de nutrition, d'habillement, de logement et de soins médicaux qui concernent tant de peuples." (4)

Nous touchons ici un point d'une importance extrême. Quand on sait que les dépenses consacrées à la défense dans les principaux pays industriels seront bientôt égales, voire supérieures, à la somme globale des revenus nationaux de tous les pays insuffisamment développés, on ne peut s'empêcher de voir dans cela un violent désordre capable d'entraîner aux pires catastrophes. L'Humanité demande à bon droit de vivre, et malgré les richesses croissantes de la terre, on l'expose davantage à périr.

Notre prière et notre espérance montent vers Dieu pour que les peuples s'engagent dans la voie de l'entraide et de la coopération afin de régler "le problème le plus important de notre époque, celui des relations entre pays économiquement développés et pays en voie de développement". (5)

Cette coopération doit se réaliser sous le signe de la justice, dans un climat de fraternité et non de paternalisme, d'ouverture à une politique d'échanges, en respectant les caractéristiques de chaque pays et sans empiéter sur sa légitime autonomie, en visant toujours, d'une façon désintéressée, une montée de l'homme, de tous les hommes, de tout l'homme.

Quelques suggestions pratiques

Qu'on nous permette de signaler quelques points pratiques qui devraient faire l'objet de l'attention et des efforts des Canadiens:

1) Qu'une information la plus poussée possible soit fournie par les organismes publics et privés pour faire connaître les besoins des pays en voie de développement, les initiatives susceptibles de les aider de même que les projets déjà en marche dans ce sens;

2) Que tous travaillent à la formation d'une opinion publique éclairée, active et engagée: nous reconnaissons ici l'immense part déjà accomplie dans ce domaine par les moyens d'information: presse, radio, télévision;

3) Qu'on s'applique, dans les familles et les écoles, à éduquer les jeunes au sens de la fraternité et de la solidarité internationales: tant d'occasions sont offertes aux parents et aux éducateurs, à travers les événements et les circonstances, pour bâtir des jeunes qui se sentiront vraiment membres de la grande communauté humaine;

4) Qu'un accueil large et fraternel soit réservé aux ressortissants du Tiers-Monde qui immigrent chez nous pour y gagner et partager un pain qui manque peut-être ailleurs;

5) Que soit encouragé et facilité davantage l'envol de Canadiens — spécialistes, techniciens, professeurs, etc. . . — qui iront prêter main forte à d'autres nations du monde;

6) Que les pouvoirs publics de notre pays conçoivent de plus en plus fortement l'importance souveraine de notre participation à toutes les entreprises destinées à porter secours aux peuples dans le besoin. Nous sommes un pays riche favorisé par la Providence: pouvons-nous dire sincèrement que nous faisons notre juste part? Les suggestions émises en vue de la constitution d'un fonds international pour la lutte contre la faim dans le monde devraient trouver une audience favorable auprès de nos gouvernants;

7) Que la participation aux activités des organisations internationales existantes soit accentuée. Nous en profitons pour inviter tous les catholiques à assurer chez nous le plein succès de l'Année de Coopération internationale.

Conclusions

Pour obtenir la paix, il faut préparer les conditions de la paix: une de ces conditions est sans aucun doute la réalisation d'un ordre international juste d'où serait bannie la faim issue du déséquilibre dans le partage des richesses. L'énorme complexité du problème, que nous reconnaissons tous, ne doit pas nous empêcher de nous mettre sans délai à la tâche: l'ignorance, la paresse, l'égoïsme sur ce plan revêtent aujourd'hui une gravité exceptionnelle et toute carence à apporter une solution mérite la réprobation.

"J'avais faim et vous m'avez donné à manger; j'étais nu et vous m'avez vêtu" (Mt. 25, 35): on se souvient de cette parole du Christ; si les peuples rendaient purement témoignage à l'Evangile par un effort concerté et intelligent en assumant la prise en charge des nations économiquement faibles, un choc heureux se produirait et l'évolution du monde en serait changée.

Le message chrétien vise sans doute le Royaume de Dieu, mais il est essentiellement tendu vers l'Humanité puisqu'il a comme centre le commandement de l'amour fraternel. Que chacun des individus et des peuples qui se réclament de l'esprit chrétien le mette en pratique et le monde se redressera.

Les hommes trouvent devant eux l'occasion la plus grande de l'Histoire de donner le spectacle d'une charité aux dimensions du globe: fermeront-ils leur coeur et leurs bras aux appels qui viennent angoissés de partout? Nous demandons au Seigneur que les Canadiens entendent cet appel en ce jour de la Fête du Travail et ne le laissent pas sans écho.

1) L. J. Lebret "Le Drame du siècle", 1964
2) Jean XXIII "Ad Petri cathedram", 29 juin 1959, Doc. cath. no 1308, col. 901
3) "Mater et Magistra", Act. pop. Ed. Spes 1962, p. 151
4) Paul VI à Bombay, le 4 déc. 1964
5) "Mater et Magistra", Action pop. Ed. Spes, 1962, p. 147

Ecole "catholique" et école "française" (2)

Une différence subtile mais concrète distingue le Québec et les autres provinces dans le débat sur le choix entre un système scolaire à base confessionnelle et un système scolaire à base de langue.

Dans le Québec, les champions de l'école française sont parfois hostiles aux institutions confessionnelles, désireux de séparer les questions culturelles et religieuses, ou bien convaincus que leur plan apporterait un atout précieux au renouveau français sans nuire à l'influence religieuse dans les écoles. Mais, dans tous ces cas, le peuple demeure "maître de son destin" dans un sens ou dans l'autre.

En dehors du Québec, au sein des "minorités", le problème comporte un tout autre élément, d'une portée très grave: l'opinion de la majorité des gens du milieu est celle d'un peuple anglophone et protestant, hostile aux écoles "divisives", selon l'expression si chère à certains de ses porte-parole.

Ainsi, incapable de choisir une solution idéale sous une forme ou l'autre, on cherche, en attendant, des compromis qui permettent des satisfactions partielles. Par exemple, au Manitoba, dans plusieurs centres ruraux, la présence d'une population fortement concentrée, à la fois catholique et française, rend possible l'orientation de l'école locale dans une ambiance qui s'inspire de ces deux valeurs, en marge de la loi scolaire. Choix du moindre mal auquel on essaie constamment de porter remède, au moins pour ce qui a trait à l'enseignement du français, car le fléchissement de la langue chez les élèves est plus frappant que la détérioration de la religion.

En ville, ce choix est encore plus angoissant et plus coûteux. Mais le groupement d'enfants de langue française dans une école avec des enseignants de langue française n'est pas défendu par la loi et, en plus de favoriser l'étude de la langue, il peut être, en pratique, une communauté scolaire catholique. Cela est risqué. Cela ne peut se réaliser que dans un district où les commissaires se montrent compréhensifs et courageux, mais c'est possible et, en attendant, alors que d'autres obligations financières nous pressent, c'est légitime. Au fond, contrairement à ce qui se passe dans le Québec, ce n'est pas un choix libre, en vertu d'un débat sur des principes.

Choix cependant, plus délicat qu'il n'en a l'air. Il est facile en effet de remarquer si l'anglais ou le français est le véhicule de communication dans une école. Il est moins facile de constater si l'esprit catholique anime élèves et maîtres, si l'expérience scolaire, soit personnelle, soit sociale, fait partie de la vie chrétienne des personnes ainsi groupées, cinq jours par semaine, ou si elle n'est qu'une rencontre sans Dieu.

On déplore souvent l'anglicisation des jeunes, malgré l'influence du foyer, en réclamant plus de français à l'école. Mais de là à conclure que la formation religieuse n'exige pas autant d'efforts concentrés, la preuve n'est pas aisée. Au contraire, plus aujourd'hui que dans le passé, il faut trouver le moyen de faire, des écoles, des centres d'approfondissement du message chrétien, des expériences de vie communautaire catholique, des ateliers pratiques de préparation à la fraternité avec d'autres chrétiens et d'apostolat dans un monde incroyant. Pour cela il faut un "curriculum" souple, un choix de manuels adaptés, un personnel compétent, convaincu et formé dans la tradition catholique, une direction éclairée, ferme et surtout libre des entraves du "neutralisme".

On peut discuter de l'efficacité des "institutions" catholiques, **"en marge"** de la société, mais précisément à cause de la participation plus commune du catholique dans le monde séculier aujourd'hui, il lui faut une préparation plus soignée. Avant de se lancer dans le courant, il doit dominer davantage ce monde qu'est son propre être **intérieur** spirituel et s'exercer à l'esprit d'équipe avec ses coreligionnaires. D'ailleurs l'école catholique en se préoccupant de l'âme de l'éducation n'en néglige pas le corps qu'est l'éducation temporelle. En disant "catholiques" ici, il ne s'agit pas de "cléricales", mais d'écoles dont l'esprit se conforme aux droits et devoirs de catholiques "post-Vatican II".

L'école est l'étape entre le foyer et le "monde", caractérisée aux niveaux supérieurs par un exercice plus responsable de la liberté personnelle. Il n'y a pas plus de raison de déchristianiser ou de neutraliser l'école, qu'il y en aurait de demander des foyers moins chrétiens, ouverts à tous les vents, sous prétexte de former ainsi des âmes trempées. Cela va de soi pour les premières années scolaires. Mais, aux grades supérieurs, le besoin est encore plus prononcé, de vrais maîtres, solides, sages et inspirateurs.

Certains champions de l'école française à tout prix veulent au fond modeler le système scolaire du Québec sur celui de la France, faisant remarquer que la base linguistique et culturelle commune n'empêche pas l'existence d'écoles "libres", c'est-à-dire catholiques, à côté des écoles neutres de l'Etat en France. Mais l'existence de ces écoles libres, faiblement subventionnées, proclame que la France catholique ne croit pas aux vertus salvatrices de la seule "culture" française, ni à la suffisance de bons foyers chrétiens, ou de maîtres catholiques éparpillés ici et là dans le système officiel.

Ces observations ne diminuent en rien l'importance de la lutte pour les droits de la langue française. Car, en dehors du Québec, et peut-être même dans "la belle province", les pressions adverses réclamant que ceux qui veulent rester fidèles à leur langue déploient une activité incessante, sont en somme identiques à celles qui menacent la foi. Céder sur un point essentiel ne pourrait qu'affaiblir la lutte sur l'autre front. Ne serait-ce pas une manoeuvre habile de la part des incroyants nouvelle vague de vouloir détruire cet héritage, et lui substituer un esprit matérialiste et marxiste, sous prétexte d'exalter la langue? Après tout, l'Etat du Québec ne devient-il pas rapidement une puissance "sécularisante", qui corrige peut-être chez lui une mainmise "ecclésiale", mais qui risque, en dehors de son territoire, de la transformer, sous ce rapport, en une province "comme les autres".

C'est un temps de changement, d'adaptation, de confusion. Que les parents catholiques et français ne se laissent pas leurrer ni intimider. Ils ont droit à des écoles qui s'harmonisent avec leur vie familiale. Mais la victoire n'est pas le fruit de solutions faciles. Qu'ils tiennent à l'école catholique aussi bien que française. C'est ainsi qu'ils feront honneur à leurs ancêtres et donneront l'exemple à leurs descendants.

Le cardinal Paul-Emile Léger

L'Ecole n'est pas chrétienne spontanément, elle doit se convertir pour le devenir

Exprimant l'inquiétude de la génération adulte actuelle devant le monde des galaxies qui se façonne sous leurs yeux et qui entre à l'école à travers les enfants, le cardinal Léger a dit aux éducateurs: "Ce monde de demain que nous ne connaissons pas, peut-être vous, éducateurs, si vous devenez attentifs, pourrez-vous le saisir, car, d'une certaine façon, vous l'avez entre les mains".

C'est au banquet de clôture du 15e congrès de la Corporation des Instituteurs catholiques, à l'hôtel Reine Elizabeth, la semaine dernière, que l'archevêque de Montréal a abordé le problème crucial du "tournant si complexe d'une civilisation toute nouvelle dans l'éveil dynamique de la population canadienne-française du Québec", pour poser franchement la question: "Le contexte actuel requiert-il encore l'existence de cette école chrétienne?".

Notant que le programme du monde moderne tient en ces quelques mots: ". . . le monde n'en veut pas à Dieu, il s'en passe", le cardinal Léger a affirmé: "L'école n'est pas chrétienne spontanément, elle doit se convertir pour le devenir".

Il avait d'abord dit: "L'école chrétienne, c'est vite dit et beaucoup plus long à construire". Car comme il l'avait expliqué au début: "Le problème n'est pas de savoir si l'école chrétienne prépare à vivre chrétiennement, le problème est de savoir si l'école est réellement chrétienne".

Le cardinal Léger a analysé la fonction de l'école, qui doit préparer à la vie. Mais la vie dans quel monde? Il répond: "Nous avons à vivre point dans un monde différent dont il serait possible de faire au moins la description, mais dans un monde mobile.

"Le concept même d'adaptation doit être généralisé. Il ne s'agit pas de prendre une attitude plus convenable que l'ancienne; il s'agit plutôt de ne se figer dans aucune attitude, de devenir souple, disponible, de rester calme dans une mer mouvante, d'apprendre à être heureux, lucide, dans la mobilité qui nous environne."

Le prélat note qu'ainsi l'inquiétude devient "une des tentations les plus subtiles de notre temps. Tentation pour le chrétien, tentation pour l'éducateur . . . tentation qui deviendra obsédante et engendrera chez un grand nombre l'insécurité et la névrose".

Il note que dans ce "monde sans passé" . . . l'homme ne sera que dans la mesure où "il devient".

Mettant en garde contre "la tentation des éducateurs de faire surtout de la prospective, de la prévision, de la gestion prévisionnelle en matière humaine", le cardinal Léger affirme qu'il est sans doute "du ressort des économistes de prévoir, de planifier d'une certaine façon et dans l'ordre de leurs services, s'il existe aussi des efforts louables d'orientation professionnelle en vue d'adaptation des divers services sociaux, on ne saurait cependant considérer l'éducation comme 'un problème d'adaptation à une économie sociale' quelconque".

Il précise qu'actuellement on force la maturité des jeunes. On résout les problèmes avant qu'ils ne se posent. "Nos enfants ont tout lu avant terme, et ces classes de morale où l'on fait de grands discours sur le mariage chrétien à des jeunes de 13, 14 ans, qui en sont à découvrir leur premier flirt.

"Au plan spirituel, cette tendance est typique de la bonne volonté, souvent débordante, des éducateurs catholiques. Pour conduire le jeune homme, la jeune fille à leur niveau maximum on explique tout. Il n'y aura plus tard qu'à passer du théorique au pratique. On initie à toutes les initiations, parce qu'on a quelquefois reçu le reproche de ne pas le faire.

"Nous bourrons le cerveau avec des principes, après quoi on peut très bien s'attendre à une descente en roue libre, peut-être même jusqu'à la chute. Car formation n'est pas uniquement information. On se prépare à vivre en vivant . . . Je crois que toute l'éducation doit être basée là-dessus."

Paul VI invite les Canadiens à une grande charité fraternelle

OTTAWA (CCC) — Sa Sainteté le Pape Paul VI, témoin impuissant des multiples fléaux qui sévissent à travers le monde, lance un vibrant appel aux catholiques du Canada en les invitant à prendre collectivement conscience du fait que les problèmes de la pauvreté et de la faim constituent aujourd'hui l'un des plus terribles maux de l'humanité.

L'appel du Pape à la charité fraternelle des Canadiens aura lieu le 12 septembre prochain, dans toutes les églises et chapelles du pays, alors que se tiendra la 16e Collecte annuelle pour les Charités papales et les Oeuvres de l'Episcopat canadien.

Le Saint-Père, en tendant ainsi la main au nom de ceux qui souffrent, pose un geste qui honore les catholiques canadiens conscients de leur situation privilégiée, que leur confère leur titre d'une nation riche et prospère.

"De droit naturel, disait saint Thomas d'Aquin, toutes choses sont communes: elles doivent être mises en commun en temps de nécessité". Si, à cette évidente vérité, l'on ajoute l'énoncé selon lequel la charité d'aujourd'hui pépare la justice sociale de demain ,comment peut-on renoncer à assumer ce devoir qu'ont tous les hommes de partager avec ses frères dans le besoin?

De tous les coins du globe, des hommes accablés par des souffrances morales et physiques et privés du plus strict nécessaire adressent chaque jour au Vicaire de Jésus-Christ plus de 1,000 demandes d'assistance, toutes plus pathétiques les unes que les autres.

Même pour le Chef suprême de l'Eglise, il est humainement impensable d'espérer en arriver un jour à soulager convenablement toutes ces misères humaines: mais, dans Son immense générosité, le Saint-Père tend chaque jour de l'année une main secourable vers cette multitude, dont l'indigence est indescriptible, pour distribuer **tout** ce dont Il dispose.

Le coeur et la main du Saint-Père ne se lassent jamais, animés qu'ils sont par le principe même de l'Amour; mais il n'en va pas ainsi des ressources dont le Pape dispose pour venir en aide à ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

Voilà pourquoi, chaque année, le Pape invite les Catholiques du monde entier, à partager, dans la mesure de leurs moyens, avec leurs frères dans le besoin. La charité universelle de l'Eglise permet aux mieux nantis d'accomplir un devoir essentiel de justice sociale en collaborant, à titre individuel, à la répartition plus équitable des biens.

La présence de l'Eglise des Pauvres auprès des miséreux sera assurée dans la mesure où ses membres feront preuve d'une générosité que seule peut inspirer la véritable charité fraternelle du Christ.

Au Canada, la Collecte pour les Charités papales est organisée à travers tout le pays par l'Episcopat et se tient sous les auspices de la Conférence Catholique Canadienne qui est l'association des Cardinaux, Archevêques et Evêques du Canada.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Le R. P. John C. Ford, professeur de morale au Collège catholique de Boston, déclarait à la conférence de l'Alberta sur les études de l'alcoolisme que "la 'consommation modérée' de boisson est compatible avec les concepts catholiques de la 'vertu de sobriété'." Il ajoutait: " Quand je dis modérément, je veux dire, deux ou trois cocktails durant une réception, ou peut-être deux verres de bière dans la soirée, ou du vin servi avec le repas."

La Chambre de Commerce de Québec adressait, aux supérieurs des collèges classiques affiliés à l'Université Laval, une lettre personnelle les priant d'établir le plus tôt possible le cours classique latin-sciences dans leurs institutions.

Le ministre des finances M. Harris, déclarait que le surplus du gouvernement au cours des quatre premiers mois de l'année avait été de $132,000,000.

Le contrat pour la construction du nouveau gymnase du Collège de St-Boniface avait été accordé à la Compagnie Couture et Toupin au prix de $109,495.

Il y a 20 ans (1945)

L'hon Colin Campbell, ministre de l'aviation dans le cabinet Mackenzie-King, déclarait que des ordres avaient été donnés pour le licenciement de 46,000 membres du C.A.R.C. Les centres de licenciement avaient reçu instruction de travailler sept jours par semaine pendant deux mois afin de compléter ce travail dans l'espace de deux mois.

Une enquête Gallup révélait que peu d'électeurs canadiens désiraient que le poste de gouverneur général soit aboli, mais un fort pourcentage espérait que ce poste soit confié à un Canadien plutôt qu'à un personnage de Grande Bretagne.

"Bonheur d'occasion" de Gabrielle Roy était lancé et devenait l'objet des critiques. Après 20 ans, ce volume se trouve encore sur les étagères des libraires et jouit toujours de sa popularité première.

M. E.-K. Williams, avocat de renom de Winnipeg, était élu président de l'Association du Barreau canadien. Il succédait à M. Philippe Brais, de Montréal. (On se rappellera que M. Williams devint plus tard lieutenant-gouverneur du Manitoba.)

Le Canada avait vendu 3,000 véhicules à l'UNRRA. (Comme on le sait, UNRRA était l'abbréviation de "United Nations Relief and Rehabilitation Agreement". Un pince-sans rire y donnait l'interprétation suivante: "Unhappy Nations Receive Ridiculous Assistance."

Il y a 30 ans (1935)

La reine Astrid de Belgique, épouse du roi Léopold III, et reine des Belges depuis moins de deux ans, mourait instantanément des suites d'un accident de la circulation en Suisse. Le roi, au volant au moment de l'accident, perdit contrôle de sa voiture alors qu'il descendait un chemin de montagne dans les Alpes. Il ne fut que légèrement blessé. La reine était âgée de 29 ans.

M. William Aberhart prenait les rênes du gouvernement albertain et se réservait le ministère de l'éducation en plus de la présidence du conseil. M. Aberhart était professeur de carrière.

Les beurreries du Manitoba obtenaient 14 des premières places à l'exposition Nationale de Toronto. L'Ontario et l'Alberta avaient chacun cinq premiers prix et la Colombie-Britannique en avait deux.

La commission de police de St-Boniface nommait le constable A. Desautels détective de 2e classe et le constable C.-F. Muller, qui était en probation, constable permanent. (Ce dernier a graduellement franchi les étapes et occupe aujourd'hui le poste d'adjoint du chef de police.)

Un groupe imposant d'amis et de confrères fêtaient le Dr Henri Guyot à l'occasion de son mariage. Toute la faculté médicale de St-Boniface tenait à offrir leurs meilleurs voeux à ce sympathique médecin.

M. l'abbé Gandos, pendant plusieurs années professeur de théologie à La Trappe de St-Norbert et chapelain de l'Asile Ritchot (aujourd'hui le scolasticat des O.M.I.), célébrait le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale. Le jubilaire avait été ordonné à Rome et passa presque toute sa vie sacerdotale au Manitoba.

Il y a 40 ans (1925)

L'Association du Barreau canadien tenait son congrès annuel à Winnipeg. Plusieurs personnalités éminentes assistaient à ce congrès. Mentionnons M. Manuel Fourcade, ancien bâtonnier du Barreau de Paris; lord Buckmaster, d'Angleterre; l'hon. George W. Wickerham, représentant le barreau de New York; Me N.-K. Laflamme, bâtonnier du barreau de Québec et représentant de l'hon. Ernest Lapointe, ministre fédéral de la justice. Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur du Manitoba était réélu président de l'Association du Barreau pour la 11e année consécutive. L'hon. Ernest Lapointe était élu président honoraire.

Six magasins de Treherne, quatre de Rathwell et cinq de Holland, au Manitoba, étaient cambriolés au cours d'une même nuit. (Les Ford de 1925 devaient quand même rouler à une bonne allure.)

A Vancouver, un bandit forçait un gérant de banque et deux employés à entrer dans la voûte. Pendant qu'il était occupé à dévaliser le coffre-fort, le gérant réussit à s'échapper et il ferma rapidement la porte sur le bandit et les deux employés. L'affaire de prendre le téléphone et d'alerter la police ne prit qu'un instant. A l'arrivée des gendarmes, le gérant ouvrit la voûte de nouveau et notre bandit en sortit tenant ses deux révolvers par le canon et les présenta aux agents.

La Rév. Soeur Luc d'Antioche succédait à la Rév. Soeur Clémentine au poste de principale de l'Académie St-Joseph de St-Boniface.

Il y a 50 ans (1915)

Dans un éditorial intitulé "Explication Amicale", Hector Héroux, rédacteur de La Liberté, faisait noter au Free Press les statistiques scolaires en ces termes: " . . . les chiffres son étonnants. Pour n'en citer que quelques-uns, dans une école sur 54 candidates, 50 sont admises (au High School), plusieurs avec honneur; ailleurs 18 sur 18; ailleurs 15 sur 15, et ainsi de suite, car la liste est assez longue." Et il terminait son article par ces mots: "Nous ne demandons pas de faveurs, mais nous ne sommes pas prêts à accepter toutes sortes de traitements et à nous déclarer satisfaits." (Il y a de cela un demi-siècle, et pendant un demi-siècle, par l'entremise de l'Association d'Education, et par d'autres moyens, nous protestons contre le sort qu'on nous a fait. Aujourd'hui certains parlent d'amélioration dans le domaine de l'éducation française. Si une heure par jour de français est une amélioration, il faudrait que les personnes en haut lieu s'empressent de continuer cette amélioration pour qu'enfin on en arrive à donner à la langue française la place qui lui revient pour les Canadiens français.)

Les Enfants de Marie de Ste-Anne-des-Chênes, Man., élisaient les officières suivantes: présidente, Mlle Anna Delorme; vice-présidentes, Lucie Tétreault et Apauline Dufresne; secrétaire, Agnès Lavergne; trésorière, Eva Gauthier; conseillères, Annie Girard et Jacqueline de Margerie.

A Lorette, une soirée était organisée par Mme Veuve McDougall pour marquer le retour au Collège de Donat McDougall et Sauveur et Paul Marcoux.

La Bible vous parle

Ne te laisse pas vaincre par le mal, sois vainqueur du mal par le bien. (Rom 12, 21)

Intentions du mois de septembre

Intention générale du mois de septembre: Lisons et méditons la Bible. Intention missionnaire: Collaboration du clergé autochtone et des missionnaires.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la CWNA




Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2, Man (Tél. 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: 774-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
à l'étranger: un an $4.50; deux ans $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

M. G. L. Pickering, directeur du régime de pensions du Canada

OTTAWA — — L'honorable Judy LaMarsh, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, annonça, le 23 août dernier, conjointement avec la Commission du Service civil du Canada, la nomination à compter du 1er septembre 1965, de M. Gordon L. Pickering, âgé de 52 ans, au poste de directeur du Régime de pensions du Canada.

Dans ce nouveau poste administratif supérieur, M. Pickering aura la responsabilité d'appliquer et d'administrer de façon générale la nouvelle loi fédérale sur le Régime de pensions du Canada.

Né à Langley-Prairie (C.-B.), M. Pickering a fait ses études primaires dans le sud de la Saskatchewan et ses études secondaires au Campion College de Regina. Il a obtenu, en 1935, son baccalauréat ès arts à l'Université de Manitoba et, en 1937, son baccalauréat ès sciences en comptabilité à l'Université de Saskatchewan. Enfin, en 1954, il fut diplômé d'un cours d'organisation et d'administration hospitalière de l'Association des hôpitaux du Canada.

De 1937 à 1941, M. Pickering était comptable et directeur du service de perception de l'hôpital des Soeurs Grises à Regina. Il s'est engagé dans l'Aviation royale du Canada en 1941. Après sa démobilisation, en 1945, il devint comptable industriel pour l'Associated Textiles of Canada à Louiseville, P.Q., jusqu'en 1949, alors qu'il devint contrôleur de l'hôpital général St-Boniface, au Manitoba, jusqu'en 1953, puis administrateur jusqu'en 1958.

Il fut nommé, le 1er février 1958, commissaire à l'hospitalisation, au Régime des services hospitaliers du Manitoba; après la réorganisation de ce service, président de la Commission hospitalière du Manitoba. Il resta à ce poste jusqu'au 1er mai 1965 alors qu'il fut nommé administrateur général du nouvel hôpital de 720 lits en voie de construction à Scarborough, Ont., en vue du centenaire.

Au cours de sa carrière, M. Pickering a occupé divers postes importants dans des organismes reliés à ses activités professionnelles. Il fut président du Comité sur les services ambulanciers au Manitoba, président des Hôpitaux associés du Manitoba et membre du Conseil d'administration de cet organisme, ainsi que de l'Association des services hospitaliers du Manitoba (Croix-Bleue) et de l'Association des hôpitaux du Canada. Il fut aussi membre de la Commission consultative sur l'hygiène du Manitoba et membre du conseil consultatif auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social conformément à la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques (Canada).

M. Pickering est marié à Marie-Blanche Gamache, de Laurier, Man.; ils ont quaire enfants.

St-Eugène

Réunion du Club des Dames

Le Club des Dames de St-Eugène, a tenu sa réunion mensuelle, le mercredi 25 août.

L'assemblée fut ouverte par la prière et on fit la lecture des minutes de la réunion du mois précédent. Après l'élection des responsables de nombreux comités, le nouvel exécutif est entré en fonction.

Les dames ont ensuite ébauché les plans de leur prochaine activité, qui sera le souper à la dinde, dans la salle paroissiale, le 19 septembre.

L'assemblée se termina par la prière, suivie d'un goûter.

Décès

M. ODIAS ROY

Le dimanche 22 août est décédé à sa résidence, 273, rue Notre-Dame, St-Boniface, M. Odias Roy, âgé de 82 ans.

Né à St-Jean-Baptiste, le 4 juillet 1883, il habita St-Boniface pendant 70 ans. Employé du Canadien National à Transcona pendant 34 ans, il se retira en 1948. Son épouse, Amanda St-Onge mourait le 20 novembre 1958.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles, Mme Alphonse Morin (Jeanne), de St-Boniface, et Mme Noël Ritchot (Emilienne), de St-Vital; cinq petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants; trois soeurs, Mme Ulric Phaneuf, (Camilla), Mme J. B. O. Leclerc (Blanche), de St-Boniface, et Mme R. Lajoie (Léonida), de Chicago, Illinois.

Les prières furent récitées le lundi 23 août, à 8 h., au salon funéraire Philippe Coutu. Les funérailles eurent lieu en la basilique de St-Boniface le mardi 24 août, à 10 h., et l'inhumation, au cimetière Green Acres.

Remerciements

Les familles Alphonse Morin et Noël Ritchot désirent remercier tous les parents et amis de leur témoignage de sympathie à l'occasion de la mort de M. Odias Roy. Un merci spécial au dévoué M. l'abbé Yvon Boisvenu et aux frères Docteurs Wilfrid et Frank Albi.

Formation du clergé autochtone en 1964

ROME (CCC) — Le Secrétariat général de l'Oeuvre de St-Pierre Apôtre a publié le rapport d'activité pour 1964. En voici les données principales.

Au 1er janvier 1965, l'Oeuvre pontificale de St-Pierre Apôtre (pour la formation du clergé autochtone), avait en charge: en Afrique, 21,846 petits séminaristes et 1,942 grands séminaristes; en Asie, 10,829 petits séminaristes et 3,744 grands séminaristes; en Amérique, 1,871 petits séminaristes et 235 grands séminaristes; en Europe, 164 petits séminaristes et 350 grands séminaristes; en Océanie, 498 petits séminaristes et 60 grands séminaristes. Soit au total, 35,208 petits séminaristes et 6,331 grands séminaristes (dont 300 à Rome).

En 1964, sont entrés en service six petits séminaires (deux au Nigeria, un au Gabon, un au Rwanda, un en Thaïlande, un au Pérou) et quatre grands séminaires (un au Cambodge, un au Vietnam, un en Indonésie, un en Inde). Les grands séminaires de Taipeh (Formose) et d'Ambato (Equateur) ouvriront leurs portes dans le courant de 1965. Au cours de 1964, 487 étudiants des grands séminaires dépendant de la congrégation de la propagation de la foi ont été ordonnés prêtres.

Soit les comptes de 1964, soit le budget de 1965 indiquent que l'Oeuvre ne dispose guère que des deux tiers des ressources qui lui seraient nécessaires. Une partie de l'entretien des séminaristes est à la charge des évêques, ce qui peut constituer, si les séminaristes sont nombreux, une très lourde charge et poser des problèmes difficiles à résoudre.

Mais les subsides d'entretien et de formation accordés par l'Oeuvre pontificale ne constituent qu'une partie des obligations. Chaque année, en effet, elle est dans l'obligation de réserver une bonne part de ses moyens à la construction et à l'agrandissement des maisons de formation sacerdotale et religieuse.

RÉVOLUTION OU ÉVOLUTION

BOGOTA (CCC) — Dans un message adressé aux fidèles, le cardinal Luis Concha, archevêque de Bogota et primat de Colombie, a lancé un avertissement contre l'emploi inconsidéré de l'expression "révolution", et propose d'employer le mot "évolution", toutes les fois qu'il s'agit de définir "un changement justifiable, pacifique et juridique".

Le cardinal souligne que le terme "révolution" ne saurait être appliqué qu'à des "changements violents des institutions politiques d'une nation", ainsi que le précise le dictionnaire de l'Académie de langue espagnole.

"Il est indéniable, ajoute le primat de Colombie, que toute nation doit admettre des changements dans des institutions suivant les circonstances de l'époque, mais il est également indéniable que, sous peine de tomber dans le chaos et l'anarchie, ces changements doivent avoir lieu d'une façon régulière et juridique et jamais de manière violente."

"Il existe certainement, conclut l'archevêque de Bogota, beaucoup de maux auxquels il faut remédier, mais l'emploi de la violence apporterait des maux pires encore et ne corrigerait pas ceux qui existent."

6 millions de voitures emprunteront les routes à la Fête du Travail

OTTAWA — Le Conseil canadien de la sécurité routière estime à 6,000,000 le nombre des voitures qui emprunteront les routes canadiennes au cours de la fin de semaine de la Fête du Travail. Ceci représente plus de la moitié de la production totale des véhicules à moteur au Canada, depuis l'année 1904.

Le Canada, rapporte le CCSR, compte quelque 500,000 milles de routes et rues. Ceci représente 12 voitures automobiles au mille. Au dire de M. W. Arch Bryce, directeur administratif du Conseil, "S'il n'y avait que 12 voitures au mille sur les routes et les rues des pays, au cours de la fin de semaine de la Fête du Travail, ce serait presque l'Utopie! Malheureusement, le trafic tend à se concentrer".

Selon lui, le mouvement rapide d'un trafic automobile dense sur les artères principales et autour des grands centres urbains est susceptible de créer des embouteillages de proportions géantes et les situations les plus dangereuses. M. Bryce recommande à tous les conducteurs d'être constamment aux aguets pour tout signe de danger probable, et prêts à agir sur le champ.

* * *

Le Conseil de Sécurité Routière du Grand-Winnipeg rappelle tristement que le nombre moyen des accidents de la route, durant la Fête du Travail, est de 61 au Canada. Les autres congés se distinguent de façon non moins désastreuse: Jour de l'An, 25; Pâques, 35; Fête de la Reine, 42; Jour du Canada, 1er juillet, 45; Noël, 50; Jour d'Actions de Grâces, en octobre, 52.

Automobilistes, attention. Il faut que ces chiffres disparaissent ou, au moins, diminuent.

"Aggiornamento" musical et liturgique

PARIS (CCC) C'est sous la dénomination d'"Institut supérieur de musique sacrée" que l'Institut grégorien s'inscrira désormais dans les instituts ou écoles qui, groupés par facultés, sont rattachés à l'Institut catholique de Paris.

Animé du même esprit de loyale obéissance aux directives de l'Eglise que lors de sa fondation en 1923, l'Institut supérieur de musique sacrée regarde vers l'avenir, en apportant sa contribution à l'effort d'approfondissement et de renouvellement de la musique liturgique demandée par le Concile.

Fondation de la Société St-Louis à Montréal

MONTREAL (CCC) — Des personnes appartenant à différents partis politiques se rencontreront à Montréal pour constituer le comité provisoire de la Société St-Louis.

Nommée en l'honneur de saint Louis, roi de France et modèle des législateurs chrétiens, cette société recrutera des membres actifs uniquement parmi les personnes occupant ou ayant occupé des fonctions de législateurs soit à l'échelon fédéral, provincial ou municipal.

La Société St-Louis a pour but, de revaloriser la fonction d'homme public et de renseigner ses membres sur une conception chrétienne de la politique et des questions sociales.

On prévoit donner des cours à ceux qui se proposent de briguer les suffrages de l'électorat soit comme conseillers municipaux, comme députés fédéraux ou provinciaux.

Il est également question de préparer un code d'éthique professionnelle et de participer à l'échelon mondial à des associations similiaires qui existent dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique latine.

Le siège social de la Société St-Louis sera à Montréal et déjà une quarantaine de personnes ont signifié leur intérêt à son succès.

60 ans de sacerdoce

Une messe solennelle d'action de grâces sera célébrée dimanche prochain 5 septembre à 3 h. 30 p.m. dans l'église des Pères Trappistes, à St-Norbert, à l'occasion du soixantenaire sacerdotal du Père M.-Germain-Phaneuf, o.c.s.o. (dont le nom est Louis Phaneuf). Le jubilaire a exercé le ministère pastoral pendant plusieurs années dans le diocèse de St-Boniface.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Notre pique-nique annuel aura lieu à St-Norbert le 12 septembre. Préparez-vous pour ce jour et priez pour que la température nous soit favorable.

Notre comité d'action catholique nous propose un beau programme pour l'année colombienne: à partir du premier vendredi d'octobre, nous aurons messe et communion à 7 h. 30 p.m. dans les différentes églises et chapelles de St-Boniface.

Il est important de se rappeler que le 25 septembre au soir nous célébrons la fête de Christophe Colomb par un bal et smorgasborg à l'hôtel Royal Alexandra. Voyez le Grand chevalier Collette ou Louis Boucher pour vos billets.

Clinique de sang pour la Croix-Rouge à la brasserie Carling à Winnipeg, le 5 octobre. Le sang que vous donnerez sera remplacé par Carling . . .

APRES-TOUT.

M. Joseph G. Van Belleghem, membre du conseil de St-Boniface et ancien maire, annonce qu'il posera de nouveau sa candidature à l'échevinage dans le quartier 3 de la ville-cathédrale aux élections d'octobre prochain.

Ottawa demande des explications aux Oblats sur l'aide désirée

QUEBEC — Les Oblats missionnaires au Basutoland ont reçu d'Ottawa une demande d'explications sur l'aide qu'ils désirent recevoir du gouvernement canadien.

Cette demande vient à la suite d'une déclaration faite par deux missionnaires oblats à Québec, au début du mois d'avril. Ceux-ci avaient alors révélé qu'ils avaient l'impression d'avoir été oubliés par leur pays et qu'ils s'interrogeaient pour savoir si le gouvernement canadien était vraiment intéressé à l'oeuvre qu'ils poursuivaient.

Un mémoire sera donc préparé et présenté au gouvernement canadien. On aurait d'ailleurs confié sa préparation au R. P. Marcel Ferragne, qui pendant plusieurs années s'est occupé de la publication d'un hebdomadaire catholique au Basutoland.

Au début d'août, les RR. PP. Rolland Houle et Marcel Ferragne avaient fait remarquer que la France s'intéresse à ses missionnaires et qu'elle voit à ce que ses ambassadeurs et consuls établissent un contact au moins une fois par année avec les missionnaires français.

Les prêtres canadiens avaient précisé qu'ils ne voulaient ni aide ni appui, mais simplement une marque d'intérêt.

Ils avaient enfin ajouté que les missionnaires canadiens-français étaient l'objet d'une surveillance constante de la part des partis communistes du Basutoland.

Le plus ancien billet de banque fut contrefait. . .

(UNESCO) — Le plus ancien billet de banque existant — il date de 1612 — est conservé à Stockholm, à la Banque nationale de Suède . . . mais il se trouve être un faux billet, habilement contrefait.

Ce fut en 1661 que la Banque de Stockholm émit, pour la première fois en Europe, des billets ayant une valeur d'échange. Inventé par Johan Palmstruch, originaire de Riga (alors suédoise), le "banco daler" fut très bien accueilli, car les lourdes pièces de cuivre qui avaient alors cours étaient encombrantes et fort incommodes à transporter (certaines mesuraient jusqu'à 4.65 po. c.). Cependant, les faux-monnayeurs étaient actifs même à cette époque et, pour prévenir les contrefaçons, les dessins des billets émis par la Banque à partir du XVIIIe siècle devinrent de plus en plus compliqués.

Il reste qu'au musée de la monnaie, le plus vieux billet de banque témoigne de l'habilité des faux-monnayeurs.

Les compagnies d'assurance-vie faisant affaires au Canada ont versé $66.2 millions d'assurance-vie et de rentes à des familles canadiennes en mai 1965.

L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie rapporte que les indemnités payées durant les cinq premiers mois de 1965 ont dépassé de $22 millions celles qui furent payées dans les cinq premiers mois de l'année précédente.

Archevêché de Saint-Boniface

15.8.65 21//65

La quête commandée pour les Charités papales et les Oeuvres de l'Episcopat canadien

A lire au Prône le dimanche 5 septembre
(La Quête se fait le 12 septembre)

Bien chers diocésains,

La quête annuelle en faveur des **Charités papales** et des **Oeuvres de l'Episcopat canadien** nous procure l'occasion et le moyen d'exprimer notre solidarité chrétienne avec tous les peuples de la terre. C'est une grâce, et nous devons y répondre généreusement.

N'est-il pas vrai qu'en notre temps tous les hommes se sentent plus près les uns des autres? Dans le **domaine temporel**, les distances ont pratiquement disparu; les préoccupations et les intérêts se révèlent intensément communs. Dans le **domaine spirituel**, le renouveau de vie chrétienne ouvre toujours plus au sens universel de la foi, d'où une exigence nouvelle de collaboration des uns avec les autres.

La traduction des textes liturgiques a fourni un cas typique de cette urgence de collaborer. Et le fait que les 14 pays de langue française aient pu élaborer et adopter une version commune du Missel témoigne éloquemment d'une entraide fructueuse. De même les évêques du monde entier ont commencé et intensifie sans relâche leur **action collégiale** au bénéfice de tous les hommes: des catholiques, des autres chrétiens, de tous les croyants et même des incroyants.

Or, la quête appelée "Charités papales et Oeuvres de l'Episcopat" constitue un aspect concret de cette entraide. Par elle, tous les catholiques du monde entier mettent à la disposition du Souverain Pontife des sommes importantes, grâce auxquelles le Pape peut soulager bien des misères, spirituelles et temporelles, n'importe où dans le monde. De même, il devient possible aux évêques de répondre à quelques-unes des très nombreuses demandes qui leur parviennent, et de soutenir des oeuvres de première importance, dans leur popre pays et dans d'autres.

Notre parole, semée aujourd'hui en vos coeurs de chrétiens, peut susciter des sentiments humains de générosité et de sympathie en faveur des pauvres de notre temps. Mais notre invitation pressante voudrait surtout éveiller en vous une conviction très nette de solidarité humaine et chrétienne.

N'avons-nous pas une obligation envers nos frères puisque notre Père du ciel nous comble de l'abondance de ses biens? Soyons convaincus que la quête en faveur des **Charités papales** et des **Oeuvres de l'Episcopat** s'offre à nous comme un moyen privilégié de pratiquer notre solidarité. Et nous contribuons ainsi à un effort commun de l'Eglise pour soulager nos frères dans le besoin.

"Bien-aimés, aimons-nous les uns les autres puisque l'amour est de Dieu . . . N'aimons ni de mots ni de langue, mais en actes, véritablement" (I Jn 4, 7; 3, 18).

† MAURICE, archevêque,
† ANTOINE, évêque.

Nouveautés à la bibliothèque

(Suite)

Histoire

914.95 — Ducellier, Alain. **Les Byzantins.**
915.9 — Thierry Solange. **Les Khmers.**
917.14 Réf. — **Almanach du peuple. 1965.**
917.2 — Pommeret, Xavier. **Mexique.**
940.3 Guilleminault, Gilbert. **Les deux faces de la grande guerre sur le front occidental.**
943.086 — Irving, David. **La destruction de Dresde** (13 février 1945).
944.36 Réf. — Hillairet, Jacques. **Dictionnaire historique des rues de Paris.**
947.084 — Carel, Paul, **Opération Barbadossa. L'invasion de la Russie du 22 juin 1941 à Stalingrad.**
954 — Collier, Richard. **Le vent du diable.**
961 — Robichon, Jacques. **Jour J en Afrique** (8 novembre 1942).
971.06 — Aubert de la Rue, Philippe. **Canada incertain. Un pays à la recherche de son identité.**
971.2 Réf. — Olivier, E. H. **Le Nord-Ouest canadien. Son évolution primitive et ses archives législatives.**
971.2 Réf. — Prud'homme, L. **A.Pierre Gaultier de Varenes, Sieur de la Verendrye, Captain of Marines, Chevalier of the Military order of St. Louis, Discoverer of the North-West,** 1685-1749.
971.2 Réf. — Schooling, William, Sir. **The Governor and company of Adventurers of England Trading into Hudson's Bay during two hundred and fifty years,** 1670-1920.
973 — Morison, Samuel Eliot. **The Oxford history of the American People.**
973.92 — Buchanan, Thomas. **Les assassins de Kennedy.**
973.92 — Habe, Hans. **L'amérique en péril?**
980 — Shapiro, Samuel. **Invisible Latin America.**

Biographie

92 — Aron, Robert. **Charles de Gaulle.**
92-C — Bastyns, Marie-Ludovic, frère. **Un trouvère de St-Joseph: Le petit Frère André du Canada.**
92 — Bérimont, Luc. **Felix Leclerc.**
92 — Hibbert, Christopher. **Mussolini.**
92 — Jones, Ernest, M.D. **La vie et l'oeuvre de Sigmund Freud.**
92 — Leblond, Mariua. **Mahé de la Bourdonnais.**
92 Madelin, Louis. **Napoléon.**
92 — Malraux, Clara. **Apprendre à vivre.**
92 — Rivière, Isabelle. **Vie et passion d'Alain-Fournier.**
92 — Saumart, Ingrid. **La vie extraordinaire de Jean Desprez.**
92 — Troyat, Henri. **Dostoievsky.**
920 Réf. — **Dictionnaire biographique français contemporain.**
920 — Francis, Claude. **Femmes célèbres.**
920-C Réf. — Brusher, Joseph S., S.J. **Popes through the Ages.**

Roman

R — Andrau, Marianne. **L'architecte fou.**
R — Bourgeon, Roger. **Le cardinal de l'Est.**
R — Bourniquel, Camille. **Le lac.**
R — Céspedes, Alba de. **Le remords.**
R — Faye, Jean Pierre. **L'écluse.**
cR — Parizeau, Alice. **Survivre.**
R— Simon, Pierre-Henri. **Histoire d'un bonheur.**
R.H. — Castillo, Michel del. **Les louves de l'escurial.**
R.H. — Mousset, Paul. **Les cerisiers doubles du Japon ou ces princesses nippones dont l'amour ne meurt . . .**
R.R. — Arnothy, Christine. **La saison des américains.**
R.R. — Bésus, Roger. **Par un autre chemin.**
R.R. — Des Cars, Guy. **Les sept femmes.**
R.R. — Dormann, Geneviève. **Le chemin des dames.**
R.R. — Droit, Michel. **Le retour.**
R.R. — Fallet, René. **Paris au mois d'août.**
R.R. — Hougron, Jean. **Histoire de Georges Guersant.**
R.R. — Sagan, Françoise. **Un certain sourire.**
R.R. — Troyat, Henri. **Les Eygletière.**
R.S. — **Les veillées.** Album de la revue hebdomadaire de lectures romanesques.

Section "Tous"

253 — Kermadeuc, Goulven de. **Je suis prêtre.**
340.69 — Isorni, Jacques. **Je suis avocat.**
341.7069 — Saint-Aulaire, comte de. **Je suis diplomate.**
781.6069 — Honegger, Arthur. **Je suis compositeur.**
781.6069 — Munch, Charles. **Je suis chef d'orchestre.**
92 — Delgove, Henri. **A toute vapeur.**
92 — Casteret, Norbert. **Les cailloux du petit poucet.**
R — Guareschi, Giovanni. **Don Camillo à Moscou.**
R — Ouvrard, René. **Débacle sur la Romaine.**
R Pouillon, Fernand. **Les Pierres sauvages.**
R.A — Frison-Roche, Roger. **Premier de cordée.**
R.S. — Derochemont, Jeanne. **Tant vaux, tant je t'aime.**
R.S. — Goudge, Elizabeth. **La senteur de l'eau.**
R.S. — Marenis, Jacqueline. **Soleil rouge sur le Pacifique.**

Adolescents

301.425 — Van Eeckhout, Marie-Thérèse. **Les rencontres des garçons et des filles.**
537 — Shoultz, Kenneth, G. **Basic Electricity. Theory and Practice.**
540 Keen, L. **Chimie.**
595.7 — Rood, R. N. **Insectes.**
598.2 — Zim, Herbert S. **Birds. A guide to most familiar american Birds.**
795.4 — Turner, Bill. **How to do tricks with cards.**
796.069 — Bobet, Jean. **Champions.**
796.33 — Rugby Football Union. **Rugby Union Football.**
796.48 — Rarienté, R. **Héros Olympiques.**
796.54 — Denis, Jean-Paul. **Camping pour tous.**
900 — **Histoire des civilisations.**
914.4 Réf. — Creed, Virginia. **France.**
R — O'hara, Mary. **L'herbe verte du Wyoming.**
R — O'hara, Mary. **Le ranch de Flicka.**
R.A. —Le Normand, Michelle, pseudo. **Dans la toile d'araignée.**

Engagement perpétuel de quatre religieuses chez les Chanoinesses des Cinq Plaies

Le dimanche 22 août, à 3 h. p.m., en l'église du Précieux-Sang, quatre jeunes Chanoinesses prononçaient leurs derniers voeux, s'engageant ainsi pour toujours au service du Seigneur, au service de leur Communauté et de l'Eglise tout entière. C'était Soeur Jacinte, née Zélia Henry, de St-Siméon en Gaspésie, et trois Manitobaines, Soeur Eliane, née Eliane Boulet, de Dunrea, Soeur Marie-Reine, née Lucille Payette, de St-Lupicin, et Soeur Anna-Thérèse, née Estelle Boulet, de Dunrea.

De nombreux parents, amis et religieux du Manitoba ainsi que de Sherbrooke, P.Q., assistaient à la cérémonie. On remarquait au choeur M. l'abbé A. Boulet, oncle des Soeurs Eliane et Anna-Thérèse.

Le R. P. A. Lemoine, curé, célébrait la sainte messe durant laquelle il reçut, au nom de l'Eglise, l'engagement perpétuel des jeunes professes. Le Père Lemoine fit aussi l'allocution de circonstance.

Tout d'abord il exprima sa joie de voir ces jeunes Soeurs s'attacher définitivement à la famille religieuse qui travaille dans sa paroisse depuis plusieurs années. Le Père Lemoine montra ensuite la grandeur et le mystère de la vocation à la vie religieuse. C'est Jésus, dit-il, qui propose, au nom de Son Père, les trois voeux: de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Cette invitation il la fait aujourd'hui, comme jadis au jeune homme riche de l'Evangile: "Si tu veux . . . viens suis-moi"! C'est une invitation libre, un programme facultatif qui exige des sacrifices, mais qui aussi offre des privilèges. La profession perpétuelle signifie la pleine acceptation, dans l'amour, et pour toujours, de ce programme. Les nouvelles professes choisissent de chercher uniquement Dieu en tout, et de Lui vouer désormais chaque jour de leur vie à l'exemple du Christ. "Pour moi, certes, la vie c'est le Christ . . ." (Ph 1,21) aimeront-elles à redire avec saint Paul de qui elles empruntent leur devise communautaire. Le culte de Dieu seul, voilà le fond de la vocation religieuse.

Le Père Lemoine montra aussi comment la vie religieuse est une consécration totale à Dieu, et comment le don quotidien de soi relève du Sacrifice Rédempteur du Christ. La profession perpétuelle est comme une participation au sacerdoce éternel du Christ. La vie religieuse, dit-il, peut se comparer à une messe. Car on y retrouve les mêmes éléments: soit une oblation — l'offrande de toute sa personne; une consécration — les paroles mêmes de l'acte de profession; une séparation — du monde tout en continuant d'y vivre mais en union avec Dieu seul; une immolation — un don continuel aux autres, pour les autres et pour Dieu; et enfin une consommation — une rencontre amoureuse avec le Christ dès ici-bas préparant la rencontre éternelle avec Lui après la mort.

Ensuite le Père Lemoine invita les parents des jeunes religieuses à reconnaître l'honneur que Dieu leur a fait de S'être choisi, chez eux, des filles pour Son service. Il les invita à s'en réjouir grandement, et à en remercier le Seigneur. Car, rappela-t-il, "c'est vous qui les avez élevées; c'est vous qui les avez préparées à la vocation qu'elles ne font que poursuivre aujourd'hui." Il leur fit ce souhait: "Soyez heureux et bénis!"

Sadressant enfin aux nouvelles professes, le Père Lemoine leur offrit ses félicitations, et les invita à suivre le Maître dans la confiance, l'abandon et dans une conscience toujours plus profonde de leur consécration. Pour dernier mot, il leur laissa cette promesse apocalyptique: "Vous suivrez l'Agneau partout . . . vous régnerez avec Lui pour l'Eternité. Amen!"

Les nouvelles professes eurent le privilège de communier sous les espèces du pain et du vin.

M. l'abbé Gustave Bergeron, directeur de la chorale de la paroisse cathédrale, et quelques demoiselles de la paroisse du Précieux-Sang, dont Claudette Sala à l'orgue, avaient bien voulu enrichir le chant de leur précieux concours.

"O Dieu, toi qui donnes à tes servantes la force de se détourner de la vanité du monde pour les élever à la vocation suprême des plus forts, répands sur elles ta grâce afin qu'au souvenir de leur profession, elles accomplissent avec ton appui les engagements qu'elles ont contractés sous ton inspiration." (Oraison de la Messe de profession)

"Envoie tes messagers, Seigneur, dans le monde entier, pour qu'ils chantent ta gloire. Alleluia!"

La population de la France: 48,492,700 âmes au 1er janvier

PARIS — Selon une étude de l'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques, en 1964, on a compté en France un excédent de 358,300 naissances sur les décès et la population atteignait 48,492,700 personnes au 1er janvier dernier.

On a enregistré 347,700 mariages l'an dernier, soit 8,000 de plus qu'en 1963 et 29,150 divorces, chiffre en augmentation de 1,500 sur celui de 1963.

875,500 enfants sont nés vivants, soit 10,000 de plus que l'année précédente. Cet accroissement est dû notamment à celui du nombre des mariages. Si, d'une année à l'autre, la fécondité n'a guère varié, elle a rejoint un niveau plus élevé qu'avant 1963.

D'autre part, la mortalité a été beaucoup moins élevée en 1964 que pendant les deux années précédentes qui avaient été marquées par des conditions météorologiques particulièrement défavorables. Quant à la mortalité infantile, elle a baissé l'an dernier de près de 9 pour cent par rapport à une situation qui était restée stationnaire en 1961, 1962 et 1963.

Washington achètera des bons du Trésor français

WASHINGTON — Les Etats-Unis ont décidé d'acheter des bons du Trésor français pour tenter de récupérer une partie de l'or que la France leur enlève actuellement en contre-partie des dollars qu'elle amasse.

La commission bancaire du sénat s'est mise d'accord sur un projet de loi qu'elle adoptera presque certainement aujourd'hui et qui donnera aux banques de la Réserve fédérale (Banque centrale des Etats-Unis) le pouvoir d'utiliser les fonds qu'elles détiennent pour acheter et revendre des obligations ou bons du Trésor de pays étrangers, ce qu'elles ne peuvent faire en l'état actuel de la législation.

Les débats au sein de la commission bancaire n'ont laissé aucun doute sur le fait que cette nouvelle mesure était essentiellement conçue comme un moyen de récupérer une partie de l'or que la France et d'autres pays européens soutirent du stock des Etats-Unis réduit à moins de 14 milliards de dollars, son plus bas niveau depuis 1938.

A cette occasion, le sénateur Willis Robertson, président de la commission, a dénoncé le général de Gaulle comme le responsable de la course à l'or de Fort Knox, dans laquelle la Belgique, la Hollande et l'Espagne commencent à rivaliser avec la France.

Le projet américain repose sur l'idée que la France et les autres pays étrangers devront racheter en or les bons du Trésor et autres obligations dont la Banque centrale américaine se sera rendue acquéreur.

Plus de la moitié des $1,100 millions d'or que les Etats-Unis ont perdu depuis le début de cette année est allée en France.

Les groupes religieux et la guerre au Vietnam

SAIGON (CCC) — De plus en plus les communautés religieuses paient leur tribut à la guerre qui se poursuit au Vietnam. On a déjà signalé les erreurs de tir dont furent victimes en plusieurs endroits des catholiques et des prêtres. Récemment, une bonzerie où se trouvaient plusieurs moines a été bombardée. Il est probable que cet incident malencontreux, qui a fait des morts et des blessés, sera non seulement exploité par la propagande communiste, mais qu'il renforcera la position de non-violence chère aux bouddhistes, demeurés dans l'esprit de leur fondateur.

On devine les cas de conscience que la lutte actuelle, qui se révèle interminable contre le communisme athée, pose aussi bien aux bouddhistes qu'aux catholiques. Que faire? Quelle attitude adopter qui soit conséquente avec les principes de la religion, tout en se rendant très bien compte que toute religion est menacée par l'ennemi commun?

Communiqué de l'Association d'Education aux instituteurs et institutrices

Ordre du Mérite Scolaire

Les membres du personnel enseignant de nos écoles, qui remplissent les conditions requises pour l'obtention de l'insigne et du diplôme de l'Ordre du Mérite Scolaire, sont priés d'en faire la demande par écrit avant le 25 septembre, au secrétariat de l'Association d'Education, C.P. 150, à St-Boniface.

Les instituteurs et institutrices (religieux et laïcs) qui ont enseigné pendant 15 ans ou plus, depuis 1916, dans nos écoles franco-manitobaines, sont priés de faire parvenir au secrétariat **avant le 25 septembre** leurs nom, adresse, détail des années d'enseignement et la liste des écoles où ils ont enseigné. (Les religieuses devront indiquer leur nom de famille, en plus de leur nom en religion.)

Insigne d'or: 30 ans ou plus.

Insigne d'argent: 25 à 29 ans, inclusivement.

Insigne de bronze: 15 à 24 ans, inclusivement.

L'insigne de chaque catégorie ne peut être attribué qu'une seule fois à la même personne.

René Rottiers,
secrétaire-général.

La Famille en vedette

Première publication de l'Institut Vanier

OTTAWA (CCC) — La première publication créée sous l'égide de l'Institut Vanier de la Famille vient de sortir de presse. Il s'agit d'un volume de plus de 200 pages intitulé: "Le Congrès Canadien de la Famille — Compte Rendu".

Le livre explique en détail les raisons qui ont poussé Leurs Excellences le Gouverneur général du Canada et Madame Vanier à rassembler toutes les forces vives du pays autour de la question familiale, par le Congrès canadien de la Famille qui s'est tenu du 7 au 10 juin 1964, à Ottawa, auquel ont participé plus de 350 personnes appartenant à tous les milieux et provenant des dix provinces canadiennes.

Préfacé par M. Arnold Heeney, président national du Congrès canadien de la Famille et membre du Conseil d'administration de l'Institut Vanier de la Famille, le livre relate tous les événements qui se sont déroulés lors du Congrès et reproduit le texte intégral des principaux exposés présentés par leurs auteurs, et celui des discussions qui suivaient chacun de ces rapports.

Il comprend en outre la liste complète des délégués qui furent présents au Congrès ainsi que les titres et auteurs des 71 mémoires présentés, dont le sujet fut discuté en table-ronde au cours des séances d'études.

Organisme permanent

L'Institut Vanier de la famille fut, comme on le sait, incorporé le 30 avril dernier. L'existence de l'Institut est l'objet même de la résolution qui fut adoptée le dernier jour du Congrès et qui demandait que soit créé un organisme permanent dont la tâche sera de se consacrer au bien-être de la vie familiale dans l'ensemble du Canada et dont les buts sont précisément de maintenir et développer l'intérêt envers la vie de famille soulevé par le Congrès. Le président de l'Institut Vanier de la Famille est le Docteur Wilder Penfield, chirurgien et écrivain de réputation mondiale.

Le livre "Le Congrès Canadien de la Famille — Compte Rendu" est actuellement disponible en français ou en anglais au prix de $2.50. On peut se le procurer en écrivant au Secrétariat de l'Instiut Vanier de la Famille, 55 avenue Parkdale, Ottawa 3, Ontario.

Les sourds pourront téléphoner

NEW YORK — Le téléphone n'est plus un instrument interdit pour les sourds de New York.

La compagnie des téléphones de la ville annonce, en effet, qu'elle a mis au point un nouveau dispositif, le "sensicall", qui leur permettra d'avoir des conversations téléphoniques par la seule transmission de sons brefs ou prolongés, équivalents aux points et aux tirets de l'alphabet Morse.

L'usager atteint de surdité captera ces sons, soit au moyen d'un voyant clignotant, soit, s'il est également privé de la vue, en posant l'index sur un bouton vibrant.

Son interlocuteur provoquera vibrations et clignotements en sifflant ou en tapotant son micro.

Un Québécois est nommé attaché scientifque du Canada à Paris

OTTAWA — M. Richard Martineau, de Québec, vient d'être nommé attaché scientifique à l'ambassade canadienne de Paris. Cette nouvelle a été annoncée par le ministère des Affaires extérieures.

M. Martineau, directeur adjoint de la section des renseignements scientifiques du Conseil de recherches pour la défense depuis cinq ans, sera la première personne à occuper ce poste à Paris.

Un porte-parole du ministère a expliqué que ce poste avait été créé pour accélérer et augmenter les échanges entre les deux pays de renseignements scientifiques ayant trait à la défense. M. Martineau conseillera l'ambassadeur dans le domaine scientifique et sera en plus à la disposition du représentant canadien permanent au siège de l'Organisation du Traité Atlantique Nord OTAN à Paris.

M. Martineau, diplômé de l'Université Laval, faisait partie de l'aviation royale canadienne au cours de la dernière guerre. Il est entré au Conseil de recherches pour la défense l'année de sa fondation, en 1947. Il a passé deux années à Londres en qualité de représentant du Conseil.

Au poste CBWFT

SAMEDI 4 SEPTEMBRE
5.00—Langue vivante
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Monsieur Pia Pia
6.15—Téléjournal
6.30—Les As des quilles
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Beaux yeux d'Agatha
8.30—Billet de faveur: "L'or et l'amour"
10.00—Le fantôme du Louvre
10.30—Cinéma: "Heidi"

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE
5.00—Le Canada en guerre
5.30—Sports du monde
7.00—Robin des Bois
7.30—Visite à nos cousins
8.00—Le Corsaire de la reine
8.30—Wilfrid Pelletier rencontre . . .
9.00—Cinéma du dimanche: "Christine"
10.30—Long métrage: "Désirs Humains"

LUNDI 6 SEPTEMBRE
5.15—Bobino
5.45—Monsieur Pipo
6.15—Téléjournal
6.30—Petit théâtre
7.00—Les Travaux et les jours
7.30—Rue de l'Anse
8.00—Mon Pays, mes chansons
8.30—Panique!
9.00—En vacances avec . . .
9.30—Chasse et pêche
10.00—P.S.
10.30—Cinéma: "Les Deux Monsieurs de Madame"

MARDI 7 SEPTEMBRE
5.15—Bobino
5.45—Des fourmis et des hommes
6.15—Téléjournal
6.30—Plus on est de fous
7.00—Caméra '65
7.30—Echo du cinéma
8.00—Lucille Dumont
8.30—Les Barons de la pègre
9.30—Le Train bleu
10.00—Intérêt et principal
10.30—Ciné-club: "La Baie des anges"

MERCREDI 8 SEPTEMBRE
5.15—Bobino
5.45—Grangallo et Petitro
6.15—Téléjournal
6.30—Denis, la petite peste
7.00—Les Coulisses de l'exploit
8.00—Le millionnaire
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Le Bonheur conjugal
10.00—Signé Berthe et Blanche
10.30—Cinéma: "Les Poupées d'amour"

JEUDI 9 SEPTEMBRE
5.15—Bobino
5.45—Au clair soleil
6.15—Téléjournal
6.30—Plus on est de fous
7.00—Ciné-Jeunesse
8.00—Cinéma de Paris: "Escapade"
9.30—Petit théâtre
10.00—Sérénade
10.30—La Main dans l'ombre:
11.30—La Toile d'araignée

VENDREDI 10 SEPTEMBRE
5.15—Bobino
5.45—Radisson
6.15—Téléjournal
6.30—Gendarmerie Royale
7.00—Connaissance du monde
8.00—Monsieur Pia-Pia
8.30—Cinéma international: "Quelques pas dans la vie"
10.15—Eve-mémoire —
10.30—Cinéma: "La mort n'est pas à vendre"

Qui fera quoi à la télévision de Radio-Canada cette saison?

"Femme d'aujourd'hui"

Une heure par jour, cinq jours par semaine, Lizette Gervais animera, en compagnie de Yoland Guérard, une nouvelle série d'émissions féminines: "Femme d'aujourd'hui". Ce sera un véritable magazine télévisé où l'on traitera de tous les sujets qui peuvent, de près ou de loin, intéresser une "femme d'aujourd'hui". Cette série commencera le lundi 13 septembre, de 3 h. 15 à 4 h. 15 p.m.

Les "Couche-tard"

Le vendredi 17 septembre, à 10 h. 15 du soir, les Couche-tard Roger Baulu et Jacques Normand s'empareront de l'écran, au réseau français de télévision. Une nouvelle saison de fantaisie, de détente et de sérieux commencera pour les "Couche-tard" et leurs invités. On notera que l'émission débutera un quart d'heure plus tôt, soit à 10 h. 15, pour se terminer à 10 h. 45.

"Entre ciel et terre"

Lee Stevens, jeune comédien de Toronto, est la covedette de la nouvelle série d'aventures, "Entre ciel et terre". D'une durée d'une heure, ces émissions auront pour décor la voie maritime du Saint-Laurent. La première émission de cette série sera diffusée à l'antenne de CBWFT le lundi 20 septembre, à 9 h. 30 du soir.

"Rocambole"

Le réseau français de Radio-Canada a inscrit à l'horaire, cette année, une nouvelle série d'aventures avec nul autre que "Rocambole". Le jeudi 16 septembre, à 8 h. 30 du soir, "Rocambole" fera ses débuts au réseau français de Radio-Canada. Aventurier du bien, "Rocambole" affrontera tous les dangers pour le triomphe de la vérité et de la justice.

"Nos frères, les hommes"

Les voyages du Père Ambroise ont souvent comme aboutissement une série d'émissions à la télévision. Cette année, à la suite d'un voyage en Europe en 1964, le Père Ambroise a préparé pour les jeunes une série consacrée à "Nos frères, les hommes". C'est le vendredi 17 septembre, à 5 h. 15 p.m., que le Père Ambroise présentera sa première émission.

"Bob Morane"

Les jeunes connaissent bien "Bob Morane", le héros du romancier Henri Vernes. Ils apprendront avec joie qu'ils pourront, dès le 14 septembre, à 6 h. 30 du soir, suivre les aventures de leur héros, au réseau français de télévision. Action, courage, voyages, tels sont les éléments des aventures de "Bob Morane".



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi le 4 septembre

8 h. 30 — **L'or et l'amour:** E.-U. 1955. Western de J. Tourneur avec Virginia Mayo et Robert Stack. — Un aventurier sudiste, attaqué par des Indiens, est sauvé par trois Nordistes. — Banal. Rythme rapide. Interprétation dans la note. — Conduite peu exemplaire. **Adultes.**

10 h. 30 — **Heidi:** Suis. 1952. Conte de L. Commencini avec Elsbeth Sigmund et Heinrich Gretler. — Une petite orpheline tient compagnie à une jeune paralytique qu'elle aide à guérir par sa bonne humeur. — Conte simple et charmant. Beaux paysages. Interprétation juste. — **Tous.** A voir.

Dimanche le 5 septembre

9 h. — **Christine:** Fr. 1958. Drame romantique de P. Gaspard-Huit avec Romy Schneider et Alain Delon. — A Vienne, un officier amoureux d'une jeune fille pure rompt sa liaison avec une femme mariée. — Réalisation faible. Personnages inconsistants. Qualité plastique. — Attitudes libres. **Adultes, des réserves.**

10 h. 30 — **Désirs humains:** E.-U. 1954. Drame de F. Lang avec Glenn Ford et Gloria Grahame. — Un mécanicien qui s'est épris de la femme d'un assassin est lui aussi entraîné à commettre un meurtre. — Mise en scène rigoureuse. Notations psychologiques valables. — Peinture insistante d'êtres pervers. **Adultes, de nettes réserves.**

Lundi 6 septembre

10 h. 30 — **Les deux "Monsieur" de Madame:** Fr. 1957. Comédie de R. Bibal avec Jean Paradès et Alice Tissot — Pour obtenir une aide financière de sa tante, une jeune femme doit lui cacher qu'elle est divorcée et remariée. — Théâtre filmé. Humour lourd. Interprètes de talent. — Divorce. Mariage ridiculisé. **Déconseillé.**

Mardi 7 septembre

10 h. 30 — **La Baie des Anges:** Fr. 1962. Drame psychologique de J. Demy avec Jeanne Moreau et Claude Mann. — Un jeune homme s'éprend d'une femme passionnée du jeu. — Peinture de milieu intéressante. Leitmotiv musical expressif. Excellents interprètes. — Condamnation du jeu. Divorce et amour libre. **Adultes, des réserves.**

Mercredi 8 septembre

10 h. 30 — **Les Poupées d'amour:** All. 1959. Drame de R. Jugert avec Joachim Fuchsberger et Christine Gorner. — Un policier et une journaliste tentent de démasquer un réseau de traite des blanches. — Tous les ingrédients du genre. Peinture assez plausible du milieu. Interprétation dans la note. — Description réaliste d'un milieu taré. **Adultes, des réserves.**

Jeudi 9 septembre

8 h. — **Escapade:** Fr. 1957. Comédie policière de R. Habib avec Louis Jourdan et Dany Carrel. — Une ingénue connaît des aventures mouvementées dans un milieu de gangsters. — Inégal. Rythme enlevé. Bonne interprétation. — Présentation sympathique d'un criminel. **Adultes, des réserves.**

Vendredi 10 septembre

8 h. 30 — **Quelques pas dans la vie**: Fr. It. 1955. Film à sketches d'A. Blasetti avec François Périer et Dany Robin. — Le baiser. Mara. La confession. Le conducteur. Le poupon. Les figurants. — Sketches d'inégale valeur. Excellents interprètes. — **Adultes.**

10 h. 30 — **La mort n'est pas à vendre:** Fr. 1960. Drame d'A. Desreumaux avec Philippe Mareuil et Jacques Castelot. — Un docteur en médecine, sous la menace de trois gangsters, doit procéder à une intervention chirurgicale. — Thème original. Réalisation moyenne. — Tentative de suicide. **Adultes.**

L'importance de la quatrième session

ROME (CCC) — Soulignant "l'esprit novateur du Concile dans les limites d'une fidélité à un patrimoine religieux inaliénable", la Radio du Vatican, dans une note consacrée à la quatrième session conciliaire qui s'ouvrira dans quatre semaines, a déclaré:

"La prochaine et dernière session du Vatican II s'annonce comme la plus intéressante. Cet intérêt naît du nombre, de l'importance, de l'actualité des schémas qui devront être discutés et votés, — de l'attente que certains d'entre eux ont suscitée, — de l'expérience désormais bien acquise des Pères, — du caractère final des prochaines réunions et des perspectives qui devront en sortir aux fins de la mise en pratique de tous les documents approuvés et promulgués."

La dernière phase de Vatican II, a conclu la Radio, "indiquera les buts à atteindre, les voies et les méthodes à suivre, et les organes qui auront la tâche de traduire en termes de vie quotidienne les idéaux qui ont inspiré à Jean XXIII la convocation du Concile, à Paul VI sa poursuite, à tous les Pères l'élaboration et, avec le Pape, l'approbation des décrets qui tendent tous à donner à l'Eglise la splendeur d'une ville placée sur la montagne, pour le salut des peuples".

Qui s'appuie sur Dieu ressemble au mont Sion: rien ne l'ébranle, il est stable pour toujours. (Ps 125, 1)

Liste des professeurs pour Saint-Boniface

Voici la liste complète des professeurs de la division scolaire St-Boniface No 4, pour l'année scolaire 1965-66:

Ecole Béliveau intermédiaire (7-8-9): M. Roy Sontag, principal, M. K. T. Craig, Mlle Isabel Van Humbeck, M. Cornelius Friesen, Mlle Astrid Overgaard, M. Donald Senchuk, M. Serril Gunn, Mme Jean Yurkowski, Mme Rita Bousseau, M. Ronald Bernaerdt, Mme Wilhelmina Rauth, Mme Ruth McLean, M. Lawrence Pitcairn, M. David Loewen, M. Verne Kozar, M. John Muller, M. Edward Domaratszki, Mme Denise Desrochers, M. Joseph Walecki, Mlle Carole Hiebert, M. William Sawka, M. Albert Dubé, M. Victor Chaput, M. Walter Chomiczuk, M. Carman Gray, Mme Elizabeth Grundy, M. Melvin Vanstone, M. Harish Sud, Mme A. Chateau.

Ecole Frontenac (1-6 incl.): M. Roger Millier, principal, Mlle Joanne Johannson, Mme Helen Romaniuk, Mme Mary Horechny, Mme Yvette LeGal, Mme Béatrice Desjarlais, Mlle Marlene Protosavage, Mlle Marie-Thérèse Rey, Mlle Marlene Mortimer, Mlle Rose-Marie Roy, Mme Elinor Moen, Mlle Erid Hvanndal, Mlle Pat Morlock, Mlle Marguerite Bibeau, Mme Ena Cowan, Mlle Gaye Chanter, Mlle Margaret Kurys, M. Robert Kendall, M. Peter Martens, M. Ernest Shume, Mlle Joan Van Cauwenberghe, Mlle Marie Maguet, Mme Melina Wiebe, Mme Joanne Ashcroft, M. Edward Katz, Mme Mary Ann Monkman, Mlle Maureen Sloker.

Ecole Général Vanier (1-6 incl): Mme Elizabeth Fingas, principale, Mme Irene Giesbrecht, Mme Erna Kylluk, Mme Juliette Grégoire, Mme Lois Mitchell, Mme Lorene Guillou, Mlle Marlene Nault, Mme Pat Mundt, Mme Annette Champagne, Mlle Simone Catellier, Mlle Pauline Levasseur, Mme Edna Litke, Mlle Annette Juskow, Mlle Yvonne Andrich, Mlle Rosemarie Bryner, Mme Joan Shume, Mme Adele Lukie, Mlle Carmelle St-Hilaire, Mme Lillian Hebert, Mlle Victoria Stadnyk, Mme Evelyn McAuley, Mlle Constance Kolton, Mme Fabiola Grafton, Mme Gail Kurbis, M. Donald Seaton, M. Gerald Rodniski, Mme Gilberte Renouf.

Ecole Howden (1-6 incl.): M. Edward Lefteruk, principal, Mlle Lucille Joubert, Mlle Lynn Parkinson, Mme Marien Kendall, Mlle Dorene Moore, Mlle Margaret Finlayson, Mlle Edna McCleary, Mme Gwendoline Jonson, Mlle Julie Boone, Mlle Marilyn Penner, Mlle Georgina Schiller, Mlle Evelyn Jersak, M. Donald Kyliuk.

Ecole Marion (1-6 incl.): Sr Cécile Turenne, principale, Mme Lucille Toupin, Mlle Denise Rocan, Mme Denise Girouard, Mme Thérèse Meissner, Mlle Agnès Comte, Mlle Yvonne Painchaud, Mme Lucia Baril, Mlle Thérèse Perreault, Sr Yvonne Gobeil, Mme Annette Delaquis, Mme Hélène Griveau, Mme Estelle Simon, Mme Lucille Carrière, Mlle Thérèse Dupré, Mme Isabelle Ronceray, Sr Agnès Vermette, Mme Georgette Bérard, Mme Léonne Lischynski, Mme Béatrice Désautels, Sr Eloise Sabourin, Mme Marie-Ange Ayotte, Mlle Alida Landry, Mlle Cécile Bazin, Mme Yvonne Bélanger.

Ecole Prendergast (1-6 incl.): M. Andrew Ilchena, principal, Mme Jeanne Prud'homme, Mlle Sandra Brown, Mme Diane Vaz, Mme Edith Ugrin, Mlle Elaine Parker, Mlle Elaine Kurys, Mme Alia Rougeau, Mme Marguerite De Blonde, Mme Doreen Shafransky, Mme Jennifer Janzen, Mlle Carol Reid, Mlle Donna Wicks, Mme Alexie O'Neill, Mme Mary Stepic, Mme Olga Melnyk, Mlle Carol Shanks, Mlle Jeannette George, M. Stephen Brown, Mlle Lucie Lavoie, Mlle Elaine Michalishyn, Mme Evelyne Lepage, M. Helmut Zimmerman, Mlle Olivia Stadnyk, Mlle Dorothy Hildebrandt, M. Gérald Arnaud, Mlle Sharon Roberts.

Ecole Provencher (3-8 incl.): M. Marcel Lancelot, principal, Frère Alfred Paul, Frère J. O. Provencher, Mme Jeanne Auger, Mlle Lorraine Boisvert, Mlle Marie-Thérèse de Moissac, Mme Alice Dugas, Mme Aline Duval, M. Roger Fréchette, Mme Marie Gautron, Mlle Yolande Gendron, Mlle Agnès Goulet, Mlle Léonie Guyot, Mlle Nadine Kelly, Mme Irène Lavallée, Mme Anne-Marie Lussier, Mlle Anna Marion, Mme Lucille Nakoneshny, Mme Anne-Marie Rémillard, Mme Victorine Teiller, Mme Gabrielle Trudeau.

Institut Collégial Provencher (9-12): Frère A. Laurin, principal, Frère Herbert Boeck, Frère Roger Carbotte, Frère Gérard Gutsmiedl, Frère Lester Kaehler, Frère Léo Mize, Père Robert Ouellette, Frère Joseph Roy, Frère Joseph Yasho, M. Hubert Balcaen, M. Hubert Bosc, M. Peter Carney, M. Fergus Cook, M. Antoine Gaborieau, M. Rénald G. Latourelle, M. Gordon Kapelus.

Institut Collégial St-Joseph (7-12): Sr Cécile Rémillard, principale, Sr Paule Sala, vice-principale, Sr Ghislaine Lacerte, Sr Berthe Valcourt, Sr Bernadette Dery, Sr Irma Joyal, Sr Solange Sabourin, Sr Annette Larivière, Mlle Paulette Mulaire, Sr Eveline Châles, Sr Aline Savoie, Sr Rosaria Lamothe, Sr Jeanne Corbeil, Sr Laura Longpré, Mlle M.-B. Gaborieau, Mlle Patricia Pelland, Mlle Lilliane Delaquis, Sr Madeleine Bayet, Mlle Fernande Paquette, Mme Lucille Désaulniers, Sr Bernadette Roy, Mme Thérèse Dandenault, Mme Raymonde Tascona, Sr Odile Parent, Sr Flavie Lachance, Mlle Charlette James.

Ecole Taché (1-8 incl.): Mlle Elise Comte, principale, Mlle Huguette de Moissac, Mlle Marie-Ange Girouard, Mlle Anne-Marie de Moissac, Mme Germaine Lussier, Mme Paule Marion, Mme Thérèse Leman, M. René Courcelles, M. Paul Najda, Mme Thérèse Blanc, Mlle Laura Marion, Mme Lorette Delaquis, Mlle Priscille Cormier.

Institut Collégial Windsor Park (9-12): M. R. R. Smith, principal, Mme Fannye Andrews, Mme Cicelyn Bartolo, M. Melvin Bodnarus, Mme Jeannette Bogucki, Mlle Mary Ann Dallinger, Mme Margaret Dalrymple, Mme Lydia Deme, Mme Zenovia Deneka, Mlle Diana Drabiniasty, M. Dennis Ginter, M. Robert Hazell, M. John M. Hodgkinson, Mlle Linda Hood, M. Brian Hyslop, M. Alan Kaye, Mlle Olga Kusie, M. Yves LeGal, M. Paul Lukie, M. Antoine Mgane, M. Richard Maytchak, M. Arnold Merrick, M. Mervyn Michalyshyn, M. Thomas Osinski, Mme Alice Pelletier, Mme Patricia Parker, M. Robert Pollon, Mme Flora Pregler, Mme Elizabeth Rozière, Mme Margaret Simmons, M. Montague Szakacs, Mme Marvis Tutiah, Mlle Noami Winters, Mme Alicia Wood.

Félicitations

244, rue Dumoulin
St-Boniface, Man.

M. Roland Couture, Directeur,
Poste CKSB.

Monsieur Couture,

A la suite du récent succès qu'a remporté l'Association Québec-Manitoba avec son dernier spectacle qui mettait en vedette les "Cailloux", je sens le besoin de formuler des voeux de félicitations à l'égard de CKSB pour avoir permis le lancement de la chansonnette canadienne-française au Manitoba. Ce lancement a été réalisé non seulement sur les ondes mais aussi par la présence des artistes que plusieurs membres de votre personnel ont eu l'initiative de faire venir.

Ce genre d'expression culturelle a fortement été apprécié par notre jeunesse, qui est devenue très enthousiaste pour les chansonniers canadiens.

Je suis très fier de voir que notre poste de radio collabore énergiquement à jouer ce rôle, qui est si important à l'épanouissement de la culture française. Veuillez transmettre aux personnes de CKSB qui sont responsables de cette belle initiative mon admiration pour leur dévouement au bien de la culture, et mes sincères encouragements.

On se doit de reconnaître la valeur de ceux qui accomplissent de bonnes choses pour leur communauté.

Bonne chance à CKSB.

Bien à vous,
Bernard AUBRY.

La Defense Civile dit:

Etant donné "Qu'il vaut mieux prévenir que guérir", faites vos plans de survivance maintenant.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

Cérémonie de départ missionnaire du Rév. Fr. R. Caya, C.S.V., à St-Georges

ST-GEORGES — Le soleil inondait la paroisse St-Georges en ce dimanche 22 août et la coquette église paroissiale devenait le point de convergence de tous les chemins suivis par les parents et amis du futur missionnaire, venus assister à la cérémonie officielle de son départ.

Le Frère Roland Caya, né à St-Pierre-Jolys, est le fils de M. et Mme Elphège Caya. (La famille Caya réside à St-Georges depuis de longues années.) Il est âgé de 31 ans et fait partie de la congrégation des Clercs de St-Viateur depuis 1954. Depuis longtemps, ce désir d'offrir son dévouement en pays de mission mijotait dans son coeur d'apôtre, et c'est avec cet idéal qu'il a poursuivi ses études à l'Ecole normale de Rigaud et à l'Université d'Ottawa. C'est donc muni d'un fort bagage intellectuel et spirituel qu'il s'envole vers le Japon. Japon, petit pays de 97 millions d'habitants dont à peine 3 sur 1,000 sont catholiques. Les Clercs de St-Viateur dirigent le Collège Rakusei à Kyoto où plus d'un millier d'étudiants sont inscrits, et c'est parmi cette multitude de jeunes que le Frère Caya exercera son apostolat dans les années à venir.

Un peu avant 3 heures, heure fixée pour la cérémonie, parents et amis se sont rencontrés devant l'église. Les couleurs vives et gaies des toilettes s'harmonisaient parfaitement avec la joie rayonnante de toutes les figures qui se voulait au diapason de celle du futur missionnaire content de se donner totalement au Seigneur. La nature même apportait sa contribution.

Au nombre des personnes présentes, mentionnons les religieux du Collège S-Joseph d'Otterburne, avec lesquels le Frère Caya avait enseigné pendant l'année scolaire 1964-65, les RR. PP. Pierre Carrière, supérieur, et Paul Désilets, les RR. FF. Fernand Marion, principal, Emilien Beaudry, Paul Lemire, Eustache Lafortune, Réal St-Pierre, Camille Légaré, Michel Ménard et Aimé-Onil Dépôt. Le R. P. André Valois, directeur du Bureau des Missions, avait été délégué de Montréal par le R. P. Jean-Réal Pigeon, supérieur des missions. Le R. P. Dupont, S.J., parent du Frère Caya, assistait à la cérémonie. M. l'abbé Paul Gagné avait été délégué du curé de St-Georges pour présider à la cérémonie. Le père et la mère du missionnaire, M. et Mme E. Caya, étaient aux premières places, accompagnés de leurs enfans et de leurs nombreux petits-enfants. Les religieuses de l'endroit et des environs ont fait les frais du chant liturgique.

La cérémonie a débuté par une entrée solennelle et un sermon de circonstance prononcé par le Père Carrière. Puis, le crucifix missionnaire a été remis au partant qui a assisté au choeur au salut du Très Saint-Sacrement, pendant lequel il a prononcé son acte de consécration. Ensuite, tous les assistants ont eu le bonheur de baiser le crucifix présenté par le Frère Caya lui-même.

La cérémonie terminée, une réception attendait tout le monde à la salle paroissiale située sous l'église. Cette réception était organisée par la Ligue des Femmes Catholiques. Plusieurs en ont profité pour rapporter de la journée des photos-souvenirs.

Les proches parents et les religieux se sont ensuite acheminés vers la maison de M. Elphège Caya pour terminer cette journée mémorable en compagnie du nouveau missionnaire. La famille du partant et ses confrères en religion se sont ainsi partagé les derniers moments du Frère Roland Caya en terre manitobaine.

Que le Seigneur accorde à notre missionnaire un fructueux apostolat en pays d'Orient, et que la joie qui illuminait son regard ne s'estompe jamais!

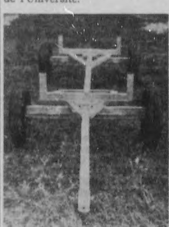
A.-O. DEPOT, C.S.V.

Un garagiste de St-Georges fabrique et vend de solides wagons de ferme

ST-GEORGES — M. Isidore Dupont, garagiste très entreprenant qui répare avec efficacité voitures, camions, machines agricoles de toutes sortes, trouve encore le moyen d'occuper ses temps libres à "inventer" du nouveau pour le bien-être des fermiers de la région. C'est ainsi que dans son atelier à un demi-mille à l'est du village, de l'autre côté de la rivière Winnipeg, il fabrique depuis bientôt 14 ans des wagons de ferme d'exceptionnelle qualité et solidité.

On peut dire qu'à l'exception des roues et moyeux, tout est de sa fabrication: billes, boulons, essieu, timon, conduite, etc., tout est fait d'acier solide, soudé à l'électricité. Les acheteurs des wagons de ferme "Dupont" ont jusqu'ici proclamé leur entière satisfaction. Le premier acheteur, décédé maintenant, fut nul autre que le père du garagiste, M. Albert Dupont. Le 2e, son cousin Joseph Dupont. Le 3e, M. Félix Vincent.

Les témoignages de ces acheteurs satisfaits ont maintenant reçu une confirmation officielle, pourrait-on dire. En effet, les 23 avril et 9 août de cette année, MM. E. Lemke et D. Drul, du département de génie civil de l'Université de Manitoba, ont soumis les wagons de ferme Dupont à de dures expériences de laboratoire et rédigé ensuite des rapports positifs, signés par M. J. D. Diebe, chef des laboratoires de l'Université.



Wagon de ferme Dupont

Selon le premier rapport, le wagon de ferme Dupont en vente jusqu'ici peut porter aisément un poids de 21,000 livres. Son essieu mobile ne plia légèrement que sous un poids de 24,-800 livres. Un 2e wagon soumis à l'épreuve (et que M. Dupont entend construire aussi à plusieurs exemplaires) le 9 août, peut porter sans plier aucunement jusqu'à 38,000 livres. L'essieu plie, mais ne rompt aucunement jusqu'à un poids maximum de 53,000 livres. Donc les wagons Dupont sont solides et susceptibles de rendre de multiples services aux fermiers qui ont toutes sortes de marchandises ou produits à transporter sur leurs fermes.

Avis aux intéressés. Adressez-vous à M. Isidore Dupont qui vous montrera ses wagons de ferme de haute qualité, de solidité éprouvée, à des prix extrêmement infimes.

Ste-Rose-du-Lac

Mariage Gamache-Pelletier

Le samedi 28 août, Mlle Lise Pelletier, fille de Mme Georgette Pelletier et de feu Victor Pelletier, unissait sa destinée à celle de M. Gabriel Gamache, fils de M. et Mme Lorenzo Gamache. Le Père F. Turgeon, O.M.I., vicaire, bénissait leur union nuptiale.

La mariée entra dans l'église accompagnée de son oncle, M. Maurice Pelletier. M. Lorenzo Gamache servait de témoin à son fils.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Katherine Brunen et Dianne Gamache, soeurs du marié, étaient accompagnées de MM. Lionel Gamache, frère du marié, et Armand Pelletier, frère de la mariée.

Un banquet fut servi dans la salle de Ste-Rose en l'honneur des mariés. Une soirée qui rassembla une foule de parents et amis clôtura la journée.

Au retour de leur voyage de noces, M. et Mme Gamache demeureront à Atikokan, Ont.

Les photos cidessus on été prises par M. Jean-R. Banville, de St-Pierre-Jolys, lors de la grande soirée des membres du club "Le Copain" le samedi 21 août dans le fenil de la grange de M. René Préfontaine. (La semaine dernière ce journal donnait un compte rendu de cette soirée, en page 7.) En haut à gauche on voit une partie des membres de l'exécutif du "Copain": de gauche à droite, Ronald Dandenault, Lise Préfontaine, Alex Nadeau, Régine Dotremont, Wayne Simcoe, Annette Hébert, présidente, Claude Goulet, Gilbert Turenne, artiste du club, Mme et M. René Préfontaine, hôtes dévoués. (Absents: Rita Bohémier, Louise Marion, Robert Gagné, vice-président, et Roger Goulet.) En haut à droite, "Les Arcadiens", groupe de collégiens qui jouent de la guitare et chantent avec dignité et entrain les airs à la mode de la jeunesse 1965: Gérald Allard, Guy Château, Paul L'Heureux, Ronald Lamoureux, Normand Paul et Maurice Roy, étudiants de belles-lettres au Collège de St-Boniface, et Bernard Dionne, du Collège St-Paul de Winnipeg. En bas à gauche, le groupe d'étudiants anglophones de Winnipeg dont chacun reçut chez lui un membre du groupe des étudiants du Québec, à droite, en visite au Manitoba grâce au programme des échanges interprovinciaux d'étudiants du "Centenaire de la Confédération". Le groupe des Copains de St-Pierre ont tenu leur dernière soirée de l'été samedi soir dernier, dans leur local habituel. Vraiment ils ont raison d'être fiers de leurs "vacances".

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Reprise de la chronique

Nous voici de retour dans la chronique hebdomadaire du Collège St-Joseph pour renseigner les anciens, les parents et les amis sur les activités de notre institution. Nous remercions tous ceux qui s'y sont intéressés dans le passé et qui continueront à lire ces modestes lignes. De notre côté, nous tâcherons de vous tenir au courant dans tous les domaines, qu'il s'agisse du spirituel, des études, des sports, des organisations diverses chez nos élèves.

Ouverture des classes

Comme toutes les écoles de la province, le Collège St-Joseph ouvre ses portes cette année le 1er septembre avec un fort contingent d'étudiants désireux de faire une bonne année scolaire. Les cadres sont remplis, et le R. P. Supérieur et le personnel sont heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous les nouveaux élèves, ainsi qu'à ceux qui reviennent pour une deuxième ou une troisième année.

Mutations

Le Frère Roland Caya nous a quittés pour se rendre au Collège Rakusei à Tokyo comme missionnaire au Japon. Un article spécial à ce sujet parait ailleurs dans ce journal.

Le Père Viateur Martineau, qui était directeur de l'Oeuvre de St-Joseph, a été nommé vicaire de la paroisse St-Viateur d'Outremont à Montréal.

Le Frère Albert Bougie s'est vu confié le poste de préfet de discipline à Terrebonne.

Et le Frère Hilaire Pelletier exercera son dévouement à la Maison Charlebois de Rigaud.

Nous remercions tous ces confrères pour leurs loyaux services dans notre institution au cours des années passées, sans oublier M. Raymond Thuot qui vient d'accepter d'enseigner l'histoire au Collège de St-Boniface.

Membres du personnel pour 1965-66

Pères Pierre Carrière, supérieur, Paul Désilets, René Michaud, Adéodat Gagnon et Gérard Clavet; Frères Fernand Marion, assistant-supérieur et principal, Roméo Larue, économe, Roland Pigeon, préfet de discipline, Emilien Beaudry, Joseph Jean, Paul Lemire, Eustache Lafortune, Onile Ricard, Lucien Langlois, Claude Valois, Réal St-Pierre, Edgar Bigras, Viateur Gaboriault, Aimé-Onil Dépôt, André Trudeau, Bernard Riopelle, Camille Légaré et Michel Ménard; M. Raynald Lavack. MM. les abbés Michiels et Bazin, du Petit Séminaire St-Jean, ont aussi quelques cours au Collège et de la direction spirituelle.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

Ste-Agathe

Noces d'argent

Il y aura 25 ans, le 5 octobre prochain, que M. et Mme Emmanuel Lemoine sont mariés. Leurs enfants avaient décidé de célébrer l'heureux événement, le samedi 28 août.

A 7 h. 30 p.m., le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., frère du jubilaire, venait célébrer une messe dialoguée pendant laquelle M. et Mme E. Lemoine renouvelèrent leurs promesses de mariage en présence de leurs enfants, parents et amis.

En cette occasion, ils eurent le privilège de recevoir la sainte communion sous les deux espèces. Mme Murielle Philippot fit entendre de beaux cantiques, accompagnée à l'orgue par Mme Lorraine Balcaen.

La cérémonie religieuse fut suivie d'une réception intime à la demeure des jubilaires et vers 9 h. 30 on se rendait à la salle paroissiale où de nombreux parents et amis étaient venus pour fêter le joyeux anniversaire.

Le maitre de cérémonies, M. Guy Lemoine, se porta à la rencontre des héros de la fête, et leur offrit des bons voeux aux noms de tous. Berthe-Eva, en sa qualité d'ainée, lut une adresse, exprimant des sentiments filiaux.

Puis au son d'une valse exécutée par les "Prairie Ramblers", M. et Mme E. Lemoine ouvrirent la soirée au cours de laquelle on leur présenta une bourse.

M. Lemoine, au nom de son épouse et en son nom, remercia tous et chacun en termes émus. Un beau gâteau de circonstances fut coupé et distribué à la fin de la veillée.

Çà et là

M. et Mme Lucien Morin (Berthe-Eva Lemoine) et leurs deux enfants, Philippe et Nicole, de Sept-Isles, P.Q., arrivaient le 17 août au soir, pour leurs vacances au Manitoba.

Ayant reçu son baccalauréat en sciences ménagères de l'Université de Manitoba, Mlle Rita Lemoine travaille depuis dans le district de Portage-la-Prairie. En fin de semaine elle vint chez ses parents à l'occasion de la célébration de leurs noces d'argent.

Ste-Geneviève

Baptême

Le 22 août: Monique-Marie-Ginette, fille de M. et Mme Aimé Fiola. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Boily, de La Broquerie, grands-parents maternels de l'enfant.

Etudiants

Cette semaine, 36 élèves de Ste-Geneviève et de Ross commenceront une nouvelle année scolaire à l'école secondaire de Ste-Anne. La semaine prochaine, trois garçons partiront pour St-Boniface, un au Collège de St-Boniface, Maurice Gauthier, fils de M. et Mme Florent Gauthier, deux au petit séminaire, François Fiola, fils de M. et Mme Joseph Fiola, et Marcel Desrosiers, fils de M. et Mme Ernest Desrosiers. A tous ces élèves, et à leurs professeurs, bonne année.

Souper paroissial

Le contract pour peinturer l'intérieur de l'église ayant été accordé, les travaux commenceront sous peu. Afin d'aider à défrayer le coût de cette entreprise, il y aura, le 26 septembre, un souper paroissial dont la direction a été confiée à Mme René Desrosiers. Tous les amis des paroisses environnantes sont invités à venir encourager la paroisse.

Ligue des Femmes Catholiques

La Ligue des Femmes Catholiques se propose de reprendre ses activités, munie d'un nouveau zèle, au mois de septembre. Espérons que plusieurs autres dames se joindront au groupe afin d'aider M. l'abbé L.-P. Jean, curé, dans toutes ses entreprises; l'union fait la force.

Bienvenue à toutes les dames de la paroisse.

600 MILLIONS DE CATHOLIQUES

ROME (CCC) — L'Agence missionnaire Fides estime à six cents millions le nombre des catholiques répartis dans le monde entier. Mais il faut ajouter qu'il y a deux milliards d'hommes qui n'ont pas encore été atteints par le message évangélique.

Quarante-cinq millions de catholiques environ vivent actuellement dans les 780 circonscriptions religieuses dépendant de la congrégation de la propagation de la foi: 108 archidiocèses, 468 diocèses, six abbayes "nullius", 115 vicariats apostoliques, 81 préfectures apostoliques et deux Missions "sui iuris".

Sainte-Claire

Sont allés continuer leurs études ou travailler à l'extérieur: Florence Lizotte, garde-malade, 2e année, à Winnipeg; Juliette Lizotte, institutrice, 3e année, à East Kildonan; Albert Vermeylen, instituteur, 4e année, en Alberta; Guy Lachance, instituteur, à St-Eustache; Vincent Lachance a laissé la Banque Royale du Canada, à Nipigon, Ont., pour accepter la position d'assistant-gérant; Patricia Mortemore, 2e année d'Université à Winnipeg; John Glutek, 1ère année d'Université; James Short, XIIe année, et Roland Carrière, Xe année, collège St-Vladimir à Roblin; Louis Lucier, IXe année, Collège St-Joseph, à Yorkton; Roland Lizotte et Daniel Lizotte, à l'Ecole Technique de Winnipeg; à l'institut collégial de Roblin, XIIe année, Huguette Vermeylen, Wayne St-Germain, Connie Charters, Joan Lenderbeck, John Lenderbeck, Joan Baugle et Sandra Wheeler; XIe année, Marcella Lafournaise, Linda Burnash, René Paul, Helen Bedu, Yves Carrière, Yvonne Lucier, Donald et Douglas Radford, Cheryle Lenderbeck, Dick Bangle, Harold Dixon, Lynda et Mavis Branconnier, Wanda Bangel et Barbara Wheeler; Xe année, Betty et Edith Hiebert, Shirley Funk, Martha Langan, Denis, Valérie et Gilbert Carrière, Clifford Radford, Catherine Bangle, Roland Lachance et Velma Vermeylen; IXe année, Alcide et Omer Carrière, Léonard Burnash, Clifford Paul, Tarence et Keith Radford, et Suzanne Carrière.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Lucien Moriaux, patient à l'hôpital de Ste-Rose du Lac depuis le 26 août; aussi à M. Gérard Fagant qui s'est fracturé un bras, le mercredi 25 août.

Félicitations à M. et Mme Léo Bunyak, née Atonia Zastre, de Dauphin, à l'occasion de la naissance d'une fille le 14 août; à M. et Mme M. Norstrom (Jeanne Fayant), de Dryden, Ont., à l'occasion de la naissance d'une fille, le 28 août. Félicitations aux grands-parents, MM. et Mmes W. Zastre et Alex Fayant, de cette paroisse.

M. et Mme John Brook sont allés à Winnipeg le mardi 24 août pour y visiter leur frère, Louis, hospitalisé à Winnipeg après avoir subi un grave accident d'automobile le 15 août dernier.

Le dimanche 22 août, M. Gaston Grandbois et sa fiancée, Mlle Rosanna Landry, accompagnèrent M. et Mme L. Grandbois et leurs filles à la Poule d'eau.

Mme C. McGillvray (Stella Ramsay), de New Westminster, accompagnée de Mme Annette Villeneuve, de Ste-Rose-du-Lac, rendait visite à des amies et parents durant la semaine du 25 août.

Mme Joe Corbel a passé quelque temps à Winnipeg depuis le 18 août pour y visiter sa nombreuse parenté. Elle assistait aussi au second mariage de sa mère, le 21 août, à St-Boniface.

Mme Ed. Soucy, accompagnée de ses deux petites-filles, Bernice Bratshaw et Patsey Berthelette, se rendait à Winnipeg le 24 août pour y visiter M. et Mme C. Berthelette et leur ramener Patsy. Mlle B. Bratshaw retournait chez-elle en Colombie-Britannique après avoir passé les vacances d'été avec ses grands-parents.

M. Réal Denis a passé une semaine avec ses soeur et beau-frère, à Neepawa.

MM. Ed. Denis, René et Lucien, de Winnipeg, ainsi que M. Noël L'Heureux et Eugène, étaient dans leur famille durant la dernière fin de semaine.

M. et Mme Joey Verhaeghe et leur petit Bruce, de Hamiota, étaient en visite chez leurs parents.

Mlle Rita Verhaeghe a passé la fin de semaine du 22 août avec sa soeur et autres parents, à Winnipeg.

M. et Mme Maurice Leperre et Joan, ainsi que M. et Mme G. Vandenbosch et leur famille sont allés à la Poule d'eau, le dimanche 19 août, pour rendre visite à leur parenté.

Les paroissiens étaient heureux de revoir leur pasteur, M. l'abbé A. Gervais, à la messe du dimanche 29 août, de retour d'un court congé bien mérité.

Invitation

Invitation spéciale au "bildo" organisé par le comité de construction; il aura lieu au sous-sol de l'église le dimanche 5 septembre à 8 h. p.m.

Soirée

Une soirée organisée par MM. Casavant et J. Brook eut lieu le dimanche 29 août en l'honneur de M. Aimé Corbel. Une bourse d'argent lui fut offerte. Un goûter fut servi. M. Corbel remercia tous les présents et les invita à ses noces qui auront lieu à Ste-Rose du Lac le 4 septembre.

La Broquerie

Soirée missionnaire

Le dimanche 5 septembre à 8 h. 30, à l'école secondaire, aura lieu une partie de cartes à l'occasion du départ pour l'Afrique du Rév. Père Jean Tétrault, P.B. Voici pour tous une agréable soirée. Il y aura tirage d'un beau tapis crocheté par la mère du Père Tétrault, une octogénaire à l'âme apostolique.

Un goûter sera servi et une troupe de petits chanteurs et musiciens préparent des surprises. Venez les encourager. Ils ont fait preuve de bon esprit en sacrifiant quelques bons moments de leurs vacances pour suivre les répétitions; mais rien ne leur est trop pénible lorsqu'il s'agit de seconder les efforts d'un intrépide missionnaire. On sait que le Père Tétrault retourne au champ d'action après un repos au Canada où il revenait en juillet 1964 pour rétablir sa santé sérieusement affectée.

Ceux qui n'ont pas eu le plaisir de le revoir ne voudront pas manquer cette dernière occasion de lui offrir leurs voeux et leurs offrandes. Ceux qui ne pourront pas se rendre à la partie de cartes se feront un devoir de remettre leurs dons aux organisateurs ou à la famille. Merci et bienvenue.

Invitation spéciale aux parents, amis et connaissances de l'extérieur.

Visiteurs

La Rév. Sr Thérèse Chartier, s.g.m., de Prince-Albert, a passé quelques jours en vacances chez sa tante, Mme Camille Henrie. Elle était accompagnée de la Rév. Soeur Yvonne Laramée aussi de Prince-Albert, Sask.

M. et Mme Henrie avaient aussi le plaisir de recevoir la visite de M. et Mme Charles Lambert et M. W. S. Sendal, de Rainy River. M. Auril Henrie et Mme Henri Harel, de St-Boniface, les accompagnaient.

M. et Mme Léo Moquin, de Longueuil, Qué., cousins de Mme Jean Taillefer, étaient en visite à La Broquerie dernièrement. Durant leur séjour au Manitoba, ils ont visité leurs parents et amis. Ces derniers, au nombre d'une cinquantaine, venus de St-Jean-Baptiste, Ste-Anne-des-Chênes, La Broquerie et St-Boniface les accueillaient à la gare du Canadien National à leur arrivée à Winnipeg le 1er août dernier.

Mme Alice Penarum, de Sudbury, Ont., et sa fille, Renée, ont visité M. et Mme Victor Gamache. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Maurice Gamache, de Laurier, Man.

Mme Marie Pickering, de Winnipeg, est venue récemment dire aurevoir à sa mère, Mme Honoré Gamache, et à son frère, Victor, avant de partir pour Ottawa où elle rejoindra son mari qui vient d'être nommé au poste de directeur du Régime de pensions du Canada.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à Mme Hector Normandeau de retour de l'hôpital, de même qu'à Mme Philias Gagnon, récemment domicilié au Foyer Youville, à Ste-Anne-des-Chênes, et qui fut transportée à l'hôpital St-Boniface la semaine dernière.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Mlle Thérèse Maurice, de Dunrea, épouse M. John Raymond Imhoff

DUNREA — Le samedi après-midi, à 3 h. p.m., M. l'abbé Charles Vachon, curé, unissait dans les liens du mariage Mlle Thérèse Maurice, fille de M. et Mme Stéphane Maurice, de cette localité, à M. John Raymond Imhoff, caporal dans l'armée canadienne, stationné à Winnipeg, fils de M. et Mme A. Imhoff, de Red Rock, Ont.

La cérémonie se déroula suivant le nouveau rite, avec messe dialoguée.

La radieuse mariée fit son entrée au bras de son père à la suite de M. le curé et des enfants de choeur portant la croix. Elle était revêtue d'une somptueuse toilette blanche de tulle sur satin et coiffée d'un voile court retenu par quelques roses blanches; elle portait un joli bouquet confectionné de roses "american beauty" et de lis de la vallée; le tout était entremêlé de délicates fougères.

Les demoiselles d'honneur, Miles Suzanne Maurice, soeur de la mariée, et Maureen Imhoff, cousine du marié, portaient des toilettes identiques de tulle sur taffetas, de couleur rose, ayant comme coiffures des boucles de même tissu que leurs robes et tenaient des bouquets miniatures de petites roses et de lis de la vallée, retenus par des cascades de rubans.

La mère de la mariée avait revêtu un costume de toile de couleur marine avec accessoires blancs et la mère du marié portait une toilette de tulle rose.

Les pères respectifs des nouveaux mariés servaient comme témoins, et les garçons d'honneur furent MM. Daniel Maurice, frère de la mariée, et Bill Gillmen, de Winnipeg, ami du marié. Pour la cérémonie, les servants furent les jeunes Paul Maurice, de cette localité, et Brent Dionne, de Virden, frère et cousin de la mariée.

Pendant le cours de la cérémonie nuptiale, Mmes Gérard Boulet et Paul Lautant rendirent plusieurs cantiques appropriés.

A l'issue de la messe, les nouveaux époux se rendirent chez un photographe à Killarney pour être photographiés.

A 6 h., tous les convives se réunissaient à la salle paroissiale où les tables avaient été dressées avec un goût délicat, et un souper chaud succulent fut servi sous les soins de Mme Adrien Boulet, cordon-bleu de réputation, et ses aides fidèles.

A la table d'honneur, présidée par M. le curé, on pouvait admirer entre autres attractions, le magnifique gâteau de circonstance.

Le toast à la mariée fut présenté par M. Bill Gillmen et un verre de vin délicieux bu en l'honneur des héros du jour. A la fin du repas, M. le curé voulut bien adresser la parole pour féliciter les nouveaux époux, tout en faisant connaissance avec les parents et amis venus de l'extérieur.

Mlle Simone Boulet présida pour les signatures du livre des invités.

Une veillée du bon vieux temps avec belle musique rendue par M. McKnight et ses fils termina cette journée mémorable et tous se séparèrent après un excellent goûter.

Avec les souhaits et félicitations de tous les parents et amis, les heureux époux partirent pour leur lune de miel aux Etats-Unis; à leur retour, après une randonnée à Red Rock, ils demeureront à Winnipeg.

Parmi les invités de l'extérieur venus pour cette fête familiale on remarquait venant de Red Rock, Ont., MM. et Mmes Albert Vincent et Harold Imhoff, MM. Howard Price, Ollie et Robert Imhoff, Mlles Maureen et Debbie Imhoff; de Fort William, M. et Mme Ed. Boshcoff; de St-Vital, M. et Mme Louis Maurice; de St-Boniface, M. et Mme Félix Dionne; de Virden, M. et Mme Alexandre Dionne et leurs enfants, Marie et Brent; de Hartney, Mme Lucien Quenelle, Mlle Anne-Marie Quenelle et M. Jean Quenelle; de Winnipeg, M. Arnold Deforest, et M. et Mme Herb Read; de Killarney, M. et Mme A. Faaren; de Shilo, M. et Mme E. Peparno.

Plusieurs parents et amis de cette localité prirent aussi part à ces festivités et les heureux époux reçurent de nombreux cadeaux.

Çà et là

Les familles Bisson, de cette localité, ont reçu avec plaisir la visite du R. F. Ferdinand Gaboury, O.M.I., de St-Norbert, ainsi que celle de Mme Jos. Bisson, de St-Boniface, accompagnée de ses fille et gendre, M. et Mme Roy, et de M. et Mme Norbert Fortier, de Portage-la-Prairie.

Plusieurs religieuses de la communauté des RR. SS. Oblates venant d'Isle-de-Chênes, amenant avec elles Sr Marie-de-St-Dominique, de la Maison Chapelle, sont venues rendre visite aux religieuses du couvent local, les mardi et mercredi 24 et 25 août. M. le curé fut tout heureux de revoir à cette occasion une nièce religieuse.

Une nouvelle famille, celle de M. et Mme Revêt est arrivée pour occuper une des maisons appartenant à M. Ph. Bisson: M. Revêt est employé au Département de la voirie et travaille près de Killarney.

M. et Mme Jos. Buisson et leurs enfants, de Haywood, accompagnés de Mme Jos Boulet, anciennement de cette localité, mais demeurant maintenant au foyer Notre-Dame, sont venus visiter leur parenté récemment.



St-Georges

Shower

A la salle paroissiale, le mardi soir 17 août, avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Linda Chèvrefils. De nombreux cadeaux lui furent offert. Mlle Chèvrefils remercia les invitées et les organisatrices de la fête, après quoi, un délicieux goûter fut servi à environ 65 personnes.

Lorette

Mariage Labossière-Henry

Le samedi 14 août, M. l'abbé H. Perron, curé, bénissait le mariage de Mlle Jeannette Henry, fille de Mme J. Henry, à M. Marcel Labossière, fils de M. et Mme Adrien Labossière, de St-Boniface.

La cérémonie religieuse eut lieu selon le nouveau rite. M. le curé se rendit à la rencontre des futurs époux accompagné des clercs-servants. Après la bénédiction et le renouvellement des promesses du baptême, tous se rendirent en procession à leur place respective. Il y eut communion sous les deux espèces.

La mariée était charmante dans une longue robe de satin blanc et voile retenu par une couronne. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlle Louise Henry, soeur de la mariée, et Louise Racine, de St-Malo, cousine, portaient des robes identiques de couleur jaune. Elles étaient accompagnées de MM. Patrick et Denis Labossière.

M. A Labossière servait de témoin à son fils, tandis que M. P. Bernier, oncle de la mariée, accompagnait cette dernière.

Après la cérémonie religieuse, un souper réunissait les parents et amis. A 8. h. p.m. une soirée dansante, à laquelle participèrent un grand nombre de parents et amis, eut lieu dans la salle paroissiale.

Après leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

Le samedi 14 août, la Rév. Sr St-Dominique (née Dolorès Poirier), fille adoptive de M. et Mme Joseph Poirier, de Lorette, faisait sa profession religieuse chez les Filles de la Croix à St-Boniface.

A cette occasion il y eut goûter et réunion pour les parents au couvent.

Le lendemain la nouvelle professe se rendit passer une journée à Lorette accompagnée de la Mère Générale, de la Supérieure du couvent de Lebret et de sa soeur, Mlle Y. Mousseau, venue de Vancouver pour la circonstance.

Pour rendre la journée mémorable, M. et Mme J. Poirier avaient organisé une petite fête à laquelle participaient les oncles et tantes venus de Lorette, St-Boniface et Isle-de-Chênes, et ensuite ils servirent un succulent goûter. Durant la soirée, les cousins et cousines vinrent prendre part à cette fête et offrir leurs voeux à cette nouvelle religieuse.

Félicitations à M. et Mme J. Poirier et meilleurs voeux à la Rév. Sr St-Dominique qui est partie pour la mission de Lebret.

Départ

Mme Marcel Gauthier (née Rolande Préfontaine) partait en avion le mardi 17 août pour aller rejoindre son mari, le caporal Marcel Gauthier, à Werl, Allemagne. Tous lui souhaitent un bon voyage.

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi 1er septembre, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale. L'invitée pour cette réunion fut une dame qui parla sur les missions du Brésil où elle a fait un séjour.

Souper paroissial

Le souper paroissial aura lieu le dimanche 10 octobre, à la salle paroissiale.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	85.4	85.6	85.6	85.6	85.6
C.W. no 3	82.4	82.6	82.6	82.6	82.6
Fourrage no 1	81.4	81.6	81.6	81.6	81.6
Fourrage no 2	78.4	78.6	78.6	78.6	78.6
Fourrage no 3	75.4	75.6	75.6	75.6	75.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	135.6	135.6	135.6	135.6	136
C.W. no 3—6 rangs	133.6	133.6	133.6	133.6	134
Fourrage no 1	125.2	125.2	125.2	125.2	125.4
Fourrage no 2	124.2	124.2	124.2	124.2	125.4
Fourrage no 3	121.2	121.2	121.2	121.2	121.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	123⅞	123.6	123⅜	123.4	124.4
C.W. no 3	119⅞	119.6	119⅜	119.2	119⅝
C.W. 2 rej.	120⅝	120.2	119⅜	119.4	120.4
C.W. no 4	111.6	111⅝	111.2	111.2	112⅛
Ergot	104.6	104⅜	104.2	104.2	105⅛
Sur voie net	123⅞	123.6	123.4	123.4	124.4
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA					
Novembre	219.6	221.2	219.6	218.6	221.4
Janvier	215⅝	217⅜	217.2	217	219.4
Mars	215.6	217.6	217.4	216.6	218.6
AVOINE —					
Octobre	85.4	85.6	85.6	85.6	85.6
Décembre	83⅞	84⅛	84⅜	84⅜	84.4
Mai	84⅜	84.6	84⅞	84.6	84⅞
Juillet	84	84.4	84.4	84.4	84.6
ORGE —					
Octobre	128.6	128.6	128.6	128.6	129
Décembre	127.2	127.4	127⅜	127.2	127.4
Mai	128	128⅜	128⅜	128⅛	128⅝
Juillet	128	128⅛	128⅛	128⅛	128.2
LIN —					
Octobre	303.2	302⅜	300⅜	297.6	297.2
Décembre	300.2	300⅜	298⅜	295.6	296
Mai	306⅜	307⅛	305	303.2	303.4
Juillet	306.6	307.6	306	305	304.4
SEIGLE —					
Octobre	125.6	125⅝	125.2	125.2	126⅛
Décembre	126⅛	126⅛	125⅞	126	126.6
Mai	131.2	131⅝	131⅛	131	131⅜
Juillet	131.4	131.4	131.4	131.4	131⅞

(Pour la semaine du 23 au 27 août 1965)

L'Ecole de formation de l'Association Canadienne de Hockey Amateur a donné du 16 au 24 août, pour la troisième année consécutive, un stage de perfectionnement pour instructeurs de hockey à l'Université de Montréal. Le but de ce stage était de donner à nos instructeurs de hockey une nouvelle "philosophie" de notre sport national, soit l'éducation sportive de la jeunesse par la pratique d'un sport sain: le hockey. Parmi les cinquante stagiaires présents, venus de toutes les régions du Québec et même du Manitoba et de l'Alberta, on remarquait tout particulièrement MM. Maurice Therrien, de Lorette, Manitoba (deuxième à gauche dans la photo), et Henri Doucet, de St-Paul, Alberta (premier à droite), en compagnie de MM. Gaston Marcotte, directeur du cours, et André Huneault, assistant-directeur des Sports à l'Université de Montréal. Les responsables affirment que cette année les candidats étaient de qualité exceptionnelle, ce qui permet d'avoir davantage confiance aux fruits d'une telle Ecole de Formation pour l'avenir de la cause de notre sport national.

L'Ouest canadien veut des Loisirs permanents

MONTREAL — Le président de l'Association canadienne des centres de Loisirs (ACCL), M. Yvan Dubois, revient d'un fructueux voyage dans l'Ouest canadien. Il a pu se rendre compte que nos compatriotes des provinces occidentales du pays reconnaissent l'urgente nécessité d'y créer des organismes permanents de Loisirs.

"Toutefois, a précisé M. Dubois, il semble que les responsables se sentent impuissants à poser le premier geste pour mettre sur pied des comités qui verraient à l'organisation et à la promotion des Loisirs. A part les mouvements scouts et guides, qui fonctionnent assez bien, il n'y existe pas tellement d'autres activités régulières de loisirs stables.

"Le plus grand besoin, dans ces régions du pays, c'est celui d'une assistance technique capable d'analyser le milieu et toutes ses possibilités. Les quelques rares installations que l'on retrouve dans l'Ouest: salles paroissiales, sous-sols d'église, salles de récréation d'écoles, sont loin d'être exploitées au maximum."

Les distances

D'autre part, M. Dubois explique que les distances sont un obstacle sérieux aux réunions de jeunes. "La cellule paroissiale, dit-il, constitue l'un des rares moyens pour ces milieux d'expression française de se grouper et de se rencontrer. Le premier souci pour ces gens est d'avoir le plus grand nombre d'occasions, pour eux et leurs enfants, de parler français. Ils sentent aussi le besoin d'un échange continu avec les autres groupes de langue française, et particulièrement avec le Québec".

M. Dubois s'était rendu dans l'Ouest pour organiser les délégations de ces provinces à la clinique que l'ACCL a tenue la semaine dernière au Foyer-Patro de Rivière-du-Loup, Qué., pour les directeurs de centres de Loisirs, et celle qui a lieu cette semaine, pour les moniteurs et monitrices, à l'Auberge "le P'tit Bonheur", près de Ste-Agathe.

On sait que le but de l'ACCL est de rendre service aux centres de Loisirs, en diffusant l'information, en aidant à la formation du personnel, en assurant la présence des Loisirs sur le plan national.

A l'issue des rencontres organisées par M. Dubois, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, en Alberta et au Manitoba, pas moins de 16 délégués de ces provinces se sont inscrits aux cliniques de l'ACCL, où il est particulièrement question des "loisirs des enfants de 6 à 13 ans".

St-Pierre

Echange d'étudiants

Mlle Simone Rochon, élève de 11e année, à l'Institut Collégial St-Pierre, est de retour d'un magnifique voyage à Terre-Neuve où elle représentait son école au programme d'Echange d'étudiants.

Simone partit le lundi 19 juillet avec un groupe de 24 élèves à bord d'un train du Canadien National. Tous firent bientôt connaissance, et le soir, réunis à un autre groupe d'étudiants de la Saskatchewan qui se dirigeaient vers la Gaspésie, ils se récréaient ensemble en exécutant des chants de toutes sortes.

Le jeudi suivant, le groupe atterrissait à Port-aux-Basques, Terre-Neuve, "si loin de chez-nous", heureux de l'accueil chaleureux des Terre-Neuviens. Le séjour là-bas fut des plus agréables: on put nager, canoter, faire du ski aquatique, danser et même grimper dans la montagne.

A Corner Brook, il y eut grande réception à l'Hôtel de Ville où les étudiants furent comblés une fois de plus; ils eurent ensuite l'avantage de visiter l'usine de pulpe de l'endroit, l'une des plus importantes au monde. Un banquet les réunissait de nouveau au Glynn Mill Hotel et ce fut le moment des adieux après qu'on eut remis à chacun des souvenirs de Terre-Neuve.

Sur le chemin du retour, les voyageurs purent visiter un Fort dans Halifax, N.-E., puis la capitale du Canada où ils eurent le plaisir d'admirer les sites pittoresques bordant le Canal Rideau.

De retour à Winnipeg le 2 août, les étudiants de cet heureux groupe se dirent enchantés de ce merveilleux voyage et remercient M. et Mme Redicopps, leurs chaperons, qui les ont si gentiment guidés durant cette tournée estudiantine.

Le camping de plus en plus en vogue

Les parcs nationaux du Canada sont actuellement l'objet d'une invasion de campeurs, causée par la vogue croissante des divertissements en plein air.

C'est ce que révèlent les chiffres communiqués récemment par le Service des parcs nationaux du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Aujourd'hui, le nombre de campeurs qui se rendent dans les parcs nationaux est neuf fois plus élevés qu'en 1954, et quinze fois plus qu'en 1950.

L'an dernier, quelque 700,000 campeurs ont passé plus de 2 millions de journées de camping dans les 18 parcs nationaux du Canada, répartis des montagnes Rocheuses à Terre-Neuve.

La demande en aménagements de camping s'accroît de 15 pour cent par an, et l'allure ne ralentit pas.

On peut s'attendre à voir cette tendance s'accentuer, vu que les Canadiens se rendent en nombre croissant dans les parcs, où ils peuvent oublier la presse et le mercantilisme effrénés de la vie moderne.

De 1954 à 1964, la fréquentation des terrains de camping du parc national de Jasper est passée de 13,000 à 187,000 jours-campeurs; soit quatorze fois plus qu'il y a dix ans. Dans le parc national de l'Ile-du-Prince-Edouard, elle est passée de 5,000 à 150,000 jours-campeurs, soit une augmentation de un à trente. Pour le parc national des Hautes-Terres du Cap-Breton, les chiffres ont monté en flèche, de 1,000 à 50,000 jours-campeurs.

En 1954, nos parcs nationaux comptaient 3,886 terrains de camping. Depuis lors, le gouvernement fédéral a consacré près de $9,800,000 à l'aménagement de 5,678 nouveaux terrains de camping, soit une augmentation de plus de 146 pour cent.

Les installations actuelles peuvent recevoir 38,256 campeurs par jour, si l'on suppose une moyenne de quatre personnes par groupe de campeurs, ce qui veut dire que tous les campeurs en excédent de ce nombre doivent se contenter de terrains en dehors des terrains de camping aménagés.

Des 9,564 terrains de camping actuels, 944 sont des parcs à roulottes complètement munis des installations d'eau, d'égout et d'électricité, lesquelles peuvent être raccordées à chaque véhicule. Il est possible aussi de stationner les roulottes à d'autres emplacements dotés de tables de pique-nique et de grils, et situés à proximité d'installations sanitaires et de canalisations d'eau douce.

Administrateur laïc pour le diocèse de St-Jérôme, P.Q.

ST-JEROME (CCC) — Le diocèse de St-Jérôme aura désormais un laïc comme administrateur comptable. C'est le deuxième diocèse du Canada à prendre une telle initiative.

C'est ce qu'a déclaré Son Exc. Mgr Emilien Frenette en annonçant la nomination de M. François Filion au poste nouvellement créé d'administrateur comptable.

C'est Son Exc. Mgr Gérard Couturier, évêque de Hauterive, qui le premier prit l'initiative de confier le poste de procureur diocésain à un laïc.

St-Malo

Remerciements

Mme Alphonse Forest et sa famille remercient sincèrement le personnel de l'hôpital de St-Pierre, et MM. les abbés David Roy et Edmond Lavoie pour leur dévouement envers M. Forest, ainsi que toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à la famille par l'offrande de messes, bouquets spirituels ou de toute autre façon à l'occasion du décès de leur époux et père.

Sainte-Claire

Départ de Mme A. Lizotte

A l'occasion du départ de Mme Albert Lizotte et sa famille, une fête eut lieu dans la salle de la Légion le dimanche soir, 15 août.

Mme Lizotte était très estimée de tout le monde parce qu'elle avait de très grandes qualités. Elle fut présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, présidente des Dames Auxiliaires et membre de la Légion. Elle était toujours en tête de la cuisine à l'occasion des pique-niques; elle savait non seulement se dévouer ces jours-là, mais passait dans toutes les familles pour recueillir des dons pour cette circonstance et était la première à arriver sur les lieux et la dernière à les quitter. Que dire du côté église? Quel dévouement en tout, voire même après la messe du dimanche, alors qu'elle venait au sanctuaire pour voir aux soutanes des servants de messes. Ne l'a-t-on pas vue devenir membre de la chorale de l'église, présidente du club des enfants pour embellir l'extérieur de l'église et du presbytère. En plus, elle venait souvent nettoyer le terrain, voir aux fleurs, etc, etc. On allait même jusqu'à lui demander souvent pour conduire les gens à l'hôpital, etc. Elle ne savait jamais refuser. Jamais une plainte; elle vivait en présence du bon Dieu et était foncièrement catholique.

C'est pour la paroisse une très grande perte. Mais tous se réjouissent de savoir que son départ est motivé pour l'intérêt de sa famille. Devenue veuve il y a sept ans, elle a fait tous les sacrifices pour bien élever ses sept enfants et leur donner une bonne éducation et l'instruction nécessaire: Florence, devenue garde-malade diplômée l'an dernier; Juliette, institutrice depuis trois ans à East Kidonan, Winnipeg; Daniel et Roland ont fréquenté le Collège d'Otterburne, le collège St-Vladimir, à Roblin, et aussi l'institut collégial à Roblin. Ils poursuivront leurs études à Winnipeg; Gérald, André et Gisèle iront au collège et au couvent à Winnipeg.

Tous souhaitent à Mme Lizotte beaucoup de succès et de bonheur au milieu de ses chers enfants. Elle garde sa maison à San Clara et ainsi elle aura l'occasion durant les vacances d'été de venir passer quelques semaines dans la paroisse.

Autres départs

Le samedi 21 août, un groupe de dames se réunissaient à l'occasion du départ pour Winnipeg de M. et Mme Saudy Wheeler et leur famille, et de Mme Yakabouski et sa fille, Jessie, pour Roblin. Bonne chance à ces deux familles qui se sont dévouées pour l'église et les diverses organisations.

Aubigny

Profession perpétuelle

Le jeudi 5 août, la Rév Sr Cécile-Irène, S.N.J.M., fille de M. et Mme Edmond Saurette, de cette paroisse, avait le sublime bonheur d'émettre ses voeux perpétuels à Montréal. Les paroissiens d'Aubigny partagent l'immense joie des heureux parents.

Le dimanche suivant Sr Cécile-Irène visitait sa famille. A cette occasion il y eut une réunion familiale, à la maison paternelle. Le groupe comprenait trente-cinq personnes. Un souper champêtre fut servi dans une atmosphère de douce gaieté.

Sr Irène-Cécile suivra cette année un cours à l'Institut Pédagogique de Winnipeg.

Pèlerinage de la L.F.C.

Le mercredi 11 août, neuf dames de la Ligue des Femmes Catholiques d'Aubigny, se joignirent aux dames de St-Norbert pour faire le pèlerinage à Ste-Anne. Elles sont heureuses d'avoir pu participer à une journée de prières si bien organisée et remercient les ligueuses de St-Norbert pour leur invitation.

Après le dîner, les dames se rendirent à la Villa Youville y visiter Mgr C. Baudry, leur ancien curé, M. et Mme Théodule Marcoux, et Mme Hector St-Onge qui sont tous retirés dans ce attrayant foyer. Elles ont pu constater avec joie, le confort dont jouissent ces chers vieillards.

Le District Scolaire Consolidé d'Isle-de-Chênes no 2435

Avis de vente par Soumissions

Des soumissions seront acceptées par le bureau des commissaires, District Scolaire Consolidé d'Isle-de-Chênes no 2435, pour l'achat de trois acres de terrain avec puits et maison d'école 22' x 42' et annexe 10' x 20' avec électricité, fournaise à l'huile et réservoir de 200 gallons, étable 16' x 24'. Situé sur chemin de gravier à trois milles au sud-est du village d'Isle-de-Chênes.

Soumissions marquées et scellées acceptées jusqu'à midi le 7 septembre 1965; la plus haute ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Achille Trudeau, sec.-trés.,
Isle-de-Chênes, Man.

Tél.: Lorette 589

Avis selon l'Acte Municipal du Manitoba au sujet d'un Centre Communautaire

VU QUE le Conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la province du Manitoba, a donné première et deuxième lectures du règlement no 27 dudit village de Notre-Dame-de-Lourdes, proposant de créer une dette de $11,830.00 par l'émission et la vente d'obligations garanties par des taux spéciaux imposables sur certains terrains dudit village afin d'y réserver un terrain, d'y ériger un centre communautaire, de pourvoir à son entretien et de réglementer le tout au profit dudit village. Les copies originales dudit règlement no 27, et du règlement no 28 qui autorise à prendre les votes des contribuables à ce sujet sont enregistrées au bureau du secrétaire-trésorier dudit village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la province du Manitoba, où toute personne intéressée peut les étudier.

PAR CONSEQUENT on fait savoir par les présentes:

Que le vote des contribuables, pour ou contre ledit règlement, sera pris le 28e jour de septembre, de 9 heures du matin à six heures de l'après-midi, au dit village de Notre-Dame-de-Lourdes;

Que la salle municipale de Notre-Dame-de-Lourdes est l'endroit fixé;

Que le secrétaire-trésorier du village de Notre-Dame-de-Lourdes sera au bureau dudit village, à deux heures de l'après-midi du 29e jour de septembre pour le comptage des votes pour ou contre ledit règlement.

Le maire du village susmentionné sera au bureau du village de Notre-Dame-de-Lourdes, à 2 heures de l'après-midi du 27e jour de septembre 1965 et, si désiré, nommera comme scrutateurs, par un écrit signé de sa main, des personnes intéressées et désireuses de promouvoir ledit règlement et un nombre égal de personnes qui s'y opposent.

DATE au village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la province du Manitoba, ce 30e jour du mois d'août 1965 A.D.

Le village de Notre-Dame-de-Lourdes,
Marcel Roch, maire,
André-R. Fouasse, secrétaire-trésorier.

Village de St-Claude
Règlement No 28-65
Avis public de votation

On fait savoir par les présentes que le Règlement no 28/65 du Village de St-Claude (dont une copie déposée dans les classeurs du Bureau municipal du Village peut être examinée par toute personne intéressée) a été soumis au Conseil du Village, après une première et une deuxième lecture fut adopté par le Conseil, soumis et approuvé par le Ministère des Municipalités du Manitoba, sujet à l'approbation des contribuables qui ont droit de vote, selon les clauses de l'Acte municipal au temps et au lieu de votation ci-dessous mentionnés.

Le but du Règlement est d'autoriser le Village à emprunter la somme de $12,500.00 par la vente d'obligation en vue de payer la part du coût d'achat de terrain dans le Village et d'ériger ensuite sur ledit terrain un Centre récréatif comme projet du Centenaire, conjointement avec le Quartier 4 de la municipalité rurale de Grey, qui paiera sa part du coût du projet, soit la somme de $12,500.00.

Ce projet devra être financé sur une période de 20 ans, intérêts inclus, au coût de 5½% par année, par une taxe spéciale prélevée sur les propriétés du Village.

La date fixée pour la votation desdits électeurs qualifiés est le lundi 20 septembre 1965, à partir de 8 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, heure avancée.

L'endroit de la votation, la Patinoire du Village de St-Claude, Province du Manitoba.

Le maire du Village susmentionné sera au Bureau municipal de St-Claude à 2 heures de l'après-midi du 17e jour de septembre 1965 dans le but, si désiré, de désigner comme scrutateurs des personnes intéressées et désireuses de promouvoir ledit Règlement, et d'autres personnes qui veulent s'y opposer. Ces personnes devront se présenter au bureau de votation pour être témoins du comptage des votes par le Président du Scrutin, avec un billet signé par le Maire.

Le 21 septembre 1965, le secrétaire du Village devra être au bureau municipal et annoncer le résultat du vote, pour et contre ledit Règlement no 28/65.

Daté au Village de St-Claude, dans la Province du Manitoba, ce 17e jour du mois d'août 1965.

Géraldine Bonnefoy, secrétaire
du Village de St-Claude, Man.

CHEZ LES EPOUSES DE POMPIERS

SASKATOON — Mme I. Nelson, de Willowdale, Ont., banlieue torontoise, a été réélue présidente des dames auxiliaires de l'Association canadienne des pompiers.

Le groupe de dames auxiliaires, fondé dans un but social pour se réunir durant le congrès des pompiers, a choisi comme vice-présidentes Mmes Emery Proulx, de St-Boniface, Man., et René Chénier, de Côte-St-Luc, Qué.

Les autres membres de l'exécutif sont: Mmes Mabel Wilson, d'Oakville, Ont., secrétaire-trésorière; et J. Sutton, de West Kildonan, Man., toutes deux conseillères.

A l'usine d'eau lourde d'Estevan

OTTAWA — Western Deuterium a retiré son offre de construire à Estevan, Saskatchewan, une usine capable de produire 300 tonnes d'eau lourde par année.

L'Atomic Energy of Canada a annoncé qu'elle s'aboucherait avec Dynamic Power Corporation, de Calgary, qui présenta la plus basse soumission après Western Deuterium.

Dynamic Power va recourir au procédé utilisant l'hydrogène sulfuré et propose de construire son usine à Estevan.

Western Deuterium a retiré sa soumission parce qu'elle appréhende de ne pouvoir ériger son usine en dedans des 31 mois spécifiés. Elle utilise l'eau ordinaire comme source de deutérium associée à une solution d'hydrogène ammoniacal.

Un des motifs qui a influencé la décision de Western Deuterium c'est la demande croissante d'engrais tant au Canada qu'à l'étranger qui exigera la production de quantités considérables d'ammoniaque.

Atomic Energy of Canada continuera ses contacts avec les savants français, contacts établis par Western Deuterium et destinés à bénéficier des connaissances techniques acquises dans ce pays.

Le Canada éprouvera un grand besoin d'eau lourde dans un avenir rapproché afin de pouvoir approvisionner des installations comme la centrale nucléaire de Pickering, Ontario.

Western Deuterium se proposait de produire l'eau lourde suivant un nouveau procédé à raison de $14.64 la livre, au lieu de $20.25 la livre, que cette eau coûtera à l'usine de Deuterium of Canada en voie d'érection à Glace Bay, Nouvelle-Ecosse. Ce sera la première usine du genre au Canada et elle aura une capacité de 200 tonnes environ par année.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Quinze minutes avec . . .
9.30—Pour nos malades
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
10.30—Par monts et par vaux
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Sur quatre roues
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Le septième jour
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-Journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—En attendant Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Valses de toujours
2.15—Entretiens-chansons
2.30—Témoignage
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1000
4.00—Sélection spéciale
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

LUNDI

4.30—Lisons pour les intimes
7.30—Interview ou intermède
8.00—Jazz du Canada
8.15—Les affaires de l'Etat
8.30—Une littérature en question
9.30—Théâtre d'Europe
11.00—Les enfants de la balle

MARDI

4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Place publique
9.30—Concert de Londres
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique d'Amérique Latine

MERCREDI

4.30—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Chansons d'amour
8.30—Les auteurs étrangers
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview ou intermède
7.45—Parlons musique
8.00—Les classiques français
8.30—Artistes de renom
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains
11.00—Une demi-heure avec . . .

VENDREDI

4.30—Pourquoi pas
8.00—Brassens et les Troubadours
8.30—Revue musicale
9.30—Concert d'été de Québec
10.00—Chorales
10.30—Opérettes

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Aventures
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Avant-première
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

L'abandon de la pratique religieuse et l'athéisme: une réalité au Québec

MONTREAL — L'abandon de la pratique religieuse et l'athéisme sont devenus chez nous une réalité. Il est inutile de se faire illusion, on rencontre de plus en plus dans des veillées, sur la rue, au magasin, des gens qui vous diront simplement qu'ils ont abandonné la pratique de la religion. Avant, on abandonnait le catholicisme à cause d'un point de doctrine et on fondait une autre religion; aujourd'hui, on abandonne tout simplement la religion.

Telle est la constatation qu'a faite, devant les congressistes de la Corporation des Instituteurs et Institutrices catholiques du Québec, l'abbé Jean-Marie Garant, aumônier de l'organisme.

Parlant en accord avec le thème général du congrès: "Perspectives nouvelles en éducation", l'abbé Garant a posé ce problème de l'athéisme comme essentiel à toute élaboration de nouvelles perspectives en ce qui regarde surtout l'éducation religieuse.

Le problème existe et les enseignants rencontreront davantage d'élèves qui ne pratiquent plus, ou de parents qui s'opposeront au fait que la religion prenne tant de place à l'école. "Délicatement, vous devrez rétablir la vérité. En un mot, il vous faudra une foi de plus en plus éclairée pour continuer à jouer le rôle indispensable que l'Eglise attend de vous", a-t-il enjoint aux instituteurs présents, c'est-à-dire d'être des modèles qui invitent les jeunes à bien faire.

Le nouveau catéchisme

M. l'abbé Garant a illustré les nouvelles perspectives en éducation religieuse en rappelant l'application l'an dernier du nouveau catéchisme en première année. Ces enfants ont fait plus qu'apprendre des réponses par coeur, a-t-il déclaré, et ils poseront des questions pour lesquelles ils n'accepteront pas n'importe quelle réponse. Les enseignants, les parents et même les curés devront consulter ce nouveau catéchisme sous peine de ne plus être entendus des jeunes qui grandissent.

Parlant de la formation humaine complète des étudiants, principalement des collégiens, M. l'abbé Garant a insisté sur le rôle important que doivent jouer les enseignants dans le développement des activités para-scolaires, culturelles, artistiques ou sportives. Instaurer une discipline ferme, souple et éducative, telle est la tâche à laquelle devront collaborer tous les enseignants d'une même école sous la direction du principal.

Il faudra créer un climat d'initiative, de sens des responsabilités, enfin tout mettre en oeuvre pour permettre une formation humaine complète des élèves, ce qui ne pourra pas se réaliser sans l'aide d'une quinzaine de professeurs qui enseigneront très peu et qui consacreront leur temps et leur énergie à aider les jeunes à utiliser leurs loisirs.

Un chapitre d'histoire canadienne: celui des grands magasins Eaton

A l'occasion de l'ouverture d'un nouveau magasin Eaton's à Fairview, en banlieue de Montréal, on a publié une petite histoire de cette compagnie. Ce texte intéressera sans doute nos lecteurs et inspirera nos jeunes dans leur carrière. En voici de larges extraits:

1869, 8 décembre. Coin Yonge et Queen, à Toronto, un nouveau magasin ouvre ses portes. Il est petit: à peine 24' x 60'. Un écriteau en fronton annonce le nom du nouveau propriétaire: T. Eaton & Co. Dans la vitrine, pour seuls ornements, quelques pièces de mérinos et de cachemire, drapées à l'aide de clous.

Les journaux torontois du matin annoncent les principes du propriétaire de ce nouveau petit magasin de marchandises sèches: "Comptant seulement"; "Satisfaction garantie ou argent remis"; "Nos prix clairement indiqués"; "L'équité pour tous: ceux à qui nous achetons, et ceux que nous employons".

Timothy Eaton est un homme doué d'une énergie peu commune, avec des idées bien arrêtées et pour le moins originales, concernant le commerce de détail et la vente. Il a engagé à son service deux hommes, une femme et un messager.

Les autres marchands de Toronto ridiculisent d'abord sa politique révolutionnaire. Ils la vouent à un échec certain et immédiat. A cette époque où l'on transigeait par échanges de denrées, où le règlement des comptes ne se faisait qu'après de longues attentes, le fait de payer comptant une marchandise étiquetée et ne portant qu'un prix, un prix fixe et irrévocable, allait d'abord exciter la curiosité de la clientèle et donner le pas à une toute nouvelle conception du commerce du détail.

Le Toronto de 1869

Ce Toronto de 1869 compte à peine 50,000 habitants. Dans toutes les rues, des réverbères au gaz projettent une lueur doucement blafarde sur les murs. A intervalles réguliers, s'alignent des poteaux auxquels on attache les chevaux des attelages, car les gens roulent carrosse. Les hommes portent le col dur, les femmes la jupe longue. Dans les maisons, ni téléphone, ni électricité, ni eau courante.

Et pourtant l'humble magasin de Timothy Eaton projette déjà une ombre sur la ville: l'ombre gigantesque de son futur. Le berceau deviendra rivière, la rivière se fera fleuve et parcourra le pays tout entier, d'est en ouest.

Aujourd'hui, ce petit magasin est devenu la grande maison-mère, à laquelle se sont greffés d'autres magasins. Ainsi on compte actuellement 20 magasins principaux, 43 succursales, près de 350 bureaux de commandes, quelque 45 magasins de marchandises lourdes et 3 centres de commandes postales. Toutes ces entreprises occupent plus de 45,000 employés. Ce chiffre monte jusqu'à 60,000 durant la saison des Fêtes.

Politique adaptée aux besoins

Depuis 1869, la politique des affaires s'est continuellement adaptée aux besoins nouveaux de la communauté canadienne.

Dès 1874, Timothy Eaton distribuait à Toronto 40,000 dépliants annonçant sa marchandise. Ils devaient être les précurseurs du fameux catalogue Eaton qui compte aujourd'hui plus de 600 pages et est lu par des millions de Canadiens. — Sa première édition date de 1884 et comptait 32 pages.

Une seule des politiques de base du fondateur a changé depuis la fondation. La vente à paiement par versements échelonnés fut offerte au public en 1926, précédant de plusieurs années les facilités présentes de comptes courants et de comptes budgétaires. Mais les principes établis par Timothy Eaton sont toujours vivants et d'actualité.

L'incorporation de The T. Eaton Co. Limited date de 1891. Timothy Eaton en fut le président jusqu'à son décès en 1907. Il avait vécu assez longtemps pour voir étendre sa création jusqu'à Winnipeg. Depuis lors, les grands magasins Eaton se sont répandus d'un océan à l'autre.

La compagnie a toujours été dirigée par un membre de la famille. Son président actuel, M. John David Eaton, est le petit-fils du fondateur.

La Bible vous parle

Aimez-vous les uns les autres. Oui, comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. (Jn 13, 34)

Les accidents au Canada: faits saillants en 1964

Voici le résumé d'une brochure de 17 pages, conçue par la Ligue canadienne de la sécurité en collaboration avec le Bureau national de la Statistique, direction des statistiques vitales. Elle comprend 15 tableaux de statistiques détaillées sur la question des accidents au Canada, en 1964.

On peut se procurer la brochure complète, en quantité, à raison de 35 cents l'unité, en adressant une demande soit à la Ligue canadienne de la sécurité, 30 The Driveway, Ottawa, Ont., soit à l'un des organismes provinciaux de sécurité du Manitoba et de la Saskatchewan dont les noms apparaissent à la fin de cet article.

En 1964, le Canada a enregistré 145,850 décès, dont 10,564 (7 pour cent) étaient dus à des accidents.

A chaque année, les accidents figurent parmi les principales causes de décès chez les Canadiens, n'étant inférieurs dans ce domaine qu'aux maladies de coeur et au cancer. Les accidents sont aussi une des cinq grandes causes de mortalité chez les Canadiens des deux sexes dans chaque groupe d'âges, à partir de l'enfance; ils sont la cause principale de décès chez les personnes du sexe masculin âgées de 1 à 44 ans; et chez les personnes du sexe féminin de 1 à 19 ans.

Le nombre des morts accidentelles est passé de 10,255, en 1963, à 10,564, en 1964, soit une augmentation de 309 mortalités (3 pour cent); la fréquence des morts accidentelles par 100,000 âmes, est passée de 54.3, en 1963, à 54.9, en 1964.

Parmi les 10,564 morts accidentelles enregistrées en 1964, les personnes du sexe masculin figurent au nombre de 7,614 (72.1 pour cent), et les personnes du sexe féminin, au nombre de 2,950 (27.9 pour cent), soit dans des proportions de 13 contre 5.

Les causes principales des morts accidentelles, par ordre d'importance, sont: les véhicules à moteur (en circulation routière); les chutes; les noyades; les incendies et les explosions; l'asphyxie; les empoisonnements; les coups provenant d'objets divers; l'équipement mécanique; les armes à feu; et les véhicules à moteur (en dehors de la circulation routière). Ces facteurs ont entraîné 93.7 pour cent de toutes les morts accidentelles relevées en 1964. Au cours de cette même année, six des facteurs énumérés ont accusé un nombre accru de victimes.

En 1964, les accidents de la circulation ont entraîné 45 pour cent des morts accidentelles, tandis qu'en 1963, ils n'ont été responsables que de 42.6 pour cent du total.

En 1964, les mortalités de la circulation se sont chiffrées par 4,750, dont 4,055 (85.4 pour cent) provenaient de trois sources principales: collisions entre deux ou plusieurs véhicules, dont 1,762 morts (37.1 pour cent du total); accidents mortels aux piétons, dont 1,327 morts (27.9 pour cent); embardées en voitures, dont 966 morts (20.3 pour cent).

Les victimes de ces accidents étaient réparties comme suit: 1,247 (26.3 pour cent) étaient âgées de 15 à 24 ans; 637 (13.4 pour cent) étaient âgées de 25 à 34; et 564 ((11.9 pour cent), de 35 à 44 ans. Les victimes de moins de 15 ans se chiffraient par 829, et celles de plus de 44 ans, par 1,473. Si l'on considère tous les genres d'accidents en général, c'est dans le groupe des 15 à 24 ans qu'on retrouve le plus grand nombre des mortalités de la circulation.

En ce qui concerne les accidents de la circulation, 467 (37.1 pour cent) des personnes qui ont perdu la vie ont été victimes de collisions entre deux ou plusieurs voitures, et 399 (32 pour cent) ont été victimes d'embardées fatales.

Pour ce qui est des piétons, 527 victimes (39.7 pour cent) étaient âgées de moins de 15 ans, et 414 (31.2 pour cent), des adultes âgés de plus de 55 ans.

Après les routes, c'est au foyer que se produit le plus grand nombre des accidents mortels. En effet, parmi les 5,430 décès accidentels enregistrés en dehors des routes, 2,154 (39.7 pour cent) se sont produits au foyer. A eux seuls, les chutes, les incendies et les explosions, l'asphyxie et les empoisonnements ont fauché 1,894 personnes soit 87.9 pour cent du total des victimes des accidents à domicile.

Les quatre causes principales des décès accidentels à domicile sont: les chutes, dont le plus grand nombre des victimes étaient des personnes de 70 ans et plus (71.9 pour cent); l'incendie et les explosions, dont le plus grand nombre des victimes étaient des enfants de 1 à 4 ans (26.3 pour cent); l'asphyxie, dont les victimes étaient pour une grande part des bébés (85.3 pour cent); les empoisonnements dont on retrouve le plus grand nombre des victimes parmi les gens âgés de 30 à 49 ans (44.5 pour cent).

Toujours dans le domaine des victimes des accidents à domicile, en Alberta et à Terre-Neuve, ce sont les incendies et les explosions qui ont compté le plus grand nombre de victimes; dans les autres provinces, excepté le Manitoba, ce sont les chutes. Au Manitoba, les deux facteurs mentionnés ont entraîné la mort d'un nombre égal de victimes, soit 39 chacun.

Parmi les 234 décès accidentels dus à l'équipement mécanique, enregistré en 1964, 113 se sont produits à la ferme et 83 au travail. Les éboulements et les coups fatals provenant d'objets divers ont entraîné 236 décès, dont 133 se sont produits au travail.

Les victimes principales des chutes étaient âgées de 65 ans et plus. En 1964, leur nombre s'est élevé à 1,160, soit 72.5 pour cent du total.

Il y a eu aussi 1,072 noyades, dont 375 (35 pour cent) impliquaient des enfants de moins de 15 ans, et 235 (21.9 pour cent) des jeunes de 15 à 24 ans. Le sexe masculin l'emportait sur le sexe féminin dans des proportions de 7 contre 1. Près de 29.4 pour cent des noyades impliquaient des embarcations de quelque sorte, danger à caractère presque exclusivement masculin.

En ce qui concerne l'asphyxie, 78 pour cent des décès qu'on y attribue se sont produits chez les bébés, ayant pour cause immédiate la régurgitation de la nourriture et l'étouffement sous les couvertures de lit. On attribue les autres décès à des éboulements et des obstructions du conduit respiratoire.

Les victimes des empoisonnements se sont chiffrées par 421, dont 251 (59.6 pour cent) avaient ingurgité des drogues ou des nettoyeurs communément en usage au foyer, et 170 (40.4 pour cent) avaient aspiré des gaz ou des vapeurs toxiques. Dans cette dernière catégorie, 115 personnes (67.6 pour cent ont été victimes de l'oxyde de carbone provenant de l'échappement des véhicules à moteur. Chez les enfants de moins de 5 ans, 10 des 35 décès par l'empoisonnement étaient dus à l'ingurgitation de tablettes d'aspirine ou de salicylate.

Chez les enfants de moins de 10 ans, les incendies ont compté 235 victimes, soit 35 pour cent du total.

Manitoba et Saskatchewan

Saskatchewan Safety Council, 2149, rue Albert, Regina.
Manitoba Rural Safety Association, a/s United Grain Growers, B.P. 6600, Winnipeg.
Greater Winnipeg Safety Council, 177, avenue Lombard, Winnipeg 2, Man.
Manitoba Dept. of Public Utilities, Winnipeg.

A Radio-Canada



NICOLE FILION, vedette d'un nouveau téléroman

par Gisèle THEROUX

Un nouveau téléroman de Jean Filiatrault prendra l'affiche le mercredi 15 septembre prochain, à 8 h. du soir. Intitulé "Le Bonheur des autres", ce téléroman vient après plusieurs autres dont les auteurs, au gré de leur imagination, ont fait vivre des personnages qu'il est agréable, parfois, de se souvenir . . . Que nous réserve donc ce téléroman de Jean Filiatrault?

Nous avons rencontré la comédienne Nicole Filion qui incarnera Yolande, le personnage principal dans la série "Le Bonheur des autres", et nous lui avons demandé de nous décrire cette jeune femme qu'elle deviendra chaque mercredi, à 8 h. du soir, au cours de la saison prochaine. Avec des yeux qui disent l'enthousiasme qui s'est emparé d'elle depuis le moment où elle a appris qu'elle jouerait ce rôle, Nicole Filion décrit son personnage de la façon suivante: "Yolande est une jeune femme de 33 ans, célibataire, belle, cultivée, élégante, intelligente, qui a peur d'aimer . . ." Qui a peur d'aimer. Il semble que, dans ces quelques mots, se trouve tout le drame du téléroman et aussi tout ce qui fait, du personnage de Yolande, un être attachant, certes, mais complexé. Esprit imaginatif, Yolande préfère, aux êtres qui l'entourent, les produits de ses rêves mirobolants, aux formes imprécises et à la présence abstraite. Lorsque ses parents moururent, Yolande avait 20 ans et se vit confier la responsabilité de sa jeune soeur, Elisabeth, qui l'accapare . . . trop. Déjà, elle a vu s'émietter plusieurs années de sa jeunesse. Une autre soeur, Berthe, est mariée; entre ces trois femmes, ne règne pas l'harmonie.

Ce téléroman se déroule dans le milieu bancaire; ce milieu a été choisi par l'auteur parce qu'il le connaît bien (il y a travaillé pendant cinq ans) et aussi parce qu'un milieu comme celui d'une banque peut facilement s'ouvrir sur une quantité d'intrigues ou d'incidents qui facilite le travail de l'auteur et apporte des rebondissements inattendus.

Jean Filiatrault, d'ailleurs, a déjà écrit une autre série, intitulée "La Balsamine", qui avait obtenu un grand succès auprès des téléspectateurs. Les personnages de ce premier téléroman et ceux de la nouvelle série "Le Bonheur des autres" sont liés par un cousinage et ce prétexte servira à faire revivre sur le petit écran ces personnages déjà connus et sympathiques.

Si nous connaissons un peu Yolande, maintenant, nous connaissons bien aussi cette comédienne de talent, Nicole Filion, qui jouera ce rôle. Dès 1956, après l'obtention de son baccalauréat ès arts, Nicole Filion s'est inscrit au Conservatoire d'Art dramatique de la province de Québec d'où elle sortit, en 1959, avec un premier prix de tragédie et de théâtre moderne et un deuxième prix de comédie classique. La même année, elle joua dans différents téléthéâtres, entre autres: "Noces de sang" de Lorca, "Phèdre" de Racine, "les Traitants" de Guy Dufresne. Les auditeurs ont aussi pu l'entendre à la radio à l'émission "Sur toutes les scènes du monde". Elle a également participé, l'an dernier, au tournage du film canadien "Poussière sur la ville", réalisé par Arthur Lamothe d'après le roman d'André Langevin.

A compter du mercredi 15 septembre prochain, les téléspectateurs auront le plaisir de voir évoluer cette jeune femme charmante dans le personnage principal de la série "Le Bonheur des autres". Elle sera entourée de comédiens de choix, tels que Gisèle Schmidt (Berthe, la soeur aînée), Elisabeth Chouvalidzé (Elisabeth, la soeur cadette), Anthony Phelphs, Jean-Paul Dugas, Jean Lajeunesse et quelques autres.

Les téléspectateurs verront-ils, au cours de la série cette jeune femme belle, ayant tout pour plaire, surmonter le dernier obstacle, vaincre cette peur paralysante, et vivre un grand amour? C'est le secret bien gardé de Jean Filiatrault.

Les sources de revenus des cultivateurs

OTTAWA — D'où vient le revenu des exploitants de ferme? Voilà qui paraît être une question simple à laquelle on devrait répondre: "De la vente des produits agricoles".

Une étude faite par deux économistes du gouvernement fédéral qui ont pris 1958 comme année échantillon, démontre qu'il n'en est pas nécessairement ainsi. Pour la première fois, en utilisant comme échantillon un groupe national représentatif de 8,077 familles isolées exploitant une ferme à propriétaire unique, on a obtenu des renseignements sur toutes les sources de revenu de la population agricole. Ces renseignements sont nécessaires à l'élaboration des politiques qui augmenteront le revenu rural et tireront un meilleur profit des ressources canadiennes.

Le secteur agricole est composé de personnes qui tirent un revenu de plusieurs sources. A un bout de ce secteur, se trouvent des gens qui vivent sur des fermes, mais qui dépendent très peu de l'agriculture pour vivre, car elles obtiennent le gros de leur revenu de sources non agricoles; à l'autre extrémité se trouvent des cultivateurs qui tirent leur revenu en produisant la majeure partie des denrées agricoles du pays. Entre ces deux groupes se trouvent ceux qui sont agriculteurs à divers degrés, y compris une classe relativement permanente qui combine la vie rurale et la possession d'une ferme avec des revenus non agricoles. Cet état de choses complique la préparation d'un tableau fidèle de la distribution du revenu pour ceux qui sont installés sur des fermes, et complique la mise au point de politiques agricoles.

Selon les économistes J. M. Fitzpatrick, du ministère de l'Agriculture du Canada, et C. V. Parker, du Bureau fédéral de la statistique, il faudrait préparer périodiquement des études sur le revenu de ceux qui vivent sur des propriétés rurales afin de déterminer les tendances, puisque "le choix d'autres moyens de réaliser un revenu continuera à se faire par les particuliers eux-mêmes". Ils déclarent aussi que "dans un secteur aussi hétérogène que l'agriculture, la moyenne provinciale des revenus et des dépenses peut induire en erreur et être cause de nombreux traquenards pour ceux qui sont mal informés ou qui n'en comprennent pas la distribution". La pratique courante de diviser les estimations du revenu agricole global par le nombre de fermes recensées n'est pas réaliste à cause de la grande variation de revenu entre les petites et les grandes fermes, ainsi que du grand nombre de très petites fermes.

Exploitations agricoles, ventes et revenus

En 1958, environ le tiers de toute la production agricole a été vendu par 8.9 pour cent des exploitations agricoles au Canada; un deuxième tiers l'a été par 20.4 pour cent des exploitations et le troisième tiers par 70.7 pour cent des exploitants. Près d'un quart des exploitants de ferme au Canada ont partagé seulement 2.6 pour cent des ventes de produits agricoles.

Revenu net

Le revenu agricole net, soit le revenu afférent au travail, à la gestion et au capital des opérations agricoles a fait voir des fluctuations semblables et aussi marquées. La moyenne nationale nette du revenu agricole en 1958 a été de $2,344. Elle était comme il suit, selon les régions: Maritimes, $1,026; Québec, $1,803; Ontario, $2,532; Prairies, $2,816; Manitoba, $2,656; Saskatchewan, $2,541; Alberta, $3,278; Colombie-Britannique, $2,017.

Les économistes signalent qu'il se trouve beaucoup de cultivateurs progressistes dans les Maritimes, mais que le revenu net moyen y est grandement influencé par la prédominance des fermes dont les ventes brutes atteignent moins de $1,200. En 1958, on estime que le pourcentage des exploitations agricoles qui ont obtenu un revenu de $2,500 ou plus a été le suivant dans les différentes régions: Maritimes, 14; Québec, 22; Ontario, 37; Prairies, 45; Colombie-Britannique, 30.

Le revenu agricole net a varié depuis $27 en moyenne pour les exploitations agricoles dont les ventes étaient inférieures à $250, jusqu'à $15,193 par entreprise agricole pour celles dont les ventes ont été de $25,000 et plus.

Le second moyen le plus communément employé pour mesurer le revenu est basé sur les recettes réalisées par l'exploitant de la ferme et la main-d'oeuvre familiale non rémunérée pour leur travail et la gestion de la ferme. La formule acceptée pour obtenir ces données consiste à déduire 5 pour cent des recettes pour le capital qu'ils ont placé dans le terrain, les bâtiments, les machines et les bestiaux. En 1958, cette valeur a été jusqu'à $9,821 pour les exploitations dont les ventes avaient été de $25,000 ou plus. La moyenne nationale a été de $1,202. Toutefois, dans le cas d'un cinquième des exploitants de ferme, elle a été négative, soit nulle (déficit) à cause de ventes trop faibles. Cela s'est surtout produit dans les Maritimes et au Québec. En réalité cela veut dire que ces entreprises n'ont pas eu assez de recettes pour payer des salaires.

Les économistes démontrent qu'une famille agricole canadienne qui doit faire face à des dépenses de $3,200 pour le coût de la vie, sans autres sources que le revenu agricole, doit vendre environ $6,000 de produits de la ferme pour y arriver (le coût de la vie comprend les articles de consommation produits sur place). Mais de fait, en 1958, 70.7 pour cent des exploitations agricoles canadiennes n'ont obtenu que $5,000 ou moins de leurs ventes (22.5 pour cent ont vendu pour moins de $2,000). Comment ont-ils comblé la brèche alors, et comment la comblent-ils encore aujourd'hui?

Travail hors de la ferme

Revenu obtenu par les exploitants de ferme par leur travail à l'extérieur: les cultivateurs tant sur les grosses exploitations que sur les petites retirent des revenus de l'extérieur. La moyenne au Canada en a été de $534 en 1958. Alors que la main-d'oeuvre agricole expérimentée est rare, on s'attendrait que le revenu obtenu en travaillant sur d'autres fermes dut être important. Toutefois, cette source n'a fourni qu'un revenu de $17 par exploitant de ferme comparativement à une moyenne de $408 pour le travail non agricole.

Dans les Maritimes, le travail à l'extérieur de la ferme a été très important et il a rapporté plus que la moitié du revenu net réalisé par l'exploitant de la vente des produits de la ferme. Il n'y a que dans les Prairies où le revenu obtenu des opérations de la ferme, par l'exploitant et la main-d'oeuvre familiale non rémunérée, a grandement dépassé le revenu obtenu de sources non agricoles. Ceux qui ne possèdent qu'une petite exploitation retirent la majeure partie de leurs revenus d'un travail extérieur.

Revenu de la famille agricole obtenu de l'extérieur: les principales sources que nous donnons par ordre ont été les gages et salaires pour travail non agricole, les pensions et allocations gouvernementales et les revenus de placements. C'est sur les fermes dont les ventes étaient peu élevées que se rencontraient le plus de pensions et d'allocations.

L'importance du revenu familial extérieur sur les petites fermes s'impose à la lumière des faits qui suivent: 1) le revenu agricole net n'a donné que 1 pour cent du revenu familial global sur les fermes dont les ventes ont été de $250 ou moins par année; 2) généralement, le revenu agricole net n'a été supérieur au revenu familial obtenu de l'extérieur que lorsque les ventes dépassaient $2,000; 3) sur les fermes dont les ventes étaient le plus élevées, le revenu agricole net constituait les 9/10 du revenu obtenu de toutes les sources.

Le rapport des économistes ajoute: "En 1964, le revenu agricole net a été de 1.4 milliard de dollars (1.3 milliard en 1958). Alors que le revenu agricole net a augmenté, il s'est aussi produit des augmentations dans les pensions et les allocations gouvernementales depuis 1958, et les possibilités de trouver de l'emploi à l'extérieur se sont améliorées pour les habitants de la ferme.

Revenus comparés au coût de la famille: la famille agricole moyenne a dépensé environ $3,200 pour le coût de la vie, y compris l'estimation des denrées produites sur place. Pour acquitter ces dépenses il a fallu des ventes de $6,000 ou plus.

Sur les fermes dont les ventes étaient inférieures à $4,000, le revenu familial obtenu de l'extérieur a contribué à élever le revenu global près du niveau des dépenses de $3,200.

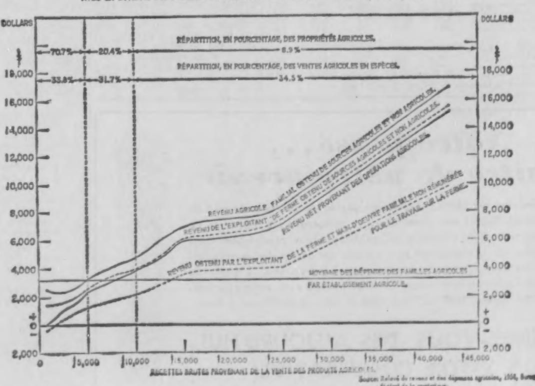
Sur les fermes dont les ventes ont été inférieures à $2,000, le revenu réalisé en dehors de l'exploitation agricole a été la principale source de revenu.

Le tableau

Le tableau qui suit fait voir le revenu agricole et comme proportion du revenu global de la famille agricole. Les lettres qui sont en tête des colonnes signifient Maritimes, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique et Canada. N indique un revenu agricole Négatif. Source: Relevé des revenus et dépenses agricoles pour familles isolées sur fermes à propriétaire unique, 1958.

	M	Q	O	P	B	C
	Pourcentage					
Moins de $250	9	N	N	N	N	1
De $250 à $1,199	23	24	8	35	12	22
De $1,200 à $1,999	36	46	30	55	27	44
De $2,000 à $2,499	50	46	35	69	41	54
De $2,500 à $3,749	53	65	50	78	61	65
De $3,750 à $4,999	78	75	68	79	66	75
De $5,000 à $9,999	73	78	76	86	78	81
De $10,000 à $14,999	87	76	83	90	85	86
De $15,000 à $24,999	79	89	86	87	81	86
$25,000 et plus	75	96	85	93	87	90
Moyenne	41	58	60	77	48	65

COMPARAISON DU REVENU AGRICOLE NET, DU REVENU DE LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE ET DU REVENU DE LA FAMILLE AGRICOLE AVEC LA MOYENNE DES DÉPENSES DE SUBSISTANCE DE LA FAMILLE AGRICOLE, CANADA, 1958



Célébration des noces d'argent de M. et Mme R. Chabot, à Ferland

Le samedi 21 août, M. et Mme Rosaire Chabot célébraient leurs noces d'argent entourés de leurs huit enfants, de parents et d'amis.

La messe d'action de grâces fut célébrée par M. l'abbé A. Chabot, curé de Willow-Bunch et frère du jubilaire. Les fils des jubilaires, Léo et Emile, servaient la messe.

Pendant la cérémonie religieuse, la Compagnie Guide interpréta de jolis cantiques en l'honneur de leur Commissaire Guide, Mme Rosaire Chabot. Mme Homer Barsalou touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse une réception eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb.

La salle était garnie de diverses décorations argentées, et à la table d'honneur on pouvait admirer un magnifique gâteau, des fleurs ainsi que de nombreux cadeaux.

Il y eut un programme de musique, de chants et de danse. Mlles Paulette et Michelle Chabot interprétèrent des chants appropriés. Une adresse exprimant la gratitude de leurs enfants fut lue par leur fille, Denise. Mme Lucien Nogue s'occupait du registre. Un goûter fut servi à minuit.

M. Edmond Chabot, frère du jubilaire, était maître de cérémonies. M. l'abbé Adrien Chabot exprima aux héros de la fête ses félicitations et voeux de bonheur, de longue vie, de santé, et la joie de fêter leur jubilé d'or!

Mariés à Ferland le 9 juillet 1940, M. et Mme Rosaire Chabot (Rosalda Larose), ont huit enfants, (Cécile), Mme André St-Jacques, de Glentworth; (Adrienne), Mme Lucien Nogue, de Ferland; Denise, Denis, René, Léo, Emile et Daniel; trois petits-enfants: Nicole, Joanne et Albert St-Jacques.

Outre les parents et amis de la paroisse sont venus de l'extérieur: M. l'abbé Adrien Chabot, et Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch; Mmes Pierre Larose et Florida Leduc, MM. Raymond Chabot, et Ernest Desautels, de Ponteix; M. et Mme Emile Tourigny, de Wolseley; M. et Mme Phil. Gauvin, de Regina; MM. et Mmes Jean-Paul Larose et Robert Desautels, de Dollard; M. et Mme Elphège Labbé et Mlle Annette Desautels, de Calgary, M. et Mme Michel Hawryluck, du Venezuela.

Çà et là

M. et Mme Sylvio Clermont se rendirent à Calgary récemment où ils visitèrent leurs enfants, M. et Mme Earl Darou.

Mme Léo Fauchon et M. et Mme Denis Fauchon et leur famille, de Gravelbourg, visitaient M. et Mme René Fauchon.

Les Rév. Srs Fournier et Labonté, du Foyer de St-Albert, Alta, ont visité M. et Mme Aristide Fournier les 21 et 22 août.

M. l'abbé Lucien Poulin, curé de Lisieux, visitait la famille Lucien Beaudoin récemment.

Le R. P. Albert Fournier, O.-M.I., professeur au collège de Gravelbourg, visitait ses parents, M. et Mme Aristide Fournier; il célébra la messe ces deux derniers dimanches en l'absence de M. le curé.

M. et Mme Charles Fournier, Denis et Solange, sont allés passer une semaine au lac à Fort Qu'Appelle. En cours de route, ils visitèrent M. l'abbé Chabot et Mme Avila Chabot, à Willow-Bunch.

M. et Mme Armand Laberge et leurs enfants, Anne-Marie, Denise, André, Armand et Maurice, de Moose Jaw, visitaient la famille Alex Laberge.

M. et Mme Eric Pederson et leur famille, de Trenton, Ont., visitaient la famille René Couture.

Mme Germaine Smith, de Swift Current, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Louis Fournier et visita ses enfants, Denis et Rolande Smith.

M. et Mme Emile Tourigny, de Wolseley, et M. et Mme Phil. Gauvin visitaient les familles Rosaire et Médelger Chabot, Lucien Beaudoin, Charles Fournier.

Mlle Mireille Couture est employée à l'hôpital de Gravelbourg.

Périgord

Çà et là

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme Donat Plante, le 10 août.

M. l'abbé R. D. Kunka, et MM. Léo Patenaude et Grégoire Fortin sont allés à St-Norbert, Man., pour assister à la profession des premiers voeux du R. F. Adélard Patenaude, O.M.I., le 15 août. Le Frère Patenaude est en vacances à Périgord avant d'entreprendre des études au scolasticat d'Ottawa.

Les Rév. Srs Marie-Aline, supérieure, Marie-Agnès-de-Jésus, et Gérard-Marie, de la congrégation des Filles de la Providence, se dévoueront à l'école durant la présente année scolaire.

M. et Mme Edgar Bouchard, de Maillardville, C.-B., accompagnés de leurs deux filles, visitaient MM. et Mmes Fortin et Roland Bossé. Mmes Fortin et Bossé sont les soeurs de M. Bouchard.

M. et Mme Edouard Heppner et leurs enfants, de la Colombie-Britannique, étaient en visite chez M. et Mme Marc Pelletier, parents de Mme Heppner.

MM. et Mmes Omer Laberge et Jacques Laberge, de Clyde, Kansas, E.-U., étaient en visite chez M. Henri Patenaude, récemment.

Le 22 août, il y eut une réunion de la famille Patenaude. Etaient présents: Henri, avec ses quatre fils et deux filles et leurs familles; Ernest, Laurent, R. F. Adélard, O.M.I., Léo, Claire (Mme Wilfrid Charpentier, de Zenon Park), et Bernadette (Mme Marcel Pagé, de Prince-Albert). Aussi, Alphonse et Philippe avec leurs familles, MM. et Mmes Omer Laberge et J. Laberge.

Mme Henri Patenaude est allée à New Westminster, C.-B., pour voir sa soeur, Mlle Alice Morin, qui est malade.

Vawn

Décès de M. T.-M. Nedelec

Le mercredi 11 août, avait lieu en l'église paroissiale les funérailles de M. Thomas-Marie Nedelec, décédé à l'hôpital d'Edam, le lundi 9 août, à l'âge de 79 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé G. Aumont. L'enterrement eut lieu au cimetière de St-Hippolyte.

M. Nedelec, naquit à Cast Bretagne, France, le 5 avril 1886, et vint au Canada en 1903. Il demeura pendant trois ans au Manitoba et en 1906 il s'établissait sur un "homestead", à trois milles de Vawn, où il résida jusqu'à sa mort. En juin 1919, il avait épousé Mlle Delphine Blaquière à St-Hippolyte. Ils élevèrent dix enfants dont huit garçons et deux filles. Ces derniers étaient tous présents aux funérailles.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux filles, Yvette (Mme Georges Lessard), de Meota, et Hélène, de Victoria, C.-B.; huit fils, Roger, de Victoria, Georges, de Meota, René, Jean et André, de Trail, C.-B., Paul, de Calgary, Alta, Lucien et Charles, de Vawn, et 26 petits-enfants.

Les porteurs étaient six fils du défunt: MM. Roger, Georges, Paul, André, Charles et Jean Nedelec.

Toute la paroisse manquera M. Nedelec. Bon voisin, toujours prêt à rendre service à qui que ce soit; bon chrétien, il était fidèle à la communion fréquente.

Remerciements

Mme Nedelec et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont exprimé leur sympathie soit par assistance aux prières et aux funérailles, offrandes de messes, de fleurs, de bouquets spirituels ou de toute autre manière.

Çà et là

M. et Mme Walter Dion et leurs filles ont assisté au mariage de leur fils et frère, Lionel, à Mlle Lizette Couture à Debden, le lundi 23 août.

M. et Mme Alphonse Blais et sa famille, de St-Paul, Alta, ont passé leurs vacances à visiter leur parenté dans la paroisse, et leur mère et belle-mère, Mme F. Blais, d'Edam.

M. et Mme John Lavoie ont passé quelques jours chez M. et Mme Higgins avant leur départ pour Fort Frances, Ont., où Mme Lavoie enseignera. Ces deux couples passèrent la fin de semaine du 14, à Maple Creek, chez Mme Allenby, soeur de M. Lavoie et de Mme Higgins.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

- 8.25—O Canada, Ouv., Horaire
- 9.00—Programme russe
- 9.45—Tables tournantes
- 10.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
- 10.30—Jardins plantureux
- 10.45—D'un disque à l'autre
- 10.59—Signal Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 11.10—Chronique sportive
- 11.15—Musique classique
- 11.30—Terre Nouvelle
- 12.00—Radio-Journal, Et patati et patata!
- 12.25—Communiqués
- 12.30—Les Pères Blancs
- 12.45—Vers Demain
- 1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
- 1.30—La grande musique avec les jeunes artistes de chez nous
- 2.00—Interdit aux hommes
- 3.00—Match-Intercités
- 3.30—Les virtuoses
- 3.55—Chronique sportive
- 4.00—Radio-Journal
- 4.10—Regards sur le Canada français
- 4.30—Récital
- 5.00—L'homme et le sol
- 5.30—Programme hollandais
- 5.45—Chansonnettes
- 6.15—Le chapelet
- 6.30—Le cabaret du soir qui penche
- 8.00—Trente minutes d'informations
- 8.30—Le cabaret du soir qui penche
- 8.55—Chronique sportive
- 9.00—Le cabaret du soir qui penche
- 10.00—Sask. Radio Auditions
- 10.30—Nouvelles locales météo, pensée du soir et fin

Du lundi au samedi inclusivement

- 6.30—O Canada, Ouv., Horaire
- 6.35—Prière du matin
- 6.40—Nouvelles agricoles
- 6.45—Témoignages
- 7.00—Chez Miville
- 8.00—Nouvelles locales
- 8.10—Chronique sportive
- 8.15—Bonjour
- 9.30—Au fil de l'heure
- 10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
- 10.15—Visages de l'amour
- 10.30—Les Joyeux Troubadours
- 10.59—Signal Horaire
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Communiqués
- 11.15—Marie Tellier avocate
- 11.30—Diner musical
- 12.00—Radio-Journal, Nouvelles locales
- 12.10—Chronique sportive
- 12.15—Dîner musical
- 12.25—Nouvelles agricoles
- 12.30—La famille Plouffe
- 12.45—Le quart d'heure des malades
- 1.00—Fémina
- 1.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 2.00—Vies de femmes
- 2.15—Partage du jour
- 2.45—Ad lib
- 3.00—Radio-Journal, Le club 13-19
- 3.55—Chronique sportive
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Bienvenue Sask.
- 5.30—Radio Transistor
- 6.00—Nouvelles locales
- 6.10—Chronique sportive
- 6.15—Eclairez-moi s.v.p.
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Palmarès 1170
- 8.00—Trente minutes d'information
- 11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

- 5.30—Pour ceux qui aiment
- 5.45—Le p'tit bal de l'ouest
- 8.30—Sur toutes les scènes du monde
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Un compositeur vous parle
- 10.45—Les affaires de l'état (alterner avec Capital et travail
- 11.00—Revue des arts et des lettres

MARDI

- 1.30—Hier et aujourd'hui
- 5.45—Vie Croissante
- 8.30—Place Publique
- 9.00—Concert symphonique
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Musique de chambre
- 11.00—D'amour et de chansons

MERCREDI

- 1.30—Pour ceux qui aiment
- 5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
- 8.30—Concert du mercredi
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Toute la gamme
- 11.00—Sculpture d'aujourd'hui

JEUDI

- 1.30—Hier et aujourd'hui
- 5.45—A votre santé
- 8.30—Orchestres de Radio-Canada
- 9.15—Parlons musique
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Temps des refrains
- 11.00—Artistes de renom

VENDREDI

- 1.30—Pourquoi pas?
- 5.45—Temps nouveaux, mission nouvelle
- 8.30—Orchestre de chambre
- 9.00—Chorale du Canada français
- 9.30—Le clavier allemand
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Toute la gamme
- 11.00—Les nouveaux citoyens

SAMEDI

- 6.30—O Canada, Ouv., Horaire
- 6.35—Prière du matin
- 6.40—Intermède
- 6.45—Témoignages
- 7.00—Debout, c'est l'heure
- 7.45—Nouvelles agricoles
- 8.00—Radio-Journal, Bonjour Compatriotes
- 9.00—Nouvelles locales
- 9.10—Chronique sportive
- 9.15—Communiqués
- 9.30—Rendez-vous musical
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Au soleil du mati
- 10.59—Signal Horaire
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Chronique sportive
- 11.15—Folklore
- 11.30—Reportages
- 11.45—Musique en dinant
- 12.00—L'heure de l'opéra
- 2.30—Concert International
- 3.55—Chronique sportive
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—La parole est d'or
- 4.45—Souvenirs d'Afrique, Musique en dinant (à compter du 22 mai)
- 5.00—Bienvenue Sask.
- 6.00—Radio-Journal, Résumé de la semaine
- 6.15—Le chapelet
- 6.30—Salut les copains
- 7.30—Le monde est mon pays
- 8.00—Trente minutes d'informations
- 8.30—Visite aux chansonniers
- 9.00—Jazz en liberté
- 10.00—Les jeunes dansent
- 11.00—Reportage
- 11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Mariage Beaulac-Piché célébré à Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le samedi 21 août à 4 h. p.m., eut lieu le mariage de Mlle Thérèse Piché, fille de M. et Mme Paul-Emile Piché, de cette paroisse, à M. Lucien Beaulac, de Victoire, fils de M. et Mme Raoul Beaulac, de Debden.

M. l'abbé A. Chabot, curé, donna la bénédiction nuptiale et présida l'échange d'anneaux qui fut suivi de la sainte messe au cours de laquelle les nouveaux époux communièrent sous les deux espèces buvant au calice même du prêtre, ce qui se faisait pour la première fois dans la paroisse. Mme Marthe Porter, accompagnée à l'orgue par Mlle Roséda Rondeau, exécuta trois beaux cantiques.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père, aux accords d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en poult-de-soie garnie de dentelle avec traîne. Son voile, trois-quart, était retenu par un diadème de perles. Elle avait un bouquet de roses rouges. Les demoiselles d'honneur, Mlles Lilianne Giraudier, de Willow-Bunch, et Reine Beaulac, de Debden, toutes deux cousines des mariés, portaient de longues robes roses, en poult-de-soie, et des bouquets rose et bleu. La petite bouquetière, Diane Cayer, cousine de la mariée, portait une toilette identique à celles des demoiselles d'honneur et tenait un petit panier de fleurs de couleur rose et bleu.

Les garçons d'honneur étaient MM. Albert Beaulac et Robert Piché, frères des mariés. Les huissiers étaient MM. Claude Piché et Lionel Durand, frère et cousin de la mariée.

Après la cérémonie religieuse, un délicieux souper fut servi à la salle Fontaine, par un groupe de dames et demoiselles de la paroisse, à quatre-vingts invités.

Un gâteau à quatre étages, décoré par Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, tante de la mariée, ornait la table d'honneur, ainsi que de jolies fleurs naturelles, venant des parterres de Mme Laurent Deblois. Le toast aux mariés fut proposé par M. Albert Beaulac, frère du marié. M. le curé manquait à la fête ayant dû partir tôt après la messe pour aller aux noces d'argent d'un de ses frères à Ferland. Le maître de cérémonies fut M. Laurent Deblois.

Après le souper, tous se rendirent chez les parents de la mariée, où le vin fut servi jusqu'à 9 h., après quoi il y eut une soirée dansante qui se termina par un goûter.

Les mariés remercièrent les gens de tous leurs bons souhaits, des nombreux et beaux cadeaux reçus de part et d'autre.

Avant la soirée, les nouveaux mariés avaient fait une courte visite à leur grand-père, M. Paul Piché, patient à l'hôpital local depuis le 27 juin.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée portait un beau costume bleu marine avec accessoires bleu pâle. Au retour ils s'arrêtèrent à Gravelbourg, y visiter leur tante religieuse, Sr Marie-Bernadette, au Monastère du Précieux-Sang, ainsi que M. et Mme Antonio Grégoire, oncle et tante de la mariée. De là, ils se rendirent à Victoire où ils demeureront sur une ferme. Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: MM. Raoul et Albert Beaulac, père et frère du marié, de Debden; MM. et Mmes Y. Beaulac, Yoland Couture, Léo Préfontaine, Gilles Lajeunesse, MM. et Mmes Jean, Philippe et Laurent Duret, tous de Debden et Victoire, M. et Mme Arthur Francoeur, de Port Alberni, C.-B., M. et Mme Roger Autet, de Domremy, M. et Mme Albert Gatin, de Regina, M. Herman Beaulac, ainsi que Mlles Rita et Francine Beaulac, de Montréal, M. et Mme Max Valentine, M. et Mme Laurent Lavallée, M. Charles Piché et sa fiancée, tous d'Assiniboia, M. et Mme Jean-Paul Piché, et Gérald Piché, de Radville; ce sont tous des frères et soeurs, cousins et cousines de M. et Mme Lucien Beaulac.

Mme Paul-Emile Piché, et son fils, Robert, Mme Jean-Benoît Giraudier et sa fille, Lilianne, et Mme Philippe Cayer et sa fillette, Diane, se rendirent à Debden, le 25 août, pour une soirée dansante en l'honneur de M. et Mme Lucien Beaulac. M. Robert Piché, Mlle Lilianne Giraudier et la petite Diane Cayer faisaient tous partie du cortège nuptial au mariage Beaulac-Piché.

65e anniversaire de mariage

M. et Mme Amédée Roy ont célébré leur 65e anniversaire de mariage le samedi 14 août. Mariés à St-Georges, P.Q., en 1900, ils arrivèrent à Willow-Bunch en 1910, et y sont demeurés depuis lors.

M. et Mme Roy eurent huit enfants dont six vivent encore. Mme Nélida Bloom, de White Rock, C.-B., Mme Jean Bonneau, de Willow-Bunch, Mme Marie-Ange Pelletier, de Port Alberni, C.-B., Mme Annette Pearce, d'Edmonton, Wilfrid, de Saskatoon et Albert, d'Assiniboia; 34 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Vu l'âge avancé des jubilaires, ce fut une fête toute intime, d'autant plus que M. Roy, âgé de 92 ans, est hospitalisé. Leur fils, Albert et sa famille, d'Assiniboia, passèrent la journée auprès de leurs parents qui reçurent des messages de félicitations des membres du Parlement, ainsi que de leurs enfants qui ne purent venir à la fête. La réunion avait lieu à la résidence de M. et Mme Jean Bonneau où M. et Mme Roy habitent depuis ce printemps. Meilleurs voeux de bonheur au jubilaires.

Alida

Va-et-vient

Mlles Melody et Betty Lemieux sont revenues de Kinderly, accompagnées de M. et Mme Bole Hartley, et passèrent quelques jours dans la localité.

Etaient en visite la semaine dernière: chez M. et Mme Ed Hartley, leur frère et beau-frère, Bob et son fils, de Mission City, C.-B.; chez M. et Mme Alex Gervais ainsi que chez M. et Mme Eugène Gervais, M. et Mme Denis Vodon, de Virden, Man., Mme Denis Vodon et la Soeur de M. Eugène Gervais.

Une réunion de famille avait lieu chez M. et Mme Paul Gervais à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Newbury, parents de Mme Gervais.

C'est avec regret que les paroissiens ont appris le décès de M. Andrew Keay. M. et Mme Elmer Belmore et leur fils, Marcel, se sont rendus à Brandon pour les funérailles de ce vieil ami.

M. Pete Keay et sa famille, de Calgary, venus assister au service funèbre de leur frère et oncle, se sont arrêtés chez un ami intime, M. Elmer Belmore, et sa famille. Mme Nestor Blanchard et son fils, Maurice, de Brandon, étaient aussi présents aux funérailles.

M. Delphis Guay, de Storthoaks, visitait ses cousin et cousine, M. et Mme Elmer Belmore.

M. Fred Chicoine, de Storthoaks, a visité M. Elmer Belmore.

Bienvenue à la très Rév. Sr Julie-Thérèsa qui a bien voulu accepter de venir enseigner le français à Alida.

Gravelbourg

Mariage Huel Bouvier

Le vendredi 6 août, en la cathédrale de l'Assomption de Gravelbourg, M. l'abbé R. Ducharme bénissait le mariage de Mlle Alda Bouvier, fille de M. et Mme Jos. Bouvier, à M. Adolphe-Emile Huel, fils de Mme Rosalie Huel, tous de Gravelbourg.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en poult-de-soie garnie d'une traine. Son seul bijou était des boucles d'oreilles, cadeau du marié. Des oeillets blancs formaient son bouquet.

Mme Jeannine Lundahl, de Calgary, dame d'honneur, portait une robe bleu royal et un chapeau de même teinte. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Colette Bouvier et Bernadette Aussant. Leurs robes, identiques, étaient de couleur pêche et leur chapeau, de même nuance.

A l'issu de la cérémonie religieuse, il eut réception à la salle paroissiale pour 140 invités. Après un voyage à Vancouver, M. et Mme Adolphe Huel résideront à Gravelbourg.

Mariage Nogue-Allard

Le samedi 14 août, en la cathédrale de l'Assomption, le R. P. André Nogue, O.M.I., bénissait le mariage de son frère, Alain, fils de M. et Mme J. B. Nogue, à Mlle Claudette Allard, fille de M. et Mme Laurent Allard, tous de Gravelbourg. La mariée entra à l'église au bras de son père; elle était vêtue d'une longue robe blanche en poult-de-soie garnie de roses brodées. Un collier de perles, cadeau du marié, était sa seule parure.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Lorraine Nogue et Bernadette Aussant, qui portaient des robes identiques de couleur or. Les garçons d'honneur furent MM. Henri Lepage et Marc Nogue. Le huissier fut M. Ronald Blouin. La chorale du Collège Mathieu fit les frais du chant.

Une réception pour 150 personnes eut lieu à la salle de la Légion. Après un voyage de noces à Banff et Calgary, M. et Mme Alain Nogue éliront domicile à Gravelbourg.

Wawota

Mariage Hyde-Murdock

Le samedi 24 juillet, à 8 h. 30 p.m., eut lieu le mariage de Mlle Catherine Murdock, fille de M. et Mme R. C. Murdock, de Bethune, à M. Terrance Hyde, fils de M. et Mme Edouard Hyde, de Castlegar, C.-B. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé B. Blatz dans l'église St-Ambroise de Bethune.

La mariée fut conduite à l'autel par son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en organza et dentelle, avec longue traine. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Ses seuls bijoux étaient une fine chaine en or et une petite croix ayant appartenues à la grand-mère maternelle de la mariée.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Beverley et Edwina Hyde, soeurs du marié, et une amie, Mlle M. Selsby, étaient accompagnées de MM. Alain et Tom Murdock, frères de la mariée, et d'un ami, M. D. Cookson. Elles portaient des robes en satin bleu recouvertes de dentelle et des chapeaux de même nuance, création de Mme Hyde.

La réception eut lieu au soubassement de l'église pour plus de cent invités.

Les jeunes époux partirent en voyage de noces à Castelgar, C.-B., et là, assistèrent au mariage de la soeur du marié, Mlle Elaine Hyde, à M. Robert Rogerson. A leur retour, ils résideront à Regina, Sask.

Çà et là

M. et Mme Paul Kornel et leur fillette, Suzanne, de Scarth, Man., étaient en visite chez M. et Mme André Baudu, de Vandura, dernièrement.

M. et Mme Dan Blaise sont allés chercher leur fille, Eva, à Regina. M. Robert Jacques les accompagnait afin de visiter son épouse à l'hôpital général de Regina.

M. et Mme J. Eberlé, de Montmartre, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Maurice Zébière, et chercher en même temps leurs enfants qui étaient en vacances.

M. et Mme Jules Nevraumont, de Virden, sont en visite chez leurs neveu et nièce, M. et Mme C. Easton. Ils en profitèrent pour assister au mariage de M. Pierre Charles, à Carlyle.

M. et Mme Paul-Emile Thériault et leurs enfants, de Regina, sont venus visiter leur mère, Mme G. Lemoine, hospitalisée à Wawota.

M. et Mme Joe Filteau, de Regina, étaient en visite chez MM. et Mmes Henri Filteau et A. Boulet, à Damas.

Naissance

M. et Mme Ernest Lamontagne, née Thérèse Boulet, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Jenson, le 16 août, à l'hôpital de Wawota.

Méfiez-vous des scribes qui se plaisent à circuler en longues robes, qui aiment à recevoir les salutations sur les places publiques, à occuper les premiers sièges dans les synagogues et les premiers divans dans les festins, et qui dévorent le bien des veuves, tout en affectant de faire de longues prières. Ils subiront, ceux-là, une condamnation plus sévère. (Lc 20, 46-47)

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

- 10.00—Messe dominicale
- 11.15—Revue de la semaine
- 11.30—Terre nouvelle
- 12.00—Radio-Journal, Interdit aux hommes
- 1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
- 2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
- 3.00—Match intercités
- 3.30—Musique de guitare
- 3.55—Chronique sportive
- 4.00—Radio-Journal
- 4.10—Regards sur le Canada français
- 4.30—Orchestres du réseau anglais
- 5.30—A la rencontre des illustres
- 6.00—Les classiques français
- 6.30—Le cabaret du soir qui penche
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Le cabaret du soir qui penche
- 8.55—Chronique sportive
- 9.00—Le cabaret du soir qui penche
- 10.00—Radio-Journal

LUNDI AU VENDREDI

- 7.00—Chez Miville
- 8.00—La prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.25—Nouvelles sportives
- 8.30—Variétés
- 9.00—Radio-Journal, Marie Tellier
- 9.15—Vies de femmes
- 9.30—Pour vous Mesdames
- 9.45—Let's Learn French
- 10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 10.15—Les visages de l'amour
- 10.30—Les Joyeux Troubadours
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Nouvelles sportives
- 11.15—Détente musicale
- 11.30—Partage du jour
- 12.00—Musique et chansonnettes
- 12.25—Nouvelles agricoles
- 12.30—L'amour quotidien
- 12.45—Les mensonges d'Ulysse
- 1.00—Fémina
- 1.15—Psychologie de la vie
- 1.55—Musique seulement
- 2.00—Une demi-heure avec
- 2.30—Requêtes
- 3.00—Radio-Journal, Nos malades
- 3.10—Requêtes
- 3.30—Pêle-mêle
- 3.55—Nouvelles du sport
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Radio-Transistor
- 4.30—Musique en dinant
- 5.00—Le coin des tout-petits
- 5.15—Radio-Jeunesse
- 6.00—Radio-Journal, L'Angélus
- 6.05—Témoignages
- 6.15—Au gré de ma fantaisie
- 6.30—Let's Learn French
- 6.46—Le chapelet en famille
- 8.00—Trente minutes d'information
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Nouvelles

LUNDI

- 1.30—Ceux qui nous aiment
- 7.00—Un compositeur vous parle
- 7.15—Les affaires de l'Etat
- 7.30—Revue des arts et des lettres
- 8.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

- 1.30—Hier et aujourd'hui
- 7.00—D'amour et de chansons
- 7.30—Musique de chambre
- 8.30—Place publique
- 9.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

- 1.30—Ceux qui nous aiment
- 7.00—Toute la gamme
- 7.30—Les auteurs étrangers
- 8.30—Concert du mercredi

JEUDI

- 1.30—Hier et aujourd'hui
- 7.00—Le temps des refrains
- 7.30—Artistes de renom
- 8.30—Orchestre de Radio-Canada
- 9.15—Parlons musique

VENDREDI

- 1.30—Pourquoi pas
- 7.00—Sur toute la gamme
- 7.30—Les nouveaux citoyens
- 8.30—Orchestre de chambre
- 9.00—Chorales du Canada français
- 9.30—Clavier allemand

SAMEDI

- 7.00—Radio-Journal, Soleil levant
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.30—Variétés
- 8.45—Commentaire agricole
- 9.00—Tante Lucille
- 9.30—Midi sur le monde
- 10.00—Découverte de la littérature
- 10.30—Chansons et succès
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Nouvelles du sport
- 11.15—Folklore
- 11.30—Dans l'vent
- 12.00—L'heure de l'Opéra
- 2.30—Rendez-vous des jeunes
- 3.55—Chronique sportive
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—La parole est d'or
- 4.45—Souvenirs d'Afrique
- 5.00—Récital du réseau
- 5.30—Il parle et chante
- 6.00—Radio-Journal, Reportage
- 6.30—Musique
- 6.45—Le chapelet en famille
- 7.00—Emissions du réseau
- 8.30—Trente minutes d'informations
- 9.00—Visite aux chansonniers
- 9.30—Jazz en liberté
- 10.00—Musique de danse
- 10.30—Nouvelles

M. Laurent George, de Bellegarde, est décédé à Regina, le 12 juillet

Le 15 juillet, avait lieu en l'église paroissiale le service funèbre de M. Laurent George, décédé après une longue maladie, à Regina, le 12 juillet, à l'âge de 49 ans.

Le service solennel fut chanté par M. l'abbé Léon Savoie, curé. MM. les abbés P. Finnin, de Cantal, et E. Toupin, de Redvers, agissaient comme diacre et sous-diacre.

M. George avait épousé Suzanne Parker en 1940. Lui survivent outre son épouse: trois fils, Edmond, Gillis et Norman; une fille, Linda, tous à la maison; sa mère, Mme Marie-Anne George; trois soeurs, Mme Albert Sylvestre (Regina), de St-Boniface; Mme Clarence Borreson (Marguerite), de Star City; Mme Karl Pederson (Thérèse), de Wauchope; trois frères, Emile, de Bellegarde; Jean, de Redvers, et Ernest, de St-Jérôme, P.Q.

Les porteurs étaient MM. Aimé Gauthier, de Storthoaks, Euclide Bourgeois, Georges Magotiaux et Albert Roussel, de Bellegarde, et Bill Matthewson, de Redvers.

De nombreux parents et amis, de St-Boniface, Regina, Wolseley, Montmartre, Brandon, Souris, Deleau, Lampman, ainsi que de la paroisse et des environs remplissaient l'église.

Remerciements

Mme George et sa famille remercient bien sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux funérailles, offrandes de messes ou de toute autre manière à l'occasion de ce deuil.

Un merci spécial à M. l'abbé Savoie, et aux Dames de Ste-Anne qui ont servi le repas.

Çà et là

Dans la salle paroissiale, le jeudi 12 août, avait lieu un shower d'articles divers en l'honneur de Mlle Simone Roussel. Cent-dix personnes y assistèrent. Un délicieux goûter clôtura la fête.

Mlle Marcelle George fut l'invitée d'honneur à un shower, le lundi 23 août. Quelque 90 dames avaient tenu à y participer. Mlle George remercia l'assistance en termes appropriés. Un délicieux goûter fut servi.

Meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Etienne Moreau (Jeannette Roy), mariés le 7 août en l'église de Redvers; à M. et Mme Leslie Schrieber (Simone Roussel), de Fort-Simpson, mariés le 21 août en l'église de Bellegarde; à M. et Mme Francis George (Cornelius Moore), mariés le 26 août en l'église de Redvers.

Le 3 août, 46 enfants de choeur, accompagnés de M. l'abbé Savoie, passèrent une agréable journée de natation et de pêche au lac Kenosee. On termina la journée par un "wiener roast". L'autobus était conduit par M. Georges Johnson.

MM. Yvon Roussel, Armand Sylvestre, Roméo, David et Gilles Perreaux ont passé une semaine au camp à Kenora, Ont., avec M. l'abbé Savoie.

De passage dans la localité récemment: M. et Mme René Person, de Winnipeg, chez M. et Mme Henri Bauche; M. et Mme Labrèche, de Montmartre, chez M. et Mme Louis Moreau; M. et Mme Denis Lalonde, de St-Victor, chez M. et Mme Georges Wilvers; M. et Mme Yves LeGal, de St-Adolphe, chez M. et Mme Paul George; M. et Mme Georges Perreaux, de Grande-Pointe, Man., chez M. et Mme Wilfrid Cop; Mlle Nicole Sylvestre et ses soeur et frère, de Montréal, chez leur grand-mère, Mme Ubaldine Sylvestre; M. Gérald Paulhus et son fils, Paul, de Gravelbourg, chez M. et Mme Lucien Paulhus.

Mme Albert Bauche et ses quatre enfants, de Frontier, ont passé quelques semaines avec Mme Louis Bauche pendant que son mari fit un voyage en Europe.

Mme Paul George, accompagnée de Lorraine, passa quelques jours chez sa mère à St-Boniface.

M. et Mme George, Guy et Ghislaine, de St-Léon, Man., accompagnés de leurs fils et frère, le R. F. Claude George, F.-S.C., étaient en visite dans leur parenté. Frère Claude, qui enseigne actuellement à Cornwall, Ont., faisait sa première visite dans la paroisse depuis son entrée chez les Frères du Sacré-Coeur il y a cinq ans.

Prompt retour à la santé à Mme Marie-Anne George qui est patiente à l'hôpital général de Regina, ainsi qu'à Mmes Wilfrid Cop et à Edmond Wolensky hospitalisées également à Regina et à Norman George qui est à l'hôpital de Redvers.

Parents de Saskatoon contre l'enseignement du français

SASKATOON — Un comité de parents d'élèves a réclamé le 25 août à Saskatoon, qu'on mette fin aux cours de conversation française dans les écoles séparées de la ville.

Ce comité a été formé au début de juillet afin de contrer une requête émanant d'un groupe de parents francophones réclamant un amendement à la loi sur les écoles qui permettrait que leurs enfants reçoivent leur enseignement en français.

Lorsque le comité a été formé, les membres avaient déclaré que le but de l'organisation était de faire que le système scolaire demeure ce qu'il est et qu'aucun groupe ethnique ne reçoive un traitement particulier.

L'an dernier, des cours de conversation française étaient donnés dans toutes les classes de quatrième et on envisageait cette année de les inclure dans les classes de cinquième. Si l'entreprise est couronnée de succès, on espère la porter à une nouvelle classe chaque année.

Le comité s'oppose à ces cours de français en alléguant les "dépenses intolérables" et les chambardements d'horaire.

Le président George Skalicky a lu le mémoire du comité à la Commission des écoles séparées devant un auditoire de 10 personnes.

Cadillac

Çà et là

Mlle Vivianne Lacelle est retournée vers Labrador City où elle enseignera cette année; elle passe le reste de ses vacances en visite dans les provinces Maritimes et chez son frère, Jean-Louis, et sa famille, en Abitibi.

Mlle Rose-Marie Lacelle, accompagnée de Mlle Camille Jérôme, de Moose Jaw, sont partie pour un voyage de six semaines aux Etats-Unis. Ensuite elles iront travailler à Kingston, Ont., où elles exerceront leur carrière d'infirmières.

Mme Béatrice Sylvain, Mme à Legros et ses enfants, Julia Metke et Elaine, ont visité Black Hills à Dakota Sud et ont assisté à une représentation de la Passion.

Mme Georges Lacroix est hospitalisée à Swift Current à la suite d'une intervention chirurgicale.

Mme Marie Buissé et sa fille, Clémence, de St-Maurice, ont visité les familles Legros, A. Lacasse, A. Bédard et B. Sylvain.

Cut Knife

Va-et-vient

Mlle Donna Beaudry a visité ses parents, M. et Mme Philippe Beaudry, le 28 juillet.

Mme Béatrice Loranger est venue visiter sa mère, Mme Arthur Leboeuf, la semaine passée, et en même temps elle a visité des parents à Meadow Lake.

MM. et Mmes Marcel Lessard et Victor Grosjean, de Delmas, étaient de passage chez M. Lucien Dupuis, le 28 juillet. M. Lessard est le frère de Mme Dupuis. Le bébé Lessard était aux soins de M. et Mme L. Dupuis pendant que ses parents prirent des vacances.

M. et Mme J.-B. Glasson, de Delmas, ont rendu visite à M. Hildège Dupuis, le 28 juillet.

Un souper de famille eut lieu chez M. Hildège Dupuis. Etaient présents: M. et Mme Charles Webb et leur famille, de Pelly, Sask.; MM. et Mmes Paul-Emile Lessard et leur famille, B. Forest et leur famille et Ken Weber, tous de North Battleford, M. et Mme Wilbrod Lessard et leur fils, de Delmas.

Mme Anna Brid est de retour chez elle après avoir passé trois semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme D. Haymond, et leur famille, de Rossland, C.-B.

Mmes Avila Noiseux, de Sherbrooke, P.Q., et Alice Picard, de Montréal, ont visité leurs frères, MM. Maurice et Léo Lussier, de Meadow Lake, leurs soeur et beau-frère, M. et Mme René Leboeuf, de Cut Knife, et leur soeur, Mme George Booth (Edmée), de Calgary. C'était leur premier voyage dans l'Ouest. Les quatre soeurs, ainsi que MM. et Mmes M. Lussier et leur famille et Léo Lussier ont passé la fin de semaine à Banff et à Jasper. En cours de route, ils s'arrêtèrent chez Mlle Evangéline Leboeuf, de Camrose, et chez leurs fils, Léo et Roland, d'Edmonton.

Va chez toi auprès des tiens et annonce-leur tout ce que le Seigneur a fait pour toi dans sa miséricorde. (Mc 5, 19)

Sécurité familiale

Souhaits de joyeux anniversaires

Le 3 septembre, Maurice Durand, Willow-Bunch, et Mme Yvette Lindsay, North Battleford; le 4 septembre, Stanislas L'Heureux, Debden, Raymond Cariou, Meadow Lake, Yvan Beaulac, Debden, et Armand Labrèche, Montmartre; le 5 septembre, René Huriet, Forget, et Louis Soucy, Saskatoon; le 6 septembre, Ralph Duperreault, Saskatoon, Maurice Durette, Debden, Roland Pelletier, Duck Lake, et Mgr Gérard Couture, Ponteix; le 7 septembre, Robert L'Heureux, Jackfish Lake, Félix Loiselle, Vonda, et Ian Bourgeault, Marcelin; le 8 septembre, Joseph-E. Chabot, Laflèche.

Dès janvier 1966, de nouveaux tarifs postaux pour l'étranger

OTTAWA — Le ministre des Postes, l'honorable René Tremblay, a annoncé le 25 août plusieurs changements dans les tarifs postaux pour l'étranger. Les nouveaux tarifs s'appliqueront à partir du 1er janvier 1966, date d'entrée en vigueur de la Convention adoptée au dernier congrès de l'Union postale universelle.

Il devient aujourd'hui nécessaire d'augmenter certains tarifs étrangers, a expliqué M. Tremblay, afin de faire face à une hausse des frais de transport et de manutention dans le service international. Le pays d'origine d'une dépêche doit verser aux pays par lesquels passe la dépêche des frais de transit selon des taux fixés d'un commun accord dans l'Union postale universelle. Or le 1er janvier ces taux augmentent sensiblement.

Il n'y aura cependant aucun changement de la taxe des lettres et des cartes postales pour les Etats-Unis, leurs territoires et leurs possessions, pour les autres pays de l'Amérique du Nord, pour l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, les Antilles, la Grande-Bretagne et le Commonwealth, la République d'Irlande, la France et l'Espagne. Pour tous les autres pays, les lettres de surface seront assujetties au nouveau tarif de 10 cents jusqu'à une once et 6 cents par once ou fraction d'once en sus. Et les cartes postales, au tarif de 6 cents chacune.

Pour les imprimés et les échantillons, le nouveau tarif étranger de 4 cents jusqu'à deux onces et 2 cents par deux onces ou fraction de deux onces en sus, sauf pour les pays de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et l'Espagne. Pour ceux-ci le tarif sera le même qu'aujourd'hui soit le tarif interne, de 3 cents jusqu'à deux onces et 1 cent par deux onces en sus pour les imprimés, de 4 cents jusqu'à deux onces et 1 cent par deux onces en sus, pour les échantillons.

De plus, le ministre des Postes a annoncé une refonte de la structure tarifaire des colis de surface. Actuellement, on compte pour l'étranger quelque 230 tarifs différents applicables aux colis postaux, selon la voie empruntée et le pays de destination. A compter du 1er janvier 1966, il n'y en aura plus que quatre. Un premier tarif s'appliquera aux Etats-Unis, à leurs territoires et possessions; c'est le même qu'aujourd'hui. Les trois autres s'appliqueront chacun à une zone comprenant un certain nombre de pays. La zone 1 comprend la Grande-Bretagne, et les Amériques, sauf les Etats-Unis; la zone 2 comprend l'Europe et l'Afrique; la zone 3 comprend l'Océanie, y compris l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et l'Asie. Cette structure simplifiée facilitera grandement le travail des services de courrier des entreprises commerciales et des bureaux de poste, et accélérera l'expédition des colis vers les pays étrangers.

A compter du 1er janvier 1966 également, la limite de poids des colis pour les pays où elle était de 20 livres sera portée à 22 livres. C'est là le poids maximum reconnu de façon générale par l'Union postale universelle.

En faisant cette annonce, l'honorable René Tremblay a dit qu'on prépare présentement une nouvelle taxe uniforme de 10 cents pour les cartes postales expédiées par avion à tous les pays, et qui entrera aussi en vigueur le 1er janvier prochain. Il y a eu au cours des années, a-t-il dit, des demandes constantes en vue d'une taxe uniforme pour les cartes-avion. L'application d'une pareille taxe à ce moment-ci sera très commode pour les visiteurs à l'exposition universelle, Expo-67, qui se tiendra au Canada. Présentement, les cartes expédiées par avion doivent être affranchies au tarif ordinaire des lettres-avion. Ainsi, une carte postale à destination de l'Australie ou du Japon, qui doit être affranchie de 25 cents, n'exigera plus que 10 cents. M. Tremblay a précisé que la taxe actuelle de 8 cents pour les cartes à destination des Etats-Unis et de leurs possessions continuera de s'appliquer.

La natation

De Cléopâtre au grognard de l'Empereur

Avant la natation, il y avait eu, de tout temps, la nage. Il y a 3,000 ans, les Egyptiens nageaient dans le Nil.

L'histoire et la fiction rapportent mille exploits: Antoine, pêchant en compagnie de Cléopâtre, payait des plongeurs pour accrocher à son hameçon les plus grosses prises qu'ils pourraient trouver. Hérodote a raconté comment le Grec Scyllias, requis par Xerxès pour repêcher des objets qui avaient sombré avec ses navires, résolut de s'enfuir et parcourut à la nage les 12 kilomètres qui le séparaient des siens. Il n'y avait pas d'épreuve de natation aux Jeux d'Olympie, mais tous les Grecs savaient nager. De même, à Rome, les légionnaires s'entraînaient à traverser les fleuves avec leur équipement complet, et Suétone nous dit qu'Agrippine, mère de Néron se sauva d'un naufrage, à plus de quarante ans, en couvrant plusieurs milles en mer.

Les siècles passent . . . et voici Charlemagne, dont la prédilection pour Aix-la-Chapelle tenait (dit-on) au fait qu'il y disposait d'une piscine où il pouvait nager en compagnie de Roland et de ses preux. Voici le bon roi Henri qui, près du Pont-Neuf, apprend à nager au futur Louis XIII, alors âgé de dix ans. Il faudra attendre l'Empire pour que les Parisiens découvrent les joies de la pleine eau en Seine.

A cette époque se place un incomparable tour de force qui passa à peu près inaperçu. — Fait prisonnier à Waterloo, interné en Angleterre sur un ponton, un grognard de l'Empereur, Jean Salati, choisit un soir de tempête où la surveillance se relâcha pour se jeter à l'eau. Traversant la Manche, ce brave atteignit la côte française aux environs de Boulogne-sur-Mer.

De cette évasion, rapprochons le seul exploit nautique connu du XVIIe siècle: le soldat Lanier, s'échappant de l'île de Ré investie par les Anglais, porta, au prix d'au moins 4 lieues de tours et de détours, la nouvelle de l'invasion aux armées de Richelieu.

(D'après "l'Encyclopédie des Sports", Larousse, édit.)

Ordre est donné aux Fabriques de se départir des Centres de Loisirs

QUEBEC — D'ici un an, toutes les Fabriques paroissiales qui posèdent un centre ou une entreprise de Loisirs, dans la province de Québec, devront s'en départir à tout prix!

Telle est la décision que vient de prendre le gouvernement provincial, à la toute fin de la dernière session, alors qu'a été adopté, sans tambour ni trompette, le Bill 76 ayant trait à la loi des Fabriques dans laquelle d'importants changements ont été apportés. Or ce n'est qu'en lisant les dernières clauses de cette nouvelle loi des Fabriques que l'on découvre les dispositions radicales concernant les centres paroissiaux de Loisirs.

En effet, l'article 73 de cette loi explique: "Une Fabrique préexistante est réputée avoir eu, jusqu'à la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, le droit et la capacité d'acquérir et de détenir des biens pour fins d'oeuvres ou entreprises de loisirs et d'en disposer."

Le même article ajoute:

"Une fabrique préexistante peut disposer à titre gratuit ou onéreux, aux conditions prescrites ou approuvées par l'évêque du diocèse, des oeuvres ou entreprises de loisirs qu'elle exploite et de tous les biens utilisés par elle à ces fins."

Un droit aboli

Mais, en lisant l'article suivant, le no 74, on se rend compte que le même droit consenti aux Fabriques de posséder ou d'administrer un centre ou une entreprise de Loisirs, est maintenant aboli. Il y a même plus: les Fabriques doivent se débarrasser au plus tôt de leurs centres ou entreprises de Loisirs! L'article 74 prescrit en effet:

"Avant l'expiration de l'année suivant l'entrée en vigueur de la présente loi, toute Fabrique doit disposer à titre gracieux ou onéreux, aux conditions prescrites ou approuvées par l'évêque du diocèse, des oeuvres ou entreprises de loisirs qu'elle exploite et de tous les biens utilisés par elle à ces fins."

A l'article 77, il est bien spécifié également que ces dernières dispositions de la nouvelle loi des Fabriques entrent en vigueur dès le jour de sa sanction.

Comme plusieurs autres, cette loi a été sanctionnée à la clôture de la session provinciale, vendredi, 6 août, mais il semble qu'elle ait passé inaperçue! Mis au courant de ce fait, Michel Lapalme, chroniqueur parlementaire de "La Presse" à Québec, s'est aussitôt adressé au ministre intérimaire de l'Education, M. Gaston Binette, qui avait lui-même proposé à la Chambre la nouvelle loi des Fabriques.

M. Lapalme a confirmé le fait que "les articles 73 et 74 de la nouvelle loi des Fabriques ont été adoptées sans modification". De son côté, le ministre Binette a expliqué que "ces clauses avaient été mises dans la loi des Fabriques à la demande des évêques".

M. Binette a ajouté que "la principale raison de l'Episcopat semble avoir été le fait que les entreprises de Loisirs grèvent trop les budgets des Fabriques". Mais il a aussi précisé: "Tous ces biens dont les Fabriques devront se départir d'ici un an pourront être récupérés par une corporation ordinaire, conformément aux prescriptions de la Loi des compagnies."

L'article 74 de la nouvelle loi des Fabriques ne manquera pas de semer de l'émoi dans la province où existent de nombreux centres de Loisirs appartenant à des Fabriques paroissiales qui, en bien des cas, ont dû elles-mêmes mettre sur pied ces oeuvres et les maintenir avec bien des difficultés, à cause de l'inertie des autorités civiles!

Il n'y a pas de doute que dans les prochains jours, les clauses touchant les centres de Loisirs dans la nouvelle loi des Fabriques feront le sujet d'abondantes études et discussions dans le monde de la Récréation au Québec.

— No 449 —

HORIZONTALEMENT

1—Graine d'un noyau. — Coiffure des évêques.
2—Peintre français. — Espèce de saule.
3—Démesuré. — Actions de rire.
4—Arr. de Segré. — Amas. — Article.
5—Poil des paupières.
6—Turc. — Décoloré.
7—Domaine rural (plur). — Partisan de l'hérésie d'Arius.
8—Garda le lit par maladie. — Délai pour le payement.
9—Os de poissons.
10—Matière colorante obtenue en traitant la garance par l'eau et l'acide sulfurique. — Avant-midi.
11—Mille cent onze. — Titre russe.
12—Anneau de cordage. — Lieux nouvellement défrichés.

VERTICALEMENT

1—Genre de palmiers. — Douleur d'oreille.
2—Guida. — Semblable. — Vent.
3—Petit âne. — Triage. — Action de rire.
4—Point cardinal. — Brut. — Exprime la douleur.
5—Dixième partie des récoltes qu'on payait aux seigneurs. — En méa culpa.
6—Espace de temps. — Tamis. — Action.
7—Pièce de bois pour soutenir. — Poignard des Malais.
8—Qui concerne les moeurs. — D'aréner.
9—Déesse du mariage. — Fournira.
10—Art de lancer. — Fort tendu. — Terminaison.
11—Vrai. — Pluriel de leu. — Sens de ante.
12—Anneau de cordage. — Coupures.

SOLUTION DU PROBLEME No 448

■ **Horizontalement:** 1. Rave — Prête; 2. Erétrie — Ante; 3. Vate — Ter — Cep; 4. Omis — Alèsent; 5. Cor — An — Monde; 6. An — Liciers; 7. Galerie — An; 8. Outil — Il — Ela; 9. In — Têts — Paul; 10. Ris — Rue — Ni; 11. Eres — Triplet; 12. Salua — Eire.

■ **Verticalement:** 1. Révocatoires; 2. Aramon — Unir; 3. Vêtir — Gt — Ses; 4. Etés — Lait — Sa; 5. Ailler; 6. Pitance — Tutu; 7. Réel — Irisera; 8. Rémeil; 9. Ta — Sore — Pape; 10. Encens — Ea — Li; 11. Tend — Aluner; 12. Septennalité.

Chronique sportive

Les Braves de Milwaukee donnent un bel exemple de leur esprit sportif

par Jacques LEMOYNE

Les Braves de Milwaukee tentent, présentement, de s'assurer la première place au classement de la Nationale et leurs chances semblent s'améliorer de jour en jour. Jouant avec un aplomb remarquable, cette équipe menace sérieusement les Dodgers, surtout depuis l'incident Juan Marichal. Les amateurs de baseball l'ont peut-être déjà oublié mais il faut beaucoup de cran à ces joueurs pour continuer ainsi la luttte. Le climat qui existe présentement à Milwaukee est loin d'être favorable au baseball. La lutte que les directeurs du club livre aux autorités municipales de cette ville occupe une plus large part dans les manchettes des journaux de la ville que les exploits des joueurs sur le losange. Ces luttes sont amères et sont ponctuées d'incitations lancées au au grand public, afin que le plus grand nombre de gens demeurent à la maison au lieu d'aller encourager un club dirigé, affirme-t-on, par des ingrats.

Mais au milieu de toute cette tempête, au milieu de tous ces cris, de ces menaces de poursuites et d'injures souvent à peine déguisées, les joueurs se montrent à la hauteur de leur métier de professionnel. Ils jouent au baseball, résistant sans doute à l'envie de participer à un débat auquel on les mèle souvent bien malgré eux. Quand le club s'est mis à mal aller on ne s'est pas gêné en certains milieux pour dire que la ville de Milwaukee ne perdrait rien en laissant aller les Braves. Mais il se peut que, cette année, à la fin de septembre, les Braves soient engagés dans la lutte pour le championnat mondial du baseball professionnel et il se peut aussi que, vainqueurs de ce championnat, ce soit à Atlanta, en Georgie, qu'ils hissent le fanion de la victoire. Ceci prouvera une fois de plus aux sceptiques, qu'alors qu'il y a des transactions aussi nombreuses qu'à la bourse qui se font dans les coulisses, les joueurs eux-mêmes se moquent de tout cela et se conduisent comme des athlètes professionnels sérieux. Ils font honneur au baseball.

Un exemple!

Tandis qu'on admire la belle tenue des joueurs des Braves on s'interroge sur le geste regrettable posé par le lanceur Juan Marichal, geste qui lui a valu une forte amende et une suspension de neuf jours. En frappant Rosboro à la tête avec son bâton, Marichal a aidé temporairement la cause des Giants puisque ces derniers ont profité de la nervosité de Sandy Koufax, après cet incident, pour remporter une victoire d'une grande importance sur les courageux meneurs de la Nationale. Bien malin qui pourrait prédire l'ordre dans lequel les six premiers clubs vont se retrouver à la fin du calendrier régulier. On semble croire partout que les Dodgers ne pourront pas se maintenir en tête, mais attendons la fin.

Pour ce qui est du geste de Marichal, soulignons le fait que de telles actions sont rares au baseball, et c'est sans doute ce qui explique la sévérité de la sentence imposée. Il arrive parfois que des joueurs échangent des coups à la suite de discussions très peu amicales. On a même vu des frappeurs lancer leur bâton en direction du monticule avec passablement de violence, mais ce n'est pas tous les jours qu'un frappeur se retourne et utilise la tête du receveur comme balle de baseball. Marichal affirme que Rosboro l'avait provoqué, mais c'est là une bien faible excuse pour agir de la sorte. La décision à prendre n'était pas facile. En punissant Marichal trop légèrement, on risquait d'indisposer tous les amateurs de baseball qui aiment voir les règlements respectés. En se montrant trop sévère, c'est toute une ville qu'on risquait de punir. Les magnats du baseball s'en sont bien tirés et il est certain qu'on y pensera deux fois à l'avenir avant d'utiliser le bâton de baseball comme une garcette.

Un baume

L'an dernier le joueur canadien Wilf Homenuik devait quitter le grand circuit professionnel parce qu'on le jugeait incapable d'y jouer avec la régularité et la constance exigée des rois de ce dur métier. Bien des gens auraient abandonné alors la lutte et auraient songé à exercer un autre métier. Wilf Homeniuk s'est remis à pratiquer le golf, il a cherché à amélioré tous ses coups et il s'est inscrit dans le tournoi pour le championnat du Canada. A la surprise générale, Homenuik a remporté le titre canadien et il a été invité, première revanche, à participer au grand tournoi de la PGA américaine. Le golfeur de Winnipeg n'a pas tardé à démontrer aux organisateurs qu'il avait bien appris sa leçon et il s'est qualifié à trois reprises, grâce à son jeu très précis. Il est même parvenu à terminer le tournoi sur un pied d'égalité avec quelques-uns des meilleurs golfeurs du monde professionnel, et il ne serait pas surprenant de le voir rejoindre les rangs très serrés des vedettes du golf.

Cette leçon de Wilf Homenuik nous prouve, une fois de plus, que dans la vie, comme dans les sports, il ne faut jamais abandonner la lutte qui doit nous conduire au succès. Les échecs auront beau être nombreux, il n'est jamais trop tard pour repartir à zéro, pour se refaire une cuirasse nouvelle qui nous permettra de lutter encore demain alors que partout on vous croyait terrassé. A ce propos je me souviens toujours de la phrase de ce gérant de boxeur qui avait bien pris soin de ses protégés et qui apprit un jour qu'un de ses anciens poulains venait de mourir. "Je ne vous crois pas. Commencez à compter jusqu'à dix au-dessus de son lit et vous verrez qu'il se lèvera bien." Même dans la mort le courage de cet homme qui avait lutté toute sa vie durant semblait, aux yeux de ses amis, ne pas devoir le quitter. Wilf Homenuik devait avoir la mort dans l'âme quand on l'a chassé du circuit de PGA l'an dernier; il doit respirer un peu mieux aujourd'hui. Et tous ceux ayant connu un sort identique au sien doivent se dire: si j'avais persévéré, qui sait?

Un film sur Jean XXIII

ROME (CCC) — Le film "Un homme vint", consacré à la vie et à l'oeuvre de Jean XXIII, réalisé par Ermanno Olmi, fut projeté le 31 août en avant-première mondiale et hors concours, au 26e Festival international du cinéma de Venise, a déclaré le producteur du film, Vincenzo La Bella.

Réduction du coût de la production des oeufs

INDIAN HEAD, Sask. — Lorsque le prix des oeufs est peu élevé (comme en Saskatchewan l'an dernier), la différence entre le coût de production et le revenu tiré des ventes est très petite.

Des essais entrepris à la Ferme expérimentale du gouvernement fédéral à Indian Head ont permis de trouver moyen d'augmenter les profits en restreignant l'alimentation des poulettes durant la période de croissance. Selon M. A. P. Piloski, généticien des volailles, cette façon de faire est suivie d'une augmentation de la production des oeufs et des profits obtenus de chacune des poules, ainsi que d'une diminution de la mortalité dans le poulailler et des coûts de l'alimentation.

Quatre groupes de poulettes ont été nourries avec des pâtées de croissance entre les âges de 12 à 22 semaines. Les poulettes du premier groupe ont reçu une ration complète; celles du second groupe 70 pour cent de la ration donnée au premier groupe; celles du troisième groupe une ration coupée de paille dans une proportion de 50 pour cent, au poids; et celles du dernier groupe une ration coupée de 25 pour cent de paille.

On a tenu compte du coût de l'alimentation à partir de l'éclosion jusqu'à l'âge de 500 jours pour déterminer les coûts selon le barème suivant: pâtées de démarrage, 4.3c la livre; pâtées d'élevage, 3.75c la livre; pâtées de ponte, 3.9c la livre.

Les coûts d'alimentation les plus élevés ont été enregistrés dans le quatrième groupe, étant donné que les poulettes ont alors mangé plus pour compenser le niveau énergétique peu élevé des aliments. C'est aussi ce groupe qui a produit le plus d'oeufs, et donc le plus de revenus des ventes d'oeufs. Cependant, le niveau élevé des coûts d'alimentation a occasionné le profit le moins élevé des quatre groupes à l'essai. Par poulette, les coûts d'alimentation et les revenus tirés de la vente des oeufs s'élevaient respectivement à $4.43 et à $4.74.

Le deuxième groupe n'a reçu que 70 pour cent de la ration du premier groupe durant la période de croissance. C'est ce groupe qui a produit le revenu le plus bas pour la vente des oeufs, soit $4.54. Cependant, c'est pour ce groupe que les aliments ont coûté le moins cher, soit $4.13, ce qui représente donc un profit de 41 cents.

Le groupe ayant reçu une ration coupée de paille dans une proportion de 50 pour cent a permis l'obtention du profit le plus élevé. Les revenus tirés de la vente des oeufs atteignaient $4.73 par poule, soit 58 cents de plus que les frais d'alimentation.

Le coût des aliments pour les poulettes qui ont reçu une ration complète s'élevait à $4.33, et le profit obtenu à 36 cents.

M. Piloski peut donc conclure "qu'il est évident que la pratique de restreindre l'alimentation des poulettes durant la période de croissance va occasionner des revenus plus élevés à la vente des oeufs, facteur de grande importance lorsque les prix des oeufs sont peu élevés".

M. Piloski a aussi fait remarquer que le producteur pouvait faire des économies ultérieures en employant des céréales domestiques au lieu d'acheter la pâtée entière qui a été employée au cours des essais.

SHERBROOKE — Lors d'une courte cérémonie qui s'est déroulée dans la basilique-cathédrale St-Michel, à Sherbrooke, M. Camille Pouliot, médecin à sa retraite, ancien député du comté de Gaspé et ancien ministre de la Chasse et des Pêcheries dans le cabinet Duplessis, a revêtu la livrée des religieux camiliens.

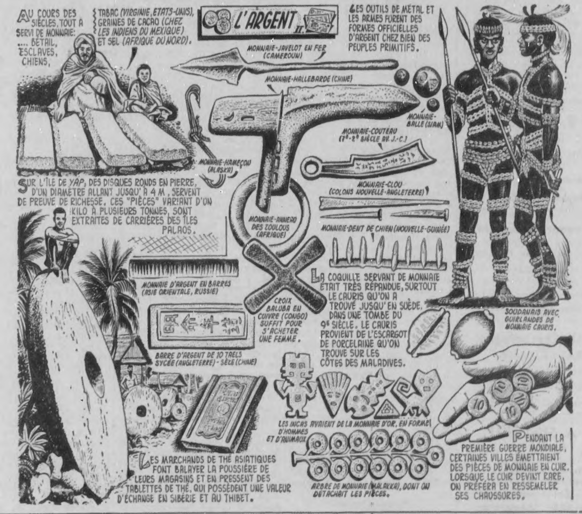


Tous ces hommes ont mis les chapeaux des uns des autres. Peux-tu leur rendre leurs propres chapeaux

Solution: 1-D, 2-H, 3-F, 4-E, 5-A, 6-C, 7-B, 8-G.



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





L'anémone de mer n'est pas une fleur, mais un polype aux tentacules venimeux qui paralysent, puis déchiquètent les poissons qui les effleurent. L'anémone de mer pourtant peut vivre en bonne harmonie avec d'autres animaux des fonds marins. Il y a par exemple une espèce de petits poissons que loin d'avaler elle protège au contraire. Quand d'autres plus grands les poursuivent, nos petits poissons vont se réfugier entre les tentacules autrement si dangereux, servant ainsi en quelque sorte d'appât à l'anémone . . . Et le poisson ainsi pris est fraternellement partagé!

La façon dont s'accordent l'anémone de mer et le bernard-l'ermite semble une véritable alliance. Le bernard-l'ermite protège l'arrière de son corps mou en se glissant dans une coquille de mollusque vide en haut de laquelle souvent se trouve une anémone de mer qui aide le petit crustacé à chasser ses ennemis et qui parfois même défend l'entrée contre les indésirables. Les restes de repas du crustacé semblent être sa récompense.

Quand — sa demeure lui devenant trop petite — un bernard-l'ermite déménage, l'anémone déménage elle aussi. Mais oui! Et si elle ne le fait pas de son propre mouvement, le crustacé avec une infinie patience détache son amie du vieux logis et va précautionneusement la poser sur son nouveau toit!

REGARDONS VRAIMENT POUR APPRENDRE

C'est fou tout ce qui nous échappe de ce que nous pourrions apprendre si nous regardions vraiment! Non pas en effleurant les gens et les choses, avec un air de n'y pas toucher, mais en se donnant la peine de découvrir, chez les hommes, ce dont on peut faire son profit, et chez les choses, les carences dont il faut se défier, car même les choses se mêleront parfois d'être fort belles aux dépens des gens!

Or, ce dont on peut faire son profit tient surtout à ce qu'on peut apprendre d'autrui: le mal, pour mieux s'en défendre; le bien pour mieux s'en porter, ou pour le propager autour de soi!

Il arrivera que nous frôlions de près, en société, une compétence qui n'eut pas demandé mieux que de se faire entendre, si seulement on l'avait laissé parler! Et nous sommes perdants, tandis que nous filent au nez de ces richesses insoupçonnées qui résultent de l'expérience des uns, de la vaste culture des autres, de la façon dont celui-ci raconte ses voyages et celui-là ses déboires, puisque même les sottises des autres, leurs erreurs, leurs embardées devraient nous tenir lieu de mise en garde.

Femmes que nous sommes!

Il ne nous est pas demandé, à toutes, (du moins pas encore!) de faire carrière, de briller quelque part pour plus de satisfaction personnelle, par soif d'accomplissement, ou de bonne foi pour être utile à la société! Mais il nous serait possible, à toutes, de valoir un peu plus demain qu'hier, de chercher et de trouver des moyens d'apprendre, de savoir profiter tout au moins de ceux qui passent . . . Qu'on institue seulement des cours de bricolage pour maîtresses de maison, tout juste ce qu'il faut pour s'y reconnaître en fusibles, en commutateurs électriques, en menuiserie élémentaire, et je vous dis que nous en serons! Comme le disait ces jours derniers un peintre: "Avec nos cartes de compétence, nos salaires sont élevés, mais il y a de plus en plus de femmes qui peinturent, et pour nous le travail se fait plus rare!" Il y a bien des hommes qui cuisinent et qui cousent (sauf chez eux, évidemment!): pourquoi nous en vouloir si nous avons le bon sens de nous tirer d'affaires, sans en être toujours à lancer des SOS que les hommes de métiers nous font payer plus cher que les secours de la Croix-Rouge!

Quelle satisfaction!

Oui, quelle satisfaction, et quel stimulant, n'étant rien de plus qu'une femme, de pouvoir, de temps en temps, se décerner sa propre carte de compétence, de pouvoir s'acheter, par exemple, un petit rabot tout neuf, en sachant exactement ce qu'on rabotera, et de constater par la suite que ses propres copeaux de bois sont quand même plus gentils à ramasser, puisqu'on en finit généralement par là avec le plus compétent des menuisiers!

Françoise L. ROY.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Chez la plupart des femmes c'est devenu une habitude bien ancrée que de parler de l'égoïsme masculin. Pourtant peu d'hommes se marient avec l'intention de tout rapporter à eux-mêmes. S'ils deviennent égoïstes c'est un peu la faute de leur épouse. Au retour de la lune de miel, la petite mariée, très amoureuse, n'ose pas contrarier son seigneur et maître. Elle veut être une épouse modèle, elle se met en quatre pour plaire à son mari, elle encourage ses caprices et n'ose pas le contredire. Si bien que le mari s'habitue insensiblement à toujours agir à sa guise, sans solliciter l'avis de sa compagne, sans chercher à lui plaire. Il n'y met aucune mauvaise volonté, il s'imagine seulement qu'il est normal que les choses soient ainsi. Alors on a d'un côté, un monsieur très satisfait de lui-même, persuadé qu'il est un mari et père modèle parce qu'il donne à sa femme et à ses enfants un nom respectable, une maison confortable, la nourriture et le vêtement. De l'autre, on trouve une Donalda geignarde, qui soupire et pleure parce qu'elle n'a pas appris à agir, à faire accepter parfois son point de vue.

✦ ✼ ✦

La glace a craqué. Gérard, qui patinait, a disparu jusqu'au cou dans l'eau glacée. Un passant le hisse à grand peine sur la terre ferme.

— Ça va? lui demande-t-il.

Et Gérard, claquant des dents, a répondu:

— Oui, mais . . . j'ai eu chaud!

✦ ✼ ✦

Les studios de cinéma de Walt Disney prennent une heure pour réaliser 15 pieds d'une bande animée en couleur et pour une bande complète de six minutes, il leur faut environ six mois de travail.

✦ ✼ ✦

Pour laver les bas en élastique, frottez avec une brosse les parties souillées. Rincez bien à l'eau tiède et faites sécher lentement.

✦ ✼ ✦

Enroulez des bandes de ruban gommé autour de vos chandelles pour qu'il soit possible de les bien fixer dans vos chandeliers.

✦ ✼ ✦

Une petite clé rencontre son amie.

— Alors, quand te maries-tu?

— Dès que j'aurai mon trousseau.

✦ ✼ ✦

J'aimerais mieux habiter avec un lion ou un dragon qu'habiter avec une femme méchante.

L'Ecclésiastique.

✦ ✼ ✦

Mettez du jus de citron ou du vinaigre dans l'eau pour cuire le chou-fleur; il gardera sa blancheur.

✦ ✼ ✦

La craie pulvérisée mélangée à de l'ammoniaque nettoie les taches jaunes sur la porcelaine de vos lavabos.

✦ ✼ ✦

Si vous voulez acquérir de l'autorité, parlez peu.

Abbé TOULEMONDE.

✦ ✼ ✦

Quand la crème ne veut pas se fouetter, ajoutez un blanc d'oeuf. Battez sur de la glace pilée. Si vous n'avez plus de crème pour le café au lait, battez un jaune d'oeuf avec du sucre.

✦ ✼ ✦

La nouvelle infirmière secoue ce grand malade qu'on va opérer:

— Réveillez-vous! Réveillez-vous! Il faut que je vous endorme.

✦ ✼ ✦

Si le père est oignon et la mère ail, comment le fils sentira-t-il bon?

Proverbe arabe.

✦ ✼ ✦

Ce qu'on dit: Poser une avisse.

Ce qu'on doit dire: Poser une vis.

Un peu de tenue s'il vous plaît

Depuis des millénaires, le genre humain cherche à se parer. Et voilà que, tout d'un coup, il semble que nous soyons pris du besoin de retourner à l'âge de pierre, lit-on dans un article de Sélection du Reader's Digest intitulé: "Un peu de tenue, s'il vous plait". L'auteur y brosse un tableau peu reluisant du manque de tenue et du laisser-aller qui règnent trop souvent aujourd'hui.

Les gens se présentent dans toutes sortes de lieux publics vêtus comme des sauvages, à peu près tel que la nature les a créés. Les femmes vont en soutien-gorge sans bretelles, les pieds nus ou chaussés de vieilles sandales. Elles sortent en short ultra-court, en pantalon de toréador moucheté comme de la peau de léopard. Les hommes se présentent en chemisette, en maillot de bain ou en chemise transparente laissant voir le sous-vêtement.

Trop d'entre eux viennent "comme ils sont" à la laverie automatique, au cinéma, dans tout endroit public, vêtus d'un accoutrement qui vaut à peine $1.40. Tel restaurant qui jadis affichait "La cravate est de rigueur" en est venu à afficher: "Les messieurs sont priés de mettre un pantalon".

Mais le comble du manque de tenue, c'est une femme en bigoudis. On ne devrait porter des bigoudis que dans sa chambre et après avoir fermé sa porte à double tour. Les femmes d'aujourd'hui les arborent pour aller au bureau de poste ou au supermarché. Serait-ce là une bonne façon de trouver un mari. L'année dernière, une femme s'est fait arrêter pour être allée faire ses courses dans le centre d'une ville en pyjamas, avec des rouleaux dans les cheveux. Il en est beaucoup que l'on devrait arrêter simplement parce qu'elles osent aller en ville accoutrées comme elles sont.

Et cela ne s'arrête pas là. Beaucoup d'entre nous vont partout moralement déboutonnés, débraillés, déboussolés, sans frein, sans retenue à l'égard d'autrui. L'exhortation suivante vaut au moral comme au physique: "Ne venez pas comme vous êtes". Au contraire, faites-vous beau!"



Des menus différents? Mais pourquoi?

Avez-vous pensé, Madame, combien il serait facile pour vous de préparer la boîte à lunch des vôtres tout en utilisant le même menu de base. Selon les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada, vous n'avez qu'à varier le genre et la quantité de certains aliments afin de les adapter aux besoins de votre mari et de vos enfants. Les petites surprises tels napperons de couleur et biscuits de votre propre confection rendent la boite à lunch attrayante et les aliments qu'elle contient un repas tout spécial.

Les menus et la boîte à lunch

Etes-vous l'une de ces mères de famille avec des enfants d'âge scolaire qui doivent manger à l'école et un mari qui ne peut venir prendre son repas à la maison le midi? Si tel est le cas, vous vous demandez sans doute, Madame, quels aliments vous leur préparerez afin que leurs repas du midi soient nutritifs, attrayants et variés . . . C'est pourquoi les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont pensé vous offrir quelques suggestions.

Les experts en nutrition nous font remarquer que certaines quantités d'aliments sont nécessaires pour le développement et la réparation des tissus du corps et que les besoins nutritifs varient selon l'âge de la personne et le travail accompli. Pour vous aider à élaborer des menus, servez-vous du Guide alimentaire canadien dans lequel vous trouverez la liste des cinq groupes d'aliments de base; vous aurez ensuite à déterminer le genre et la quantité d'aliments nécessaires à la personne pour qui vous préparez le repas. Le modèle de menu suivant qui doit fournir environ ⅓ des aliments requis de la journée, peut avec quelques changements, être servi à l'enfant, à l'adolescent et à l'adulte.

Aliments protéiques (viande, poisson, fromage, oeufs)
Pain et beurre
Fruit ou légume (cru, cuit ou en conserve) ou mieux encore, les deux
Lait

Vous pouvez inclure desserts et petites surprises, pourvu qu'ils ne nuisent pas aux aliments de base ci-dessus mentionnés.

Pour enfant âgé de huit ou neuf ans, vous pourriez préparer le lunch suivant:

½ tasse de potage crème de tomate, servi chaud dans une bouteille isolante
un sandwich de pain de blé entier au fromage et aux cornichons
des bâtonnets de carottes et de céleri
2 biscuits à la farine d'avoine
1 pomme (petite)
1 demiard de lait (acheté à l'école)

Devez-vous préparer le lunch d'un adolescent? Vous n'avez qu'à changer les quantités de certains aliments; par exemple, servez-lui ¾ tasse de soupe au lieu de ½, ajoutez un autre sandwich, un biscuit et augmentez la quantité de lait à une chopine.

Pour un adulte, substituez à la soupe et aux sandwichs des fèves au lard dans une sauce aux tomates et deux tranches de pain beurré. Amenez un contraste de texture, en ajoutant un cornichon au fenouil et des bâtonnets de carottes crues. Comme dessert, servez-lui une grosse pomme et 4 biscuits à la farine d'avoine. Votre mari pourra sans doute se procurer un café chaud au travail.

Comme vous le voyez, il est facile d'établir un menu de base quitte à varier le genre ou la quantité d'aliments donnés afin de satisfaire aux besoins des membres de votre famille.

Courrier de Cousine Blanche

Propos sur la chevelure

Je lisais tout dernièrement encore, quelques articles de magazine où l'auteur affirmait que la femme est plus chauve que l'homme. Eh bien, si j'en juge par le nombre de lettres que je reçois traitant de ce problème, je suis portée à le croire aussi.

Il ne fait aucun doute, qu'un grand nombre de femmes sont inquiétées par la rapidité avec laquelle elles perdent leurs cheveux. Il est tout à fait normal pour une femme, à mesure qu'elle avance en âge, de perdre un peu de sa chevelure. Cependant, si une femme s'aperçoit que ses cheveux persistent à vouloir tomber, et cela en abondance, il est fortement à conseiller d'y voir immédiatement.

Cet état peut être causé par plusieurs choses, tel l'anémie, un foie plus ou moins malade ou encore une glande thyroïde qui fonctionne mal ou pas du tout. En somme, les cheveux sont comme les ongles qui se rebâtissent constamment sous la peau des doigts. Quand un seul cheveu devient sans vie, et avant même qu'il se sépare de son attache, un autre se prépare à le remplacer. Et si ce système de rebâtissement devient faible, il y a danger de calvitie.

Stimuler les glandes en frictionnant le cuir chevelu avec une bonne lotion à préparation spéciale peut dans bon nombre de cas, retarder sensiblement la chute des cheveux. Et si par des massages, la situation ne s'améliore pas, il est à conseiller de voir votre médecin. Car tel que mentionné plus haut, l'état général chez certaines personnes influe beaucoup sur la condition de la chevelure.

Nous pouvons prendre comme exemple une femme enceinte. Souvent il arrivera que durant la grossesse, la chevelure d'une femme diminuera ou augmentera, selon la quantité d'hormones qu'elle aura dans le premier cas, perdue, ou dans l'autre, gagnée.

Par conséquent, chères lectrices, il faut prendre un soin jaloux de vos cheveux. Une chevelure saine, c'est-à-dire brillante, souple et abondante est une vraie beauté pour la femme, elle fait ressortir l'éclat des yeux, et la grâce du sourire.

Si vous désirez plus de renseignements à ce sujet, vous n'avez qu'à m'écrire en incluant un timbre de 5c pour le feuillet sur la chevelure. Vous pouvez en profiter pour me demander mes feuillets sur les yeux, le visage, le buste, les poils follets, la transpiration, l'embonpoint, la maigreur, toujours en incluant un timbre de 5c pour chaque feuillet. Adressez vos lettres à Cousine Blanche, C.P. 660, Chambly, Qué.

Cousine BLANCHE.

Un nouveau magazine hebdomadaire canadien

TORONTO — Southam Press Ltd. et Toronto Star Ltd. sont devenus copartenaires dans une nouvelle entreprise qui publiera à Toronto un nouveau magazine hebdomadaire "The Canadian" à compter du samedi 13 novembre.

Il s'agit d'un supplément, dont le tirage atteindra plus de 1,800,000 exemplaires et qui viendra s'ajouter aux huit journaux de la chaîne Southam à Ottawa, Hamilton, North Bay, Winnipeg, Medecine Hat, Edmonton, Calgary et Vancouver, ainsi qu'à Montreal Gazette, Toronto Star et Toronto Star Weekly.

Ce nouveau magazine englobera le "Canadian Weekly" qui est présentement publié par le Star de Toronto. Le magazine "Canadian Homes" de Southam formera une section des livraisons bi-mensuelles du "Canadian" et sera également distribué par le London Free Press et le Kitchener-Waterloo Record.

Le "The Canadian" comportera des documentaires et illustrations et sera imprimé en couleurs.

L'éditeur en sera M. Ross Munro, 51 ans, qui était éditeur du Winnipeg Tribune, journal de la chaîne Southam depuis six ans. Son successeur à Winnipeg sera M. A. R. "Ron" Williams, également âgé de 51 ans, éditeur adjoint du Vancouver Province depuis 1959.

M. Munro sera vice-président de la nouvelle compagnie.

Billet du jeudi

Quel temps fera-t-il demain ou dans un mois?

Disons que vous êtes un peu maboul, dès qu'il s'agit de pêche à la truite, et que vous avez retardé le plus possible vos vacances d'été, votre poisson préféré mordant mal, ou pas du tout, pendant les chaleurs de juillet et d'août.

Homme pratique, vous avez décidé de ne taquiner la mouchetée qu'en septembre, celle-ci collaborant mieux avec le pêcheur quand l'eau est froide, presque glaciale.

En vous rappelant qu'il ne saurait être question de capturer une truite quelconque, rouge ou grise, arc-en-ciel ou brune, après le 15 septembre.

Car telle est la volonté des biologistes officiels, qui écourtèrent d'une quinzaine la saison de la truite, pour le motif que ce poisson unique, si rapide et batailleur, si succulent qu'on ne se fatigue pas d'en manger, commence de frayer dans les deux semaines qui précèdent le 1er octobre.

Ce en quoi ils ont peut-être raison.

Et personne n'en veut douter, jusqu'à preuve du contraire.

Mais qui ne souhaite, chez les amateurs de nature et du Nord laurentien, cette preuve du contraire?

• • •

A toutes fins pratiques, vous serez donc à votre club du 5 au 11 septembre, si vous disposez d'une semaine de congé, et vous ne sauriez opter pour la semaine suivante, qui se termine le 18, en temps prohibé.

La première question qui se pose est celle-ci: quel temps fera-t-il alors.

Si vous tenez à la réponse, la voici:
du 4 au 11 septembre, "alternance de pluie et de soleil au début de la semaine. Brouillard en montagne, mais temps plutôt chaud et lourd. Au milieu de la semaine, soirées orageuses avec gros vents. Tempête sur le littoral est. Brumes ou bruines le matin, soleil l'après-midi, avec vents légers. Evoluant au beau pour finir la semaine. Nuits claires ou fraîches. Températures: Sud, 40-75° F. Nord: 30-75° F. Pluie: un demi pouce."

Qui le dit? Personne d'autres que le capitaine Eric Neal, qui n'a pas l'habitude de se tromper beaucoup.

Ce capitaine Neal, connu depuis longtemps par ses articles dans les journaux et ses prévisions météorologiques à la radio, donne l'essentiel de ses observations sur l'année courante, dans un livre: **Comment prévoir le temps? (1)**

• • •

Si l'on se reporte à ses prédictions pour les derniers mois écoulés, on peut lui faire confiance dans une large mesure.

Des spécialistes de sa catégorie, il serait l'un des meilleurs, et l'on aurait tort de tenir pour négligeable le bouquin qu'il nous offre.

Il ne s'appuie pas, pour arriver à une conclusion sur la fantaisie ou le hasard, mais sur des instruments dus à l'ingéniosité de l'homme, auxquels il ajoute ses connaissances de l'air, du soleil, de la lune, du climat, et une longue expérience.

Rien de cela ne tient du mystère, et il est nombre de gens qui, n'ayant pas sa compétence jugent quand même assez bien de la température qu'il fera d'un jour à l'autre.

Parmi eux les cultivateurs et les hommes de la forêt, qui se guident d'après le vent et les nuages, la couleur du soleil à son coucher, les cernes autour de la lune, l'absence ou le brillant des étoiles, l'humidité plus ou moins grande de l'atmosphère.

Il paraît, et Neal l'affirme, que la température se répète chaque année, à quelques variantes près, aux mêmes époques, et que n'importe qui pourrait prévoir la température à 24 heures d'avis, à la condition de tenir à jour une assez longue série de notes et d'observations.

Ne croyez-vous pas!

Si vous voulez en savoir plus long, consultez le livre de Neal et utilisez ses recettes.

L'ILLETTRE.

(1) Les Editions de l'Homme, Montréal.



Q. — Recevez-vous parfois des lettres dont le contenu est beaucoup trop personnel pour vous permettre de le publier dans un journal familial? Je connais une personne qui a bien besoin de conseils, mais dont la publication de ses problèmes ne conviendrait pas du tout. Pourrait-elle vous écrire personnellement? Il me semble que vous sauriez l'aider. — **Lectrice.**

R. — Un bon nombre de personnes m'adressent des lettres que je ne peux pas publier, mais elles sollicitent une réponse personnelle. Dans ces cas, les règlements gouvernant ce courrier m'obligent à demander la somme de cinquante cents, pour mon temps et les frais de poste. Comme je ne suis ni psychiâtre, ni psychologue diplômée, si les problèmes de votre amie sont très compliqués, je ne pourrais que la référer à de tels experts ou, si elle préfère, à un prêtre spécialisé. Je vous félicite d'avoir la charité de vouloir venir en aide à cette personne et vous remercie de la grande confiance que vous témoignez au Courrier.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons un fils qui devra faire, cette année, son choix entre le cours général et celui de l'immatriculation. Son père et moi avons fait de très bonnes études, mais lui ne s'est jamais trop appliqué et n'a réussi que médiocrement, tout en ayant du talent. Il nous dit qu'il s'appliquerait à l'avenir, si nous lui permettions de suivre le cours d'immatriculation, car il rêve maintenant d'aller à l'université plus tard. Nous aimerions lui faire confiance, mais nous hésitons. A qui pourrions-nous nous adresser afin de savoir si notre fils a vraiment les capacités pour entreprendre de telles études? Nous voulons lui offrir tous les avantages possibles, mais nous ne sommes pas riches et nous avons d'autres enfants. — **Parents perplexes.**

R. — Vous ne me dites pas si vous habitez la ville d'où votre lettre provient, mais si tel est le cas, à votre place j'appellerais le Département d'Education. Je sais qu'on y emploie des conseillers spécialisés en orientation. Certains sont même affectés aux grands instituts collégiaux et sont à la disposition des parents et des élèves. Le principal de l'école que fréquente votre enfant saurait certainement vous dire exactement ce que vous devez faire dans les circonstances. Il est certain que tous n'ont pas les capacités pour faire des études très poussées et que de très bonnes situations sont ouvertes pour les diplômés du cours général. Certains enfants se développent plus lentement que d'autres, c'est peut-être ce qui est arrivé à votre fils. Il commence à se rendre compte que, pour arriver à ses fins, il lui faudra travailler plus fermement. Ses professeurs seraient sans doute au courant de ses aptitudes et de son potentiel.

☆ ☆ ☆

Q. — Nos filles sont étudiantes et veulent que nous leur achetions les nouvelles jupes très très courtes avec les grands bas assortis à la blouse ou au tricot. Comme il est déjà tard, nous ne savons que faire. Si nous le faisions et qu'ensuite les autorités scolaires décidaient de ne pas permettre ces costumes, que ferions-nous? Je vous assure que les enfants sont difficiles à contenter de nos jours.

Parents d'adolescents.

R. — La réclame exagérée qui se fait en vue de tenter les jeunes cause certainement de lourds fardeaux et des problèmes très compliqués aux parents. Je comprends que les jeunes veulent être à la page, mais c'est aux parents de juger s'ils ont les moyens de leur payer toutes leurs fantaisies, quitte à les voir plus tard devenir des êtres incontestables et malheureux. A votre place, puisqu'il est déjà tard, j'inviterais ces demoiselles à reprendre leurs classes vêtues comme d'habitude et vous pourriez vérifier auprès des autorités compétentes, si les nouvelles modes seront tolérées pour la classe. Pour ma part, je trouve ces jupes jolies pour le sport ou pour les jours de congé. Je ne les approuve pas pour l'école. Il ne faut pas devenir esclave de la mode, quelle qu'elle soit. Une jeune fille ou une femme, qui veut être élégante, doit se vêtir selon son âge, sa condition et l'occasion.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

NUMERO 21

— Ce sont des vers populaires. Ne vous étonnez pas s'ils sont galants:

Quand les pigeons sont amoureux
Ils baissent toujours leurs ailes.
Pour que les colombes ne voient pas
Combien bat leur coeur.
Elle sourit amusée.

— Votre peuple est poète.

Brusquement, elle ferma les paupières pour échapper à l'intensité du regard de José Augusto.

• • •

A une autre boutique, chez une jeune marchande enveloppée d'un châle noir comme une chanteuse de fado, ce fut Manuel qui avisa les pots de basilic.

Il lut à la hâte quelques quatrains, détermina son choix et donna un pot à Alban.

— Pour vous, en souvenir de cette nuit, c'est un porte-bonheur! Les vers sont de circonstance, ils doivent vous aider à surmonter votre marasme. Ils sont légers, ils sont badins. Ils vous inciteront à vous réjouir de toutes les beautés rencontrées avant que vous ne retrouviez l'unique objet de vos pensées:

A cette fête, les jolies filles
Sont tant qu'on ne les voit plus.
Elles sont comme les fleurs en mai,
Elles se cachent les unes les autres!

Alban sans réfléchir, répondit d'un trait:

— Ce n'est pas vrai! Jamais elles ne parviendraient à surpasser ou cacher la beauté de votre soeur!

Il se mordit les lèvres. Trop tard! Le ton avait eu la violence d'un aveu.

Manuel le considéra avec surprise et, le frappant à l'épaule:

— Tiens, vous vous réveillez, mon cher.

Amalia s'était empourprée. La phrase l'avait atteinte comme une balle de plein jet et la blessait. Alban se rapprocha d'elle.

— Je suis confus de la maladresse de mon compliment, mais il a été trop spontané pour que vous en suspectiez la sincérité.

Le ton était redevenu désinvolte pour minimiser l'incident. Manuel éclata de rire.

— Ne vous excusez pas, la galanterie des Français est connue.

La jeune fille comprit qu'elle devait intervenir. Elle réussit à faire tinter sa plus fraîche cascatelle de rire.

— Je ne prends pas le compliment pour moi. C'est à l'Alfama et à Lisbonne que vous venez de lancer un madrigal!

Et se retournant vers son frère:

— Manuelzinho, il est l'heure que tu nous conduises à Santa Luzia. C'est là-haut que nous jouirons le mieux des feux d'artifices.

Des pétards claquaient de toutes parts. Les rumeurs de la foule, la musique des orchestres, montaient en un crescendo que le souffle du Tage portait vers les étoiles.

• • •

Cependant, José Augusto se rendait compte que Val manquait d'entrain.

— Vous êtes fatiguée . . . Nous allons reprendre la voiture et nous grimperons jusqu'à un des plus beaux belvédères de Lisbonne. Nous nous y reposerons en regardant les fusées sur la ville.

Elle acquiesça, avouant sa lassitude.

— Comme vous voudrez! Vous savez, certes, ce qu'il importe le plus pour moi de découvrir et d'admirer. Nous rentrerons aussitôt après.

Elle marchait, en respirant ses doigts imprégnés de la fraîche odeur du basilic. Elle avait abandonné depuis longtemps le bras du jeune homme. Une mélancolie insidieuse s'était emparée d'elle et ne lui laissait plus assez de courage pour feindre un enjouement qu'elle ne possédait plus.

Il y avait foule aussi au belvédère, le long des balustres qui dominaient la ville parée de ses joyaux de lumière. L'esplanade était livrée à l'ombre et, ici et là, une façade, une corniche, un dôme, un bouquet d'arbres, parvenaient à émerger de sources de clarté cachées. Les illuminations pailletaient les collines. Le Tage laiteux ceignait Lisbonne d'une aura de brume mêlée au clair de lune.

Amalia, Alban et Manuel étaient accoudés à un autre bout du balcon et contemplaient le même panorama que Val et son compagnon. Tous se taisaient ainsi que la foule qui espérait les premières fusées. Les pétards claquaient toujours, les rumeurs tournaient autour de Santa Luzia comme une musique de manège.

Amalia se tenait près d'Alban, dont le mutisme l'affectait outre mesure. Elle essayait de le suivre dans ses pensées, sans pour autant comprendre sa réserve et sa mélancolie.

Elle parla à voix basse:

— Que devons-nous faire pour parvenir à vous dérider? Ce n'est pas si grave que cela de n'avoir pas retrouvé votre fiancée dès le premier jour d'une arrivée inopinée. Comme je voudrais pouvoir vous arracher à votre trop constant souci.

Sa main se posa, timide, sur le bras du jeune homme. Elle poursuivit:

— Moi aussi, de toute mon âme, j'espérais "la" rencontrer ce soir.

Il n'osa pas effleurer cette main qui s'était retirée aussitôt. Par crainte de ne pouvoir dissimuler l'altération de sa voix, il préféra ne pas répondre.

Il songeait, le coeur amer: "Que m'arrive-t-il? Pas une seconde, je n'ai désiré voir surgir Valérie au cours de cette nuit et je suis là, tourmenté, consumé, pour l'être charmant qui se tient à mon côté.

Des traits de feu jaillirent enfin des bas quartiers et pluies de rubis et d'étincelles, effeuillements de palmes d'or et de bleuets, brochèrent la nuit.

Un cri unanime et filé, le même chez tous les peuples, saluait l'épanouissement de chaque pièce d'artifice.

Sans soupçonner qu'ils étaient si proches, Alban et Valérie regardaient les mêmes fusées.

Que cette nuit de juin était troublante et que saint Antoine avait de raisons pour n'avoir point permis aux deux fiancés de se rejoindre cette nuit-là.

• • •

Les coqs réveillaient Alban dans sa chambre de la rue des Fenêtres-Vertes.

Il s'étai torturé toute la nuit et avait si peu dormi, à l'aube, qu'il éprouvait une pesanteur dans la nuque et une gêne dans la poitrine.

Il se leva, ouvrit les rideaux sur le glorieux et vif matin portugais. Par les petits carreaux, il voyait bouger dans le soleil, les branches de figuiers et de lauriers-roses et fuir, vers la maison d'Amalia, l'allée bordée de buis. Des cris d'hirondelles cisaillaient l'azur.

A bout de remords, il essaya de se raisonner et tenta de découvrir une théorie commode pour justifier les événements de la veille et surtout les sentiments qu'il sentait sourdre en lui, avec une telle fougue.

Si son père l'avait préparé, inconsciemment, à tomber amoureux d'Amalia, qu'y pouvait-il? Si Val avait fui vers une destination inconnue et demeurait insaisissable, qu'y pouvait-il, encore? Ce qui arrivait devait arriver et le plus sage était, non seulement de se résigner, mais de s'abandonner au destin. D'ailleurs qui donc aurait été capable d'en modifier le cours?

Alors? . . . Il fallait plaindre Valérie, bien sûr, mais ne valait-il pas mieux que les illusions qu'il entretenait depuis son enfance, sur les liens qui l'attachaient à la jeune fille, fussent dissipées?

Il s'ingénierait par des transitions insensibles à lui faire apparaître combien leur projet d'union avait été inconsidéré. Un rêve d'enfant, un dangereux rêve, qui, s'il avait été réalisé, eût conduit à d'irrémédiables échecs.

Il en était là et dressé dans son lit, ses yeux se tournaient vers les fenêtres, les "fenêtres de l'espérance", comme son père les avait appelées: les fenêtres d'Adelina, maintenant celles d'Amalia.

Il répétait les syllabes fluides du nom et s'en enchantait, quand à son chevet, le téléphone carillonna.

Il sursauta, décrocha l'appareil et la standardiste lui annonça:

— Senhor Montclar, on vous parle de Paris.

Il pensa: "C'est mon père . . . déjà . . . !

La gorge serrée, il dit:

— Allô, papa?

— Oui, oui, c'est moi! Sois heureux. La lettre de Val est arrivée hier au courrier de seize heures. Je suis rentré trop tard pour te téléphoner et j'ai pensé qu'il serait aussi efficace de le faire ce matin au saut du lit. J'ai raisonné juste, puisque te voilà au bout du fil.

"Val et M. Lambercy ont quitté Sintra, pour le Guincho, un hôtel mirifique, installé dans un vieux fort, à une trentaine de kilomètres de Lisbonne. Tu y seras en trois quarts d'heure avec un taxi.

— Je te remercie, papa. Et que . . . et que . . . (il bégayait presque) que raconte Valérie?

— Oh! j'ai été discret, j'ai couru à l'adresse. C'est une lettre bourrée de choses tendres.

Alban se recroquevillait, accablé sur l'appareil.

— Veux-tu que je te la lises?

— Non . . . Non . . .

— Alors, je la remets sous enveloppe et je l'envoie par avion tournant.

— C'est cela.

— Qu'as-tu donc, Alban? Tu n'as pas l'air d'exulter!

— Si, si, j'exulte.

— J'ai reçu ton mot. Ravi de savoir que les Lopes Coelho t'ont accueilli à bras ouverts. Donne-moi beaucoup de détails. Je fais envoyer des fleurs à Adelina Cardoso, pardon à la senhora Lopes Coelho par "Interflora". Que penses-tu de la jeune Amalia?

— Elle ressemble à sa mère. Elle a le même soprano qu'elle, un soprano céleste. (Alban se réchauffait en parlant de la senhorina.) Elle est exquise! Si tu savais, papa . . .

Mais à la pensée qu'il devait affronter Valérie, sa voix se brisa.

— Que t'arrive-t-il, mon garçon?

— Rien, ou, sans doute, des intermittences de courant sur la ligne. Allô (Il toussota.) J'ai peur qu'on nous coupe.

M Montclar se crut obligé de crier.

— Charge-toi de pensées amicales pour toute la famille Lopes Coelho. Embrasse fort Valérie. Je sais que tu n'y manqueras pas. Transmets à son père mon plus affectueux souvenir. Au revoir! Profitez bien, Val et toi, de ces vacances malencontreusement écourtées.

Découragé, Alban gémit:

— Au revoir, papa, à bientôt!" Et il raccrocha l'écouteur. Maintenant, il lui fallait rejoindre les Lambercy rapidement. Il s'était promis, pourtant, une autre journée de rêve.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 22

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Jeune homme intéressé à l'éducation des jeunes pour la garde des enfants dans une école indienne. Doit avoir le grade 10 ou 11. S'adresser au Principal, St. Mary's Indian School, Boîte 40, Kenora, Ont. Tél.: 468-5095. 20-872-22C.

ON DEMANDE — Administrateur pour l'hôpital de St-Claude, Manitoba. Pour plus de renseignements, s'adresser à: M. Louis de Rocquigny, Haywood, Man. 22-911-24C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Dames désirant faire couture simple. Travail à la maison. Fournissons matériel et payons frais de poste aller-retour. Au morceau. Bons gages. S'adresser à Dept. 5, C.P. 7010, Adelaide Post Office, Toronto, Ont. 21-897-23C.

ON DEMANDE — Gardienne à temps partiel demeurant près de la rue Eugénie. Signaler: CE 3-1384. 22-923-T.F.

ON DEMANDE — Un couple âgé, ou une ménagère qui n'abuse pas de la boisson pour prendre soin de veuf âgé de 68 ans. Maison moderne, 5½ milles du village. S'adresser à Boîte 890, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 20-890-23C.

A LOUER — Très raisonnable. Boucherie complètement équipée avec entrepot frigorifique et réfrigérateur. Maison modeste attenante. Site central. Dessert grande région rurale. Capital raisonnable et références exigées. Disponible maintenant. S'adresser à Mme E. Maguet, Ste-Rose-du-Lac, Man. 18-826-23C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

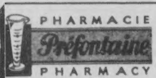
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3873
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

POSTE DE RADIO FRANCAISE REQUIERT LES SERVICES D'UN ANNONCEUR-OPERATEUR avec au moins un an d'expérience. Ecrire à: Boîte 910, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 22-910-22C.

POSTE FRANCAIS requiert les services d'un nouvelliste capable de traduire de l'anglais au français et d'écrire à la machine. Ecrire à: Boîte 909, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 22-909-22C.

A LOUER — Norwood. Logis du bas dans duplex. 3 chambres à coucher, salle de bain. Garage. Libre: 1er octobre. Signaler: CE 3-1384. 22-925-T.F.

A LOUER — Plage Albert. Chalet: 4 pièces. $35 par semaine ou à vendre $2,500. Signaler: 222-8634. 14-765-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Appartements Dirk. Logis libres. Signaler: AL 3-4403. 19-860-T.F.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Chambre meublée ou non. Convenable pour dame qui travaille. Signaler SP 5-1439. 19-867-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Beau logis: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Antenne de TV tous canaux. Usage gratuit de lessiveuse et sécheuse et place de stationnement avec prise de courant. $86.50 par mois. Libre: 1er octobre. Signaler le jour: 247-7003; le soir 233-5329. 21-902-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 440, rue Langevin. Logis: 4 pièces, très propre. Complètement privé. Libre: 1er septembre. Signaler: CE 3-2370. 19-859-22C.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Chambre meublée pour homme qui travaille ou personne âgée. 3e plancher. Signaler: CE 3-6104 ou CE 3-3567. 21-900-22C.

A LOUER — 154, rue Des Meurons. Logis: 2 pièces meublées. Téléphone dans logis. Usage lessiveuse et sécheuse. Electricité fournie. Signaler: 233-6438. 21-892-22C.

A LOUER — Avenue Provencher. Dans maison tranquille. Belle chambre meublée, avec cuisinette. Réfrigérateur. Près autobus. Pour demoiselle. Libre: 15 octobre. Signaler: 233-5268. 22-913-24C.

A LOUER — 110, rue Chandos, Norwood. Chambre meublée. Libre immédiatement. Signaler: 453-1289. 22-915-22C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Entrée privée. Service de laveuse automatique et sécheuse. Libre: 1er octobre. Signaler: CE 3-1384. 22-924-T.F.

A LOUER — Logis non meublé: 3 pièces. Complètement privé. Poêle et réfrigérateur. Près hôpital St-Boniface. Libre. $50 par mois. Signaler: CH 7-9279. 21-903-22C.

A LOUER — Maison: 4 pièces fournies. Poêle électrique, sécheuse. Chauffage: huile. Tout près de l'école et du magasin. S'adresser à Mme Maria Marcoux, signaler 449, Lorette, Man. 22-928-22P.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Grande chambre meublée avec facilités de cuisine. Signaler: CE 3-4017. 22-926-23C.

A LOUER — (Avec option d'achat, si désiré) Logis: 5 ou 6 pièces, au premier étage. Partiellement meublé ou non. A proximité de tout. A des gens sérieux, propres et solvables. S'adresser à 153, rue Massen, St-Boniface. 22-921-23C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Jean-Baptiste. Centre du village, rue principale. Maison: 8 pièces. Cave finie, béton. 6 acres de terrain. Signaler: CE 3-3340. 16-789-24C.

A VENDRE OU A LOUER — Dans village de St-Norbert. Belle propriété. S'adresser à: Mme M.-A. Lemaire, 205, rue Kitson, ou signaler: CE 3-4479 après 5 h. 20-878-T.F.

A VENDRE — Téléviseur "Westinghouse" neuf. 19". $150. Signaler: CH 7-7146. 21-905-22C.

A VENDRE — Camion 1965 pour nettoyage de fausse sceptique. Très bon état. S'adresser à 474, rue De la Morénie, St-Boniface. 21-906-23C.

A VENDRE — Maison de 4 à 5 chambres. 2 garages. Se présenter le soir seulement à 7 h., à 262, rue Hamel. 22-929-23C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A VENDRE — 461, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Stuc. Grand lot. Garage. Chauffage: huile. Taxe basse. Près école. Paiement initial minime. Signaler: GR 5-5946. 20-871-22C.

A VENDRE — St-Vital, avenue Hindley. Maison remise à neuf. 3 chambres à coucher. Deux pas d'église et école St-Eugène. Près autobus et centre d'achats. Signaler: 253-4371. 17-811-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex. Près de toutes commodités. Grande cour. (B B Q). Signaler: CE 3-4256 après 6 h. excepté les samedi et dimanche. 20-873-T.F.

A VENDRE — Lac-du-Bonnet Centre. Immeuble d'affaires avec logis attenant. Conviendrait à salon de barbier, bijouterie, salon de coiffure, atelier de tailleur, etc. Aussi à vendre atelier de nettoyage, terrain, édifice et équipement. Excellente occasion. Idéale pour entreprise familiale. Pour renseignements, écrire à Eugène Dzinskowski, Lac-du-Bonnet, Man. 19-855-22C.

A VENDRE — Maison: 6 pièces, à niveaux variés (split level). Chauffage électrique. 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine et dinette. Salle de récréation au sous-sol. Garage double. Parterre paysagé. Pas d'agent. S'adresser au propriétaire, lot 22, Baie Notre-Dame, Isle-des-Chênes, Man. 17-810-T.F.

A VENDRE — Blvd Dollard. Maison de famille: 3 grandes chambres à coucher. Près autobus, hôpital, bureau de poste et épicerie. Signaler: CE 3-2346. 21-895-22C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Deschambault. Maison de revenu en très bonne condition. Chauffage: huile. Près bonnes écoles, magasins et église. Grand lot. Garage, jardin. Pour renseignements, appeler CH 7-7363. 18-831-26C.

A VENDRE — St-Pierre, Man. Maison: 6 pièces. Très bon état. Soubassement complet. Salle de bain. Eau courante. Garage. Grand lot. Prix raisonnable. Possession immédiate. Pas d'agents. Signaler: CE 3-3338, St-Boniface. 20-879-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex: 9 pièces, 2 salles de bain. En plus, maison: 4 pièces. Taxe basse. Revenu mensuel: $240. Aussi, auto "Consul" 1954 en bon état. $150. Signaler: 233-1316. 22-916-22C.

A VENDRE — St-Boniface, 286, rue Dumoulin. Bungalow: 4 pièces. Situé près église, école et autobus. Pas d'agents. Signaler: 233-6585. 22-914-24P.

A VENDRE — Haywood, Manitoba. Restaurant avec logis attenant, salle de billard et salon de barbier. Excellente occasion pour barbier. S'adresser à: M. Maurice Massinon, Boîte 90, Haywood, Man. 22-912-23C.

A VENDRE — Transféré à Montréal. Maison à niveaux variés, de style colonial, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bain, cuisine: 19' x 11', tapis mur à mur dans salon et corridor, salle de récréation, réfrigérateur et poêle. Près autobus, église française et école secondaire. 44, Monaco Bay, Windsor Park. Téléphone: 253-9275. 22-908-23C.

A VENDRE — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 7 pièces, 3 chambres à coucher. 1,200 pieds carrés. 2 pièces supplémentaires et salle de bain au soubassement. Garage. Libre immédiatement. Signaler: 256-8656. 22-907-22C.

A VENDRE
St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000. Balance $65 par mois.
St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.
$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.
Nous avons aussi immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-G. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
22-922-22C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Rue Notre-Dame. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Comptant requis: $3,000. Balance termes.
Norwood — Près Précieux-Sang. Maison de rapport: 7 pièces. Revenu mensuel: $60. Chauffage: gaz. Comptant requis: $1,000. Balance à termes.
St-Boniface — Rue Dumoulin. Prix: $7,500. Bungalow: 4 pièces. Sous-sol complet. Garage. Comptant requis: $500. Balance facile.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
22-920-22C.

A VENDRE
Rue St-Jean-Baptiste — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage moderne: huile. Site de choix. Près écoles. Garage. Possession immédiate.
Rue Ritchot — Maison moderne: 6 pièces. Grande cuisine. Chambre à coucher et salle de bain au premier; 2 chambres à coucher au 2e. Chambre supplémentaire au sous-sol. Tapis mur à mur, salon et salle à manger. Montant substantiel comptant. Venez la visiter.
Boulevard Dollard — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Grande cuisine. Salle de récréation au sous-sol. Lot: 40'. $3,000 ou plus comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Près hôpital. $7,500 seulement. Bungalow: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. $2,000 comptant.
St-Boniface — Près hôpital. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot 50'. Possession immédiate. $2,000 comptant, balance à termes.
Rue St-Jean-Baptiste — $7,900. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe: $221. $1,600 comptant. Balance comme loyer.
Rue Kitson — Maison de rapport: $11,500. Logis: 4 et 3 pièces, 2 salles de bain. Chauffage: gaz. Taxe: $195. $2,500 comptant.
Rue Bertrand — $6,300. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe: $155. Termes faciles.
St-Boniface — Boutique de fleuriste et confiserie. Accessoires modernes. Bon commerce établi depuis nombre d'années. Résidence: 4 pièces attenante. Pour tous renseignements s'adresser à:
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
22-918-22C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
St-Boniface — Rue Tremblay. Bungalow: 2 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près église catholique et écoles.
St-Norbert — Maison à niveaux variés. 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, grand salon, salle à manger, cuisine. Allée de côté. Grand lot. Possession immédiate. $18,500, à termes.
St-Norbert — Maison: 3 ans. 1½ étage. 5 chambres à coucher. Près Villa Maria. Seulement $300 comptant.
St-Vital — Rue Hindley. Près église et école St-Eugène. Maison: 3 ans. 3 chambres à coucher. Grande cuisine, salon. Grand lot. Très belle propriété.
Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
22-919-22C.

A VENDRE
Belle Terre 277 acres au sud de Winnipeg. Centre canadien-français. Bonne maison 4 chambres à coucher. Eau chaude et froide en quantité. 200 acres en culture. A vendre avec assortiment complet de machines aratoires.
St-Pierre — Bon duplex. Revenu annuel: $2,000. Près de tout, ayant toutes commodités. Bonne eau. Grand lot. $6,500, $1,500 ou plus comptant.
Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 2 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.
On demande à acheter — Petite ferme environ 100 acres. Près de la ville, préférablement sans bâtiments.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
22-927-22C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $10,500 à termes.
STE-ROSE-DU-LAC
Terre: 800 acres, plus de 500 en culture; Balance: foin et pâturage. Toute clôturée. Assortiment complet de machines aratoires. Prix complet: $39,500. Option d'acheter 180 têtes de Herfords.
LORETTE
Village: Maison 2 chambres à coucher. Grand lot. Plein prix: $1,900.00 à termes.
LA BROQUERIE
Terre: 317 acres. Maison moderne: 4 chambres à coucher; étable: 60' x 32' avec eau courante. 22 têtes d'animaux. Assortiment complet de machines aratoires. $14,000. Moitié comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
NORWOOD
Rue Kitson. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $8,900, $2,000 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
22-931-22C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Bonne localité. Près autobus et magasin. Plein prix: $8,300.
ST-ADOLPHE
Lots très attrayants: 81' x 185', près rivière, beaux arbres. Très beau site. Près école, magasin, etc.
ST-BONIFACE
2 maisons sur même lot. Louées à $100 par mois. Plein prix: $6,300.
IMMEUBLE-APPARTEMENTS
11 logis. Construction brique et béton. 2 ans. Air climatisé. Tapis mur à mur. Nombreuses commodités supplémentaires. Chaque logis sur bail. Rapporte 12% sur investissement. Comptant requis: $15,000.
30 MILLES DE WINNIPEG
Magasin général avec équipement et stock. Logis pour propriétaire. $4,000 comptant, ou échangerait sur maison de ville.
NORWOOD
Age récent. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chaque pièce d'une belle grandeur. Grande salle de récréation très bien finie. Garage. Aubaine à $10,900.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
22-930-22C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
A VENDRE
1½ mille au sud du village St-Adolphe. Près rivière. 6 acres de terrain, plus de la moitié en culture, le reste boisé.
Chemin Ste-Marie — 5½ acres de terre, 1 mille au sud du périmètre. Maison neuve. Garage. Arbres fruitiers. Prix: $19,000.
Un mille au nord de St-Adolphe — 50 acres de terrain.
Ste-Geneviève — 160 acres avec maison et étable neuves. Laiterie approuvée pour contrat de lait. 27 bêtes à cornes. Tracteur et camion. Prix d'aubaine à $8,800.
St-Adolphe — Maison neuve complètement moderne. Grand lot. Echangerait pour maison à St-Norbert ou à St-Boniface.
St-Boniface, Rue Hamel — Duplex. Echangerait pour ferme avec bâtisses. Appeler 315-5, Ste-Agathe. 11-689-T.F.
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

Winnipeg
Société St-Jean-Baptiste
1890-1965

Cette période de 75 ans indique en effet la durée de l'existence de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg.

Un 75e anniversaire ne se passe pas sous silence. Les membres actuels de la Société veulent rappeler cet événement par une fête spéciale, qui aura lieu le samedi 2 octobre 1965.

Tous les membres et amis sont invités. Retenez donc cette date du 2 octobre. D'autres détails seront donnés sous peu.

* * *

Décès
M. ERNEST AUBIN

A l'hôpital Taché, le lundi 23 août, est décédé, à l'âge de 84 ans, M. Ernest Aubin, de 178, rue Eugénie, Norwood, autrefois de Winnipeg. Né à Montréal, il vint s'établir au Manitoba en 1904. Il fut au service du Blue Store, (Magasin Bleu), au département de la fourrure, puis au même travail pour la T. Eaton Company jusqu'à sa retraite en 1948. Il fut membre de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg jusqu'à sa mort. Sa femme, Eugénie, est décédé en 1930.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, les RR. PP. Paul, O.M.I., chapelain à la Maison mère des RR. SS. Oblates, à St-Boniface et Louis, O.M.I., aux études en France; trois filles, Mmes L.-P. Bibaud (Jeanne), de Winnipeg; A.-J. Bourque (Madeleine), de Calgary; J.-F. Boux (Marguerite), de Burlington, Ont.; deux frères, Aimé, de Trois-Rivières; Armand, de Montréal, Qué; quatre soeurs, Mmes J. Emond et J. Lagassé, toutes deux de North Bay, Ont., H. Henrichon et J. Baxter, toutes deux de Montréal, et 10 petits-enfants.

Les prières furent récitées à 8. h., le mercredi au salon funéraire Desjardins. Le service fut chanté à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, à 10 h., le jeudi matin, par son fils le R. P. Paul Aubin, O.M.I.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la Basilique St-Boniface.

Les porteurs étaient: MM. Floriant Aubin, neveu du défunt, Robert Bourque, son petit-fils, Hervé Sala, Albert Rhéaume, Thomas Roy et Josaphat Gauthier.

Remerciements

Tous les membres de la famille de M. Ernest Aubin désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de celui-ci.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.
NORWOOD — Rue Kitson
Semi-duplex: 4 pièces en bas; salle de bain, 4 unités; nouveau chauffage: gaz; sous-sol complet; 3 pièces en haut plus salle de bain, 3 unités. $1,500 comptant. Possession immédiate.
SUPERBE TRIPLEX — PLUS
St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois. Echanges considérés.
NORWOOD — 3 DUPLEX
$3,000 comptant
Rue Monck. 4 et 4½. Gaz. Lot: 50' x 120'.
Enfield Crescent. 4 et 5. Gaz. Lot: 68' x 95'.
Youville. 4 et 5. Age: 2 ans. Gaz. Lot: 50' x 130'.
Complètement loués — Termes faciles
Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plaît
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
22-917-22C.

L'ECOLE GRENIER No 1446
demande instituteur (trice) qualifié pour enseigner les années 4 à 8 et comme principal (e). Salaire d'après octroi du gouvernement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Jean Gérardy, sec.-trés., St-Labre, Man.** 8-622-T.F.

L'homme et l'univers

ROME (CCC) "L'homme est-il donc seul dans l'univers?" Se posant cette question à la lumière des récents lancements de Mariner vers Mars et de Zond III vers la Lune, "L'Osservatore Romano" écrit: "Un soupçon a pris naissance dans l'opinion scientifique et non scientifique. Un doute fondé et sérieux. L'univers est-il vide? L'immense monde est-il donc non habité? Et l'homme est-il 'l'unique'?".

Le journal conclut: "C'est une question à laquelle nous ne pouvons répondre, mais qui nous émeut dans son hypothèse plus que vraisemblable, en ce qu'elle nous fait sentir quel privilège, quel don, quelle responsabilité a été donnée à l'homme sur la terre, jardin privilégié et choisi (même s'il est ensanglanté et assombri par l'homme) par la bonté du Créateur".

DISQUES NEUFS
45 tours — 25c chacun
Français, Anglais
Catalogue 10c
NELSON, Boîte 22,
Pointe-aux-Trembles, P.Q.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Lots à vendre à Lorette
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

Maintenant à louer
Local de 5,000 pieds carrés pour bureaux
(Air climatisé, facilités de stationnement)
ST-BONIFACE
Téléphone 233-4915

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE
St-Vital — Maison: 4 pièces. Brochage, toit et armoires de cuisine neufs. $5,900. $400 comptant. Balance: $65 par mois.
St-Boniface — Rue Aulneau. Maison ancienne: 1½ étage. Lot: 40' x 120'. Logis: 3 pièces loué. 4 pièces pour propriétaire. $13,250.
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
18-842-22C.

À VENDRE



3 ans **$11,500.00**
Bungalow très propre: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Cuisine spacieuse avec placards en acajou. Sous-sol, pleine dimension, avec 3e chambre à coucher. Pourvu d'un patio et d'une entrée en béton pour voiture. Cette maison est située à 2 rues de l'église et de l'école catholique et française de la paroisse de l'Assomption de Transcona. On peut l'acheter au comptant ou par versement facile. Possession immédiate.

La vie champêtre au coeur de la ville
Transcona **$6,800.00**
Ancienne maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. Lot: 60' x 110'. Intérieur rénové, sous-sol cimenté, garage double neuf avec portes basculantes, pas d'égout mais de l'eau sur la propriété. Possession immédiate, à termes.
Nouvelles maisons dont les prix s'échelonnent à partir de $13,500.00 et plus, avec paiement initial aussi bas que $250.00 sur une hypothèque de la Régie Nationale de Logements (N.H.A.).

Bon choix de lots résidentiels:

La ville de Transcona, située à 6 milles à l'est de St-Boniface, a une population canadienne-française de 150 familles.

Si intéressé à vous fixer à Transcona ou si vous désirez une assurance, veuillez écrire ou téléphonez.

LORETTE, Man. Un lot de rivière: 100' x 250' au centre du village. Seulement $900.00.

Considérerait échanges
Téléphonez ou écrivez
Omer Lamoureux Realty
Assurances, agent d'immeubles
hypothèques, locations
O. Lamoureux — 13, Kern Drive
Tél.: 222-8605 — Transcona 25

Instituteurs — Institutrices

La Division Scolaire de la Rivière-Seine no 14 sollicite les services d'instituteurs et institutrices bilingues pour l'école secondaire de La Broquerie pour le 2 septembre ou aussitôt que possible après cette date.

Si possible, les candidats devront être qualifiés.

Salaire d'après la cédule en force dans la Division.

S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Ste-Anne-des-Chênes, Man.
Téléphone: GA 2-5369

On demande

Des soumissions cachetées et marquées comme tel pour la position de concierge à l'école secondaire de La Broquerie, pour le 1er septembre ou plus tôt, seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 h. p.m. le 15 septembre 1965.

Les soumissions devront inclure les qualifications, salaire désiré, et autres renseignements nécessaires.

S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Division Scolaire de la Rivière-Seine no 14,
Ste-Anne-des-Chênes, Man.

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphon: 774-2758 Résidence: 452-0787

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant vendredi et samedi
mettant en vedette: The Candle Lighters
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

TRI-STATE ouvre une nouvelle succursale à Winnipeg!
à Clark's Nairn/59 Centre
(angle de l'avenue Nairn et Route 59)

Heures d'affaires: 10 h. à 6 h. du lundi au jeudi inclusivement
10 h. a.m. à 8 h. p.m. le vendredi

VOYEZ
M. LARRY D. COOMBE
Gérant des nouveaux bureaux ouverts au Clark's Nairn / 59 Centre (angle Nairn et Route 59), M. Coombe possède plus de dix ans d'expérience dans le domaine de la finance. L'ouverture de cette succursale additionnelle au commerce de Winnipeg, assure les résidants de la région d'un service prompt et efficace. Téléphonez à M. Coombe, au numéro actuel de 533-4701.



VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE À
TRI-STATE
pour vous apporter vivement et sûrement ces
3 services financiers

▲ **Prêts personnels de $50 à $10,000,** sur votre signature. A Tri-State, c'est votre **solvabilité** qui compte. Pour nous, votre réputation signifie plus que vos obligations . . . votre dossier d'emploi plus que vos biens. Comptez sur Tri-State pour vous servir ▲ **Financement d'autos et d'ameublement** ▲ **Termes de financement intermédiaires.** Fiez-vous à **TRI-STATE** pour obtenir promptement des Prêts industriels ou commerciaux.

Deux nouvelles succursales à Winnipeg pour vous servir:
Clark's Nairn / 59 Centre — Larry D. Coombe, gérant / Tél.: 533-4701
204 édifice Paris — M. Corrin, gérant / Tél.: 943-6663



Bureaux: Winnipeg, Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Sudbury, Sault-Ste-Marie
Au service des Canadiens depuis [illegible]

2053-1

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2